

LA VÉNÉRABLE

# JEANNE D'ARC

PAR L'ABBÉ L. BOUTHORS



ORLEANS

REIMS

ROUEN

C. PAILLART.

IMPRIMEUR-ÉDITEUR. ABBEVILLE.





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



LA CROIX ET L'ÉPÉE



LA VÉNÉRABLE

JEANNE D'ARC

LIBÉRATRICE INSPIRÉE DE LA FRANCE

# OUVRAGES DE LA MÊME SÉRIE

*In-8° de 240 pages.*

---

## **La Croix et l'Épée.**

- BERTRAND DU GUESCLIN, par Pierre LEMOYNE.  
LE DUC D'AUMALE, par G. VALLAT, Docteur ès-lettres.  
LA VÉNÉRABLE JEANNE D'ARC, par l'Abbé L. BOUTHORS.  
L'AMIRAL BERGASSE DU PETIT-THOUARS, par le Comte DE BERTHAUD.  
LE MARÉCHAL CANROBERT, par Charles D'HALLENCOURT.  
LE GÉNÉRAL CHANZY, par Jean LAUR.  
JEAN CHOUAN ET LA CHOUANNERIE, par Michel DE R\*\*\*.  
CHRISTOPHE COLOMB, par Charles D'HALLENCOURT.  
L'AMIRAL COURBET, par le Comte DE LIONVAL.  
JEANNE HACHETTE, par G. VALLAT, Docteur ès-lettres.  
LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON, par A. DESLAURIERS.  
LE GÉNÉRAL DE MIRIBEL, par le Comte DE BERTHAUD.  
LE GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE, par Jean MARY.  
LE MARÉCHAL RANDON, par A. RASTOUL.  
LE GÉNÉRAL DE SONIS, par Charles D'HALLENCOURT.  
LA LÉGION D'ANTIBES, par l'Abbé STAUB, ancien Aumônier Militaire.

## **Célébrités contemporaines.**

- PAULINE-MARIE JARICOT, *Fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire Vivant*, par Emile VALSAYRE.  
O'CONNELL LE LIBÉRATEUR DE L'IRLANDE, par Emile VALSAYRE.  
BERRYER, par Pierre LEMOYNE.  
MONTALEMBERT, par l'Abbé Léon BOUTHORS.  
GARCIA MORENO, par Charles D'HALLENCOURT.  
PASTEUR, par Pierre LEMOYNE.

## **Les Cœurs vaillants.**

*Nouvelle Série d'Ouvrages spécialement destinés aux Jeunes filles.*

- UNE FAMILLE FRANÇAISE EN OCÉANIE, par J. DE LOUSSOT.  
MÈRE D'ORPHELINS, par Jacques D'ANTUZAN.

## **Sujets divers.**

- SAINTE ANGÈLE, par l'Abbé L. BOUTHORS.  
SAINTE ANNE D'AURAY, Histoire anecdotique du Pèlerinage, par l'Abbé Max NICOL.
-



## DÉCLARATION DE L'AUTEUR

---

Le décret d'introduction de la cause n'étant qu'un préliminaire de l'acte solennel de la canonisation, l'auteur déclare, conformément aux prescriptions de l'Eglise, qu'en attribuant à JEANNE D'ARC les titres de Sainte, de Martyre et d'Inspirée de Dieu, il n'entend préjuger en rien les décisions du Saint-Siège, auquel il soumet humblement ce petit écrit.

---





CHER MONSIEUR L'AUMÔNIER.

J'ai confié l'examen de votre excellent livre à un Prêtre instruit et distingué, qui m'en a rendu le meilleur témoignage. Je m'empresse de vous communiquer le rapport que je viens de recevoir. J'y joins mes bénédictions avec mes meilleurs souhaits pour la diffusion de l'ouvrage.

Agréez, cher Monsieur l'Aumônier, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† RENÉ-FRANÇOIS,

Evêque d'Amiens.



MONSEIGNEUR,

*La Vie de la Vénérable Jeanne d'Arc*, par M. l'abbé BOUTHOIS, m'a paru être un abrégé exact, substantiel et bien ordonné des vies publiées jusqu'à ce jour, au moins autant que j'ai pu en juger par celles que j'ai lues.

L'auteur, la destinant aux pensionnats, a eu tout spécialement en vue de bien faire ressortir le caractère surnaturel de la vie, des actions et du martyre de notre glorieuse libératrice, ce en quoi il a parfaitement réussi.

Editée avec soin et ornée de belles et nombreuses gravures par la maison Paillart, cette vie continue une œuvre excellente et nécessaire : remplacer, comme livres de prix, des ouvrages insignifiants par des ouvrages instructifs, intéressants et capables d'allumer au cœur des jeunes générations l'amour de la religion et de la patrie.

Par une pensée très heureuse et qui lui appartient, l'auteur inscrit en tête de chaque chapitre un texte pris du décret d'introduction de la cause de la Vénérable, en montre la vérification et en donne le développement dans le chapitre qui suit. De cette sorte la *Vie de Jeanne d'Arc* est en même temps un commentaire historique et vivant du décret pontifical.

Voilà, Monseigneur, ce que j'ai surtout remarqué dans cette belle vie, que je crois appelée à une rapide diffusion.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments bien respectueux en N. S. J.-C.

*Suit la signature.*

---

# IDÉE DE CE LIVRE

---

**Cette insigne gloire de votre patrie est la gloire de la religion catholique, de cette religion catholique sous l'inspiration et la conduite de laquelle la France surtout a conquis, en tout temps, les magnifiques fleurons de sa gloire.**

**LIÈGE XIII, au P. Ayroles, 25 juillet 1894.**

**Il s'est produit, depuis quelques années, un mouvement d'idées bien fait pour réjouir tout Catholique Français. Est-ce l'effet de nos récents désastres, ou bien pressentiment d'une délivrance nécessaire et prochaine? N'est-ce pas plutôt une grâce de résurrection? Le fait est qu'un souffle mystérieux a passé sur la France, réveillant l'âme de tout un peuple, lui faisant répéter comme d'instinct un nom, une date, et relire une page oubliée de ses annales: cette date, 1430; ce nom, JEANNE D'ARC!**

**L'acte solennel par lequel le Saint-Siège annonce officiellement la mise à l'étude de la cause de canonisation de la Vierge martyre de la religion et du patriotisme, nous fait croire que toute cette émotion vient d'une pensée du Ciel, et de cette conviction, chaque jour grandissante, que le relèvement national n'est possible que par le retour à la religion et au Dieu qui nous a donné Jeanne d'Arc.**

Acceptons-en l'augure, et constatons que depuis un an surtout l'éloquence, l'art, la poésie et l'érudition s'épuisent sur ce même thème et se confondent dans une commune admiration. Que les temps sont changés ! Il serait mal venu le fils de Voltaire qui oserait lancer l'injure à la Pucelle de Domremy et de Vaucouleurs ! Aujourd'hui, depuis les plus hauts dignitaires du pouvoir civil jusqu'aux petits enfants de nos écoles, tous célèbrent avec le même enthousiasme et un même amour, la mémoire de la *Libératrice inspirée de la France*.

Le 8 juin 1894, le Sénat décrétait qu'une fête nationale aurait lieu chaque année, en son honneur, le deuxième dimanche de mai ; et le Président du Conseil, M. Charles Dupuy, s'écriait à cette occasion : « Jeanne n'appartient à personne, elle appartient à tout le monde. Elle représente l'ensemble de nos souvenirs et de nos espérances ; sa figure domine tous les partis, elle est si grande qu'elle dépasse les plus hautes conceptions de l'épopée. Nous avons l'occasion d'élever l'âme du pays, par le plus grand souvenir de notre histoire ; de proclamer l'amour de la patrie, de raviver l'idéal dans les cœurs ; profitons-en ; consacrons le culte qui n'aura ni dissidents ni hérétiques, le culte de la patrie sous l'invocation de Jeanne d'Arc. »

Cet éloge serait complet, s'il était plus chrétien. Car bon gré mal gré « *Jeanne, gloire de notre patrie, est la gloire de la religion catholique.* » Elle n'a été la libératrice de la France que parce qu'elle a été l'inspirée et l'envoyée de Dieu. NOTRE BUT sera donc de montrer, pièces en mains, le caractère sur-

---

naturel de la vie, de l'action et de la mort de la vierge de Domremy, de l'héroïne d'Orléans et de la martyre de Rouen. « Jamais peut-être, dans aucune vie, a dit le cardinal Lecot, on ne vit plus manifestes les contacts mystérieux de la créature et du créateur, et la fusion d'une vie humaine dans la pensée, dans la volonté et dans la charité divines. »

Notre méthode sera simple : nous inscrirons en tête de chaque chapitre un mot, une citation du *Décret d'Introduction de la Cause de la Vénérable Jeanne d'Arc*; et, à l'aide de l'Histoire et des Chroniques du temps, nous ferons toucher du doigt l'action divine dans la jeune fille, la guerrière et la martyre; en sorte que notre récit ne sera que le développement et le commentaire historique de la

PAROLE DU PAPE.

Par une disposition manifeste de la Providence, presque rien n'a péri des documents sur lesquels s'appuie l'histoire de Jeanne. Le procès de condamnation et celui de réhabilitation sont là tout entiers dans les archives nationales. Si les ennemis parlent pour l'attaquer, les amis, à leur tour, sont admis à la défendre. Les juges anglais-bourguignons n'ont pas prévu qu'en interrogeant sans trêve ni merci, durant de longs mois, la pauvre prisonnière, qu'en faisant consigner dans leurs procès-verbaux ce qu'ils croyaient avoir arraché de plus compromettant pour leur victime, ils rédigeaient les actes de son martyre. Elle-même, par son épée d'abord, puis par ses réponses vives, alertes, spirituelles et saintement inflexibles, nous préparait un incomparable récit de

son existence, de ses angoisses, de ses tortures, hélas! et de sa mort!

Nous lisons donc, émus et recueillis, cette histoire à la fois touchante et grandiose. Que Jeanne nous protège! Nous la regarderons, nous l'écouterons, nous l'admirerons, nous la plaindrons; mieux encore, nous l'imiterons..... *Le Christ veut garder notre France, il faut que nous la lui rendions.* Que la jeunesse française puise dans ces pages une haute leçon de patriotisme chrétien. Telle est notre ambition, que ce soit notre récompense!

*27 Janvier 1895, 1<sup>er</sup> Anniversaire du Décret.*

---

LA VÉNÉRABLE

# Jeanne d'Arc

LIBÉRATRICE INSPIRÉE DE LA FRANCE

---

## CHAPITRE PREMIER

« **La grande pitié au royaume de France.** »

Dieu qui, selon ce que dit l'Apôtre, appelle *les choses qui ne sont pas comme celles qui sont*, fit choix jadis de Débora et de Judith pour confondre les puissants. De même, au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, il suscita Jeanne d'Arc, en vue de rétablir les affaires de sa patrie, presque détruites, et de rendre à la religion attaquée sa liberté et sa gloire.

(INTRODUCTION DE LA CAUSE. *Léon XIII.*)

### I

Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, il y avait « grande pitié au royaume de France. » La monarchie, avant d'avoir été achevée, était devenue une confédération confuse de vassaux indépendants et souvent rivaux de la couronne. En perdant son unité, elle allait perdre son indépendance. Pour comble de malheur, la race qui était partie de nos rivages, au temps de Guillaume le Conquérant, pour soumettre l'Angleterre, s'était tournée contre

---

sa mère pour la dompter à son tour. « Nos fautes politiques l'avaient attirée depuis longtemps, a dit le P. Montsabré, elle entraît pied à pied, avec cette redoutable persévérance qui caractérise son courage. Mais plus que nos fautes politiques, nos fautes religieuses devaient aplanir devant elle les routes de la conquête. Dieu la poussait en avant et lui disait : marche ; c'était son justicier. »

Le mal datait de loin. A la suite des sanglantes défaites de Crécy et de Poitiers, le roi Jean, malgré des prodiges de valeur, était devenu prisonnier de l'Angleterre, et la France, qui essayait de se relever et de se reconstituer, ne parvenait qu'à s'affaiblir davantage en d'incessantes agitations. Le dauphin Charles avait bien pris en mains les rênes du gouvernement et convoqué les États généraux, mais Etienne Marcel était parvenu à les dominer, et, grâce à une énergie sans scrupule, s'était fait le maître de Paris et massacrait sous les yeux du prince ses conseillers les plus nécessaires. Dès lors la lutte des partis s'organise dans la capitale. Tour à tour les Bourguignons et, à leur suite, les bouchers qui versent le sang des hommes comme le sang des bêtes, puis les Armagnacs, plus féroces encore peut-être, passent et repassent dans ses murs épouvantés.

A la faveur de ces troubles, Charles le Mauvais, roi de Navarre, essaye de se frayer, par la trahison, une route vers le trône ; mais, au moment où il se présente aux portes de Paris, Etienne Marcel, qui devait le lui livrer, tombe abattu par la hache d'un patriote. Le Dauphin rentre alors dans la capitale, et rétablit son autorité ; mais, ne pouvant échapper à l'étreinte de l'étranger que par une politique résignée et prudente, il signe la mort



---

dans l'âme, le désastreux traité de Brétigny (1360), « qui fit pleurer toute la France, » selon le mot des anciennes chroniques. La patrie était démembrée ; le duché d'Aquitaine et le Poitou devenaient anglais, ainsi que la ville de Calais.

Heureusement le sang français se révolta dans ces provinces ; les populations cédées refusèrent de se soumettre aux vainqueurs. Jean le Bon meurt en 1364, et Charles V qui lui succéda sut dénouer cette situation douloureuse par l'épée, aussi prudente que fière et vigoureuse, de Duguesclin. Quand le guerrier vint lui-même à tomber, les Anglais avaient reculé de citadelle en citadelle, de province en province ; à force de ténacité froidement opiniâtre, il les avait chassés presque entièrement du pays, en sorte que le *roi sage* avait mérité cette parole échappée aux lèvres de son rival : « Jamais roi n'a moins revêtu d'armure, et ne m'a donné plus à faire. »

La trêve de Bruges (1374) répondit au traité de Brétigny, pour détruire son œuvre. Il ne restait plus aux Anglais que Calais, Bayonne et Bordeaux.

Mais ces beaux espoirs furent, hélas ! promptement et cruellement déçus. La minorité de Charles VI bientôt suivie de sa démence, et la guerre civile inaugurée par l'assassinat du duc d'Orléans, livrèrent de nouveau le pays à l'ennemi séculaire. L'Anglais reparut, menaçant et terrible. A la journée d'Azincourt il broya de nouveau, sous son talon, la noble nation tant de fois éprouvée. Le fatal traité de Troyes (1420), conclu entre les Anglais d'une part, Philippe le Bon et Isabeau de Bavière, reine de France, de l'autre, sembla sceller sa ruine.

## II

Un roi fou, une femme sans honneur et sans cœur, trahissant à la fois ses devoirs d'épouse, de mère et de reine, des seigneurs sans patriotisme, un peuple épuisé de souffrances, égaré par la haine, trompé par ceux qui étaient chargés de lui donner une direction : voilà donc où la France en était réduite. En vertu du traité de Troyes, le Dauphin, fils de France, était exclu du trône ; sa sœur Catherine, donnée en mariage à Henri V, passait par là même à l'ennemi ; le roi d'Angleterre devenait régent du royaume, du vivant du roi, et son héritier après sa mort. La France mourait ainsi étouffée par ses propres enfants.

Charles n'était plus roi que de nom ; il languissait dans un idiotisme interrompu par des fureurs et des abattements qui le rendaient semblable à un enfant. Tout entier sous la main d'Isabeau et des Bourguignons, il avait lui-même signé sa déchéance et l'infâme marché qui livrait son pays à l'étranger. Ce n'était pas assez, on le sentait bien : une assemblée de notables fut convoquée, et décorée du titre d'Etats-généraux du royaume ; elle donna son adhésion complète au pacte de trahison, prêta serment au roi Henri, et établit des impôts pour mettre le nouveau gouvernement en mesure d'écraser le reste du pays, fidèle encore aux intérêts traditionnels de la nation.

Le mal était-il assez profond, la chute assez irré-

---

médiable? Un prince français ne le pensa point. Le duc de Bourgogne poursuivant une vengeance personnelle, et dissimulant des visées ambitieuses qui ne se révéleront que plus tard, demanda justice de la mort de son père, dont il chargea la conscience du Dauphin. Le Parlement, allégé de ses membres trop français, et inféodé à l'ennemi, rendit un arrêt bannissant à perpétuité Charles du royaume, dégageant tous ses vassaux, gens et sujets, de tout serment de féauté, de toute promesse ou obligation de service envers lui et ses successeurs. (3 janvier 1421.)

Cette sentence à la fois inique et odieuse mettait le comble au désordre, régularisait l'anarchie et signait l'acte mortuaire de la France. Après cela, il ne restait plus qu'à chanter victoire. Le 21 mai 1421 la nouvelle reine d'Angleterre, donna le jour à un enfant, nommé Henri comme son père; elle ne tarda pas à passer le détroit pour venir à Vincennes où Henri V alla la rejoindre, et le 30 mai les deux rois et le Dauphin anglais entrèrent dans Paris aux acclamations de tous les ordres.

La mort allait, elle aussi, dire son mot dans le sombre drame. Le 31 août 1421, Henri V mourait à Vincennes recommandant sa femme et son fils à Jean de Bedford, son frère, qu'il créa régent à sa place; Onfroy, duc de Gloucester, son autre frère, fut nommé régent d'Angleterre et le comte de Warwick, tuteur de leur jeune neveu. Sept semaines plus tard, le 21 octobre, Charles VI mourait à son tour, et au moment des funérailles, après avoir incliné le drapeau de la France sur son cercueil, le héraut d'armes cria : « Dieu veuille avoir pitié de l'âme de très haut et très excellent prince, Charles, roi de France, sixième du nom; » puis le relevant il ajouta : « Dieu accorde bonne vie à Henri, roi de

---

France et d'Angleterre, notre souverain seigneur. »

Le crime était consommé : la capitale reconnaissait un roi étranger ; les actes publics étaient rendus au nom de Henri VI ; l'Université, la plupart des grands vassaux, Philippe le Bon, duc de Bourgogne et prince du sang, la reine Isabeau reconnaissaient et sanctionnaient l'usurpation. La Picardie, l'Artois, la Flandre, la Champagne, la Normandie et l'Île de France, acclamaient la dynastie de Lancastre ; le régent anglais faisait porter devant lui l'épée royale et recevait les serments du clergé, de la bourgeoisie et de la magistrature, tandis que le roi légitime, le successeur de Philippe-Auguste, de saint Louis et de Charlemagne, déclaré traître et rebelle, errait dans les provinces du Midi, mendiant quelques sympathies pour ses droits méconnus et sa couronne proscrite.

C'était un faible jeune homme de vingt-sept ans, sans expérience, sans volonté, tout entier au plaisir ; en proie à l'ambition des uns, à l'astuce des autres ; sans idées personnelles, et incapable de vaincre par lui-même le plus mince obstacle. Le parti des Armagnacs qui le soutenait était divisé, découragé, incertain lui-même de ses droits au trône.

### III

Ainsi livrée aux partis, la France était dépouillée par chacun d'eux. Les terres étaient ravagées par le flux et le reflux de ces bandes, tantôt amies, tantôt ennemies, qui se chassaient comme le flot chasse le



Vue de Domremy. — La maison de Jeanne d'Arc.



flot, détruisaient les moissons, ruinaient les villes, décimaient les populations. Les familles sans asile et sans toit erraient comme des troupeaux abandonnés et ne demandaient de ressources qu'à la mendicité et à la débauche.

Trente ans de guerre civile et cinquante d'invasion étrangère avaient accumulé les détresses au point que notre sol si riche était menacé de se changer en un désert. Tout au moins il semble bien que la nationalité française était perdue pour jamais, déchirée et meurtrie sous la griffe du Léopard d'outre-mer.

Si le peuple était malheureux, les grands ne paraissaient pas s'en douter. Le luxe extravagant des hautes dames insultait à la misère publique; les guerriers dont le sang s'était refroidi dans la défaite s'abandonnaient aux plaisirs les plus dégradants; les idées chrétiennes, éclairées et solides, avaient fait place à des superstitions vagues incapables de réprimer les passions.

La religion elle-même agonisait donc dans les âmes comme la vraie France sur son propre sol.

C'est alors que Dieu « qui jadis avait fait choix de Débora et de Judith pour confondre les puissants, lors des fastes d'Israël, suscita Jeanne d'Arc pour rétablir les affaires de sa patrie, presque détruites, et rendre à la religion attaquée sa liberté et sa gloire. » Cette parole du grand Pontife nous indique ici d'un mot la double mission de la Libératrice.

---

## CHAPITRE II

### **La Vierge de Domremy.**

Elle naquit le 6 février 1412, en Lorraine, de parents de condition médiocre, mais qui excellaient dans la piété traditionnelle des ancêtres. Formée aux bonnes mœurs dès son premier âge, elle se montra excellente en toutes vertus, surtout dans l'angélique chasteté.  
(Léon XIII. — *Décret.*)

### I

Il y avait alors à Domremy, dans les marches de Lorraine, non loin de Vaucouleurs, dans cette riante vallée de la Meuse entrecoupée de larges prairies, de plaines couvertes de moissons, de jardins fruitiers et de vignobles, une famille connue aux alentours, pour sa probité, la pureté de ses mœurs, et sa haute renommée de piété chrétienne. Le chef, Jacques d'Arc, simple laboureur, honnête et vaillant, cultivait le modeste héritage reçu de ses pères : 12 hectares de terre, 4 hectares de pré et un petit bois ; habitait le toit bâti par eux, et professait une fidélité austère et inviolable à Dieu et au roi. Sa femme, Isabelle Romée, robuste et pieuse, gardait le seuil de la maison, surveillait le foyer et prenait soin de l'intérieur de la ferme. Le Ciel avait béni leur union : cinq enfants étaient nés, trois



garçons, Jacques, Jean et Pierre; et deux filles Catherine et Jehannette.

Cette dernière vint au monde dans la maison familiale, l'an de Nofre-Seigneur 1412, dans la nuit de l'Épiphanie. Des signes étranges, des tressaillements mystérieux signalèrent, dit-on, son entrée dans la vie, présages heureux de la mission libératrice qu'elle allait accomplir; mais qu'avons-nous besoin des détails plus ou moins authentiques de la légende quand l'histoire est si belle! N'apportons ici que des faits indéniables et parfaitement établis.

Les parents étaient trop pauvres pour faire donner à leurs enfants l'éducation soignée des classes privilégiées. Sur le linteau de la porte était sculptée grossièrement une charrue, et au-dessous on lisait ces mots : Vive labeur! Cette devise disait aux passants que si Jacques et Isabelle jouissaient de la modeste aisance du paysan qui vit sur sa terre, et travaille à l'air libre du Bon Dieu, il lui fallait suivre durement le sillon, et verser sa sueur du matin au soir.

Les garçons cultivaient les champs avec leur père, soignaient l'attelage, et recueillaient les moissons. Les deux filles rayonnaient autour de leur mère, simples et timides, vaillantes au travail et à la peine. Pendant qu'Isabelle Romée leur apprenait les travaux manuels qui sont l'art domestique des jeunes filles, elle versait dans leur âme toutes ces grandes choses qui nous viennent du ciel et donnent la science de la vie : le catéchisme, l'Évangile, les suaves et fortes leçons empruntées aux épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Si l'instruction manquait, l'éducation n'en faisait pas moins son œuvre, élevant l'âme au contact des vérités éternelles, maintenant la conscience sous la

---

discipline des lois divines, baignant le cœur dans les eaux vivifiantes de la grâce. On récitait ensemble le *Notre Père, Je vous salue, Marie, Je crois en Dieu*; c'était à peu près ce que la science humaine pouvait donner à l'enfant privilégiée. Mais le Saint-Esprit s'était fait son maître.

Le petit jardin de la maison touchait au cimetière qui, lui-même, entourait l'église du village... Jeanne profitait de ce voisinage pour aller se prosterner souvent au pied des autels, s'oubliant parfois de longues heures dans la prière, les mains jointes, l'œil fixé sur les saintes images, le cœur tout à Dieu. Personne mieux qu'elle n'écoutait les instructions du pasteur, cette haute école de piété et de noblesse, où Dieu, lumière du monde, parle lui-même à ses créatures par l'organe du prêtre, et sème à pleines mains dans les âmes les semences des plus belles vertus.

D'une rare piété, elle assistait presque chaque jour aux divins mystères, communiait souvent, se confessait fréquemment, d'abord chaque mois, puis chaque semaine, et plus tard, au milieu des camps, deux fois la semaine. Elle aimait le son des cloches qui lui parlait de Dieu. Chaque fois qu'elle l'entendait, soit qu'elle fût près de sa mère, à tourner le rouet ou à effiler le fuseau, soit qu'elle gardât ses moutons au milieu des prairies, elle s'arrêtait pieusement recueillie, se mettait à genoux et adressait à Dieu de ferventes oraisons. Cette voix de la cloche avait pour elle tant de charme, qu'il lui était devenu un besoin, et plus d'une fois elle reprocha au sonneur Perrin de n'être pas exact à sonner l'*Angelus*. Elle lui faisait honte de ses irrégularités et lui promettait des gâteaux s'il remplissait mieux son devoir à l'avenir.

## II

On a dit : « l'âme de Jeanne s'ouvrait à la religion comme le gazon de la pelouse à la rosée du ciel, et les vertus simples, vigoureuses, naïves, germèrent sur cette terre vierge comme les fleurs de la belle vallée de la Meuse. » Il y a dans cette peinture, plus de poésie que de vérité. Sans doute certaines qualités de l'enfance, celles qui la rendent aimable et charmante, la simplicité, la douceur, la naïveté candide, naissent naturellement dans une atmosphère calme et sereine comme celle que respirait Jeanne ; mais la vertu exige d'autres efforts et d'autres luttes ; même chez les enfants les plus favorisés des dons du Ciel, elle veut des combats, une réaction incessante.

Si donc Jeanne fut, comme l'atteste Hauviette, sa compagne, la meilleure enfant du village, douce, rangée en toute chose ; si chaque jour la vit grandir en vertu en même temps qu'en âge et en taille, c'est, dit la chronique, « qu'elle était bien conduite et enseignée, comme bon enfant doit l'être. » « Aucune jeune fille de son âge et de sa condition, dit une autre, n'était tenue plus amoureusement dans la maison de ses parents. Que de fois j'allai chez son père ! Jeanne était une fille simple et douce, elle aimait aller à l'église et aux saints pèlerinages. Elle s'occupait du ménage comme les autres, se confessait souvent, et rougissait de honte honnête quand on la raillait sur sa piété, et sur ce

qu'elle aimait trop à prier dans les sanctuaires. Elle était aumônière et charitable et soignait les enfants malades dans les chaumières voisines de la maison de sa mère. »

Comme sa demeure était sur le bord de la route, elle faisait arrêter chez elle les indigents et les voyageurs, allumait pour eux du feu dans l'âtre, et parfois leur offrait son lit, sauf pour elle à coucher par terre ou sur la dure. Ah ! que voilà bien la vertu telle que la veut le christianisme, faite de foi, de piété compatissante et de charité !

« Gracieuse de visage, elle croissait grande et forte de ses membres. Jamais on ne la trouvait oisive, soit qu'elle partageât les travaux d'aiguille de sa mère et de sa sœur, soit que, dans une enceinte close, elle gardât ses troupeaux, soit même qu'il lui arrivât de promener sa herse sur le champ en culture, ou de tracer au besoin un sillon avec le soc de la charrue. Partout où l'obéissance l'appelait, elle vivait dans la présence de Dieu, son bonheur et son guide. »

Tandis que les autres jeunes filles, après leur travail, s'en allaient folâtrant et riant le long des chemins, on la trouvait prosternée en silence au pied d'une croix, ou se retirant à l'écart pour se recueillir dans la maison de Dieu. Ce n'est pas qu'elle fût triste et morose ; elle aimait, au contraire, les visages joyeux, et, gaie comme les âmes pures et droites, elle se livrait au jeu avec entrain et bonne humeur.

Au printemps, les enfants et jeunes gens du village se rendaient sous la voûte de verdure d'un hêtre à la longue chevelure traînante, superbe dans sa vieillesse et fier des siècles dont il avait été le témoin. C'était à la mi-Carême, au dimanche de *Lætare*, que l'on inaugurait ces promenades cham-

pêtres ; on emportait des gâteaux comme provision de la journée ; on chantait des farandoles, on faisait des rondes, et, la fatigue venue avec la faim, on s'asseyait sous l'ombre pour dévorer à belles dents les gâteries des mères. Puis on allait à la fontaine voisine boire l'eau limpide des Groseillers. Ainsi s'appelait une fontaine célèbre. Jeanne partageait volontiers ces excursions et ces jeux ; mais suivant son attrait pieux, on la voyait bientôt entrer dans la chapelle dédiée à Notre-Dame de Domremy et située sur une gracieuse éminence, et là, elle suspendait à l'autel de la Mère du ciel, les guirlandes des premières fleurs, tandis que ses compagnes en ornaient les branches tombantes du vieux hêtre.

Mais comme on disait communément dans les chaumières que l'arbre fameux était hanté par les fées, et que la fontaine des Groseillers avait la propriété de guérir la fièvre, plus tard les juges incrimineront ces jeux innocents et voudront voir des superstitions dans ces collations enfantines. On a peine à s'imaginer comment des hommes instruits et sérieux, mais poussés par l'ambition et la haine, osèrent envenimer ces ébats et chercher à en tirer une condamnation révoltante.

« Quant à elle, dit Lamartine, ces souvenirs d'autrefois lui complaisaient à rappeler dans sa prison. Elle s'y reconfortait comme d'une fraîcheur de son matin : et elle écrivait ainsi, sans le savoir, les années obscures de sa vie dans lesquelles on aime à percer du regard pour voir de quelle obscurité est sortie la gloire et de quelle félicité le martyr. »

Elle s'indignait qu'on voulût y voir une superstition quelconque. « La fille de sa marraine lui disait que les fées ou les dames apparaissaient par

---

aventure en ce lieu, mais elle n'en avait rien cru et ne les avait jamais vues. » Elle affirmait d'ailleurs n'être plus allée une seule fois sous le hêtre depuis son plein usage de raison, depuis surtout qu'elle avait reçu l'ordre de délivrer la France. Un jour, au sein des batailles, alors que la gloire commençait à rayonner déjà sur son front, l'un de ses frères lui répètera que les bonnes femmes du pays disaient qu'elle a reçu ses inspirations sous l'arbre des Dames et elle le niera formellement.

### III

Douée d'une âme compatissante, elle aimait tout ce qui souffre. Non seulement elle se plaisait à secourir les pauvres et à visiter les malades ; mais, au rapport de ses compagnes, elle était miséricordieuse et douce même pour les animaux. Les oiseaux arrivaient dès qu'ils la voyaient venir, béquetaient le pain qu'elle émiettait dans son giron, baissaient leur petite tête craintive sous sa main, et ne la quittaient qu'à regret.

Mais elle s'apitoyait surtout sur le royaume de France, sur le jeune Dauphin sans mère, sans pays, sans couronne.

Les récits qu'elle entendait faire tous les jours des horreurs de la guerre par les mendiants, les pèlerins ou les fuyards remplissaient son âme d'une immense compassion. Il lui avait été donné, à elle petite paysanne, de comprendre les angoisses de cette grande chose que l'on appelle la Patrie, et de

s'émouvoir sur ses malheurs. Pour elle la France n'était pas seulement le sol des ancêtres, les traditions d'une race, mais elle voyait aussi dans la patrie la longue traînée de gloire qui fait son histoire et sa mission civilisatrice dans le monde, mission entravée alors, méprisée, honnie. Dieu qui aime les Francs, par une sorte de prédestination, avait éveillé en elle cette connaissance et cette tendresse bien au-dessus de son âge et de sa condition. Mais il lui appartient de choisir ses instruments ; il les veut humbles et petits, afin de révéler ses interventions miséricordieuses. Non seulement il écouta les prières de la jeune paysanne lorraine, mais il la choisit elle-même pour sauver son pays.

L'existence de Jeanne s'écoulait ainsi, pure et silencieuse, monotone mais utile comme les petits ruisseaux qui courent dans la prairie, réfléchissant les beautés du ciel et fécondant la terre, lorsque Dieu résolut de lui faire ses *premiers appels*. Personne plus qu'elle ne se croyait loin d'une telle destinée. Quand le matin elle priait Dieu de la conserver toute la journée digne de ses regards ; quand, après l'avoir reçu dans son cœur, elle lui donnait tout son amour ; lorsque quittant la chapelle solitaire elle avait jeté un regard d'adieu au tabernacle ou à la statue aimée de Marie, il ne lui restait plus qu'un souci : faire plaisir à son père et à sa mère, aider à ses frères, travailler pour les besoins de la famille, et offrir son labour pour cette France dont chaque jour lui annonçait de nouvelles et plus cruelles épreuves. Le dimanche surtout, dans le pèlerinage qu'elle faisait, en compagnie de sa mère et des femmes du village, à l'ermitage de Notre-Dame de Bermont, cette intention se faisait plus vive et plus pressante. En partant elle laissait

---

un cierge dont la flamme était chargée de redire plus longtemps sa foi et son espérance invincible.

Rentrée au foyer, elle était humble au milieu des siens, modeste parmi les étrangers, bonne pour tous, surtout pour les pauvres et les malheureux. Ils ne manquaient pas, en ces temps calamiteux, ceux qui réclamaient de sa main, un morceau de pain, et de son cœur, une consolation. La vie était plus que jamais rude et agitée, et le peuple des campagnes avait à subir tantôt les Anglais, tantôt les Bourguignons, tantôt les grandes compagnies, sortes de bandes déguenillées, vivant de pillage. Il fallait se battre à tout moment, fuir dans la forêt voisine, dès que l'on n'était plus en force, sauf à revenir quand l'ennemi avait disparu après avoir tout saccagé.

Les gens de Domrémy, armagnacs déterminés, avaient, à deux lieues de là, le village bourguignon de Marey ; hommes et enfants des deux bourgs ne se rencontraient pas sans s'attaquer. Maintes fois Jeanne avait vu ses trois frères revenir sanglants. Ces angoisses de la famille, jointes à celles de la grande famille française, torturaient son âme et avivaient sa prière. Dieu eut enfin pitié d'elle et de sa patrie.

Un jour d'été, à l'heure de midi, elle était dans le jardin de son père, contigu au cimetière et à l'église ; elle priait au son des cloches, lorsque tout à coup, une lumière éblouissante frappa ses yeux dans la direction du lieu saint. Elle eut peur, tout d'abord, et sa première pensée fut de fuir, mais une voix douce comme celle d'un ange la retint, disant ces simples mots : « Jeanne, sois bonne et sage enfant, va souvent à l'église. » C'était le premier mot du Ciel. Pour être l'élu de Dieu il faut donc faire le



bien, s'inspirer dans ses actes des divines réalités de la religion. La pauvre fille eut *grand paour*, disent les chroniques. Elle ne savait quelle était cette voix, ni d'où elle venait. Mais, réfléchissant qu'elle lui recommandait sagesse et vertu, elle conclut qu'elle venait de Dieu : aussi pour prouver qu'elle allait jusqu'au bout dans la volonté de se mettre tout entière à la disposition de sa Providence, elle lui voua *une virginité perpétuelle*. Cet acte solennel de la sainte enfant l'élevait à la hauteur des plus grandes destinées, et montrait au divin Fiancé de sa vie qu'elle était capable de tous les héroïsmes.

Bientôt la merveille se renouvela ; la lumière avait gardé le même éclat, doux et attirant, mais les voix n'étaient plus les mêmes ; les formes rapides, qui passaient devant elle, montraient tantôt un ange au ferme regard, à la physionomie imposante, tantôt des vierges gracieuses et fortes, telles que les tableaux de son église lui représentaient les martyres, ses patronnes. Les voix, bien que différentes, lui inspiraient la même confiance, et lui donnaient les mêmes conseils : ceux de se bien gouverner, de fréquenter l'église, d'être bonne et secourable enfant, l'assurant que Dieu lui aiderait.

Elle sut bientôt, à son accent et à ses paroles, que l'ange était Michel, l'envoyé de Dieu aux jours des grandes miséricordes, Michel, l'archange des batailles, le protecteur de la France ; et les saintes, Catherine et Marguerite, protectrices de son adolescence, celles qu'elle aimait à invoquer. « Je les vis, dira-t-elle un jour à ses juges, je les vis de mes yeux aussi bien que je vous vois. » Ainsi, après lui avoir député celui qui l'appelait au devoir impérieux et terrifiant des combats, Dieu lui envoyait des conso-

latrices et des modèles, dans les amies de ses méditations et de ses prières.

Les manifestations surnaturelles se multiplièrent, mais pour sortir bientôt des recommandations vagues et générales : « sois bonne et sage enfant, » répétaient-elles ; un jour la voix parla d'un objet plus précis : « Il y a grande pitié au royaume de France, va au secours du Roi et rends-lui sa couronne. » Elle ne put en croire ses oreilles, et ne comprit pas tout d'abord, tant la disproportion était évidente entre elle, petite bergerette, et le but grandiose proposé. Ce fut comme un mirage qui passa devant ses yeux incertains d'eux-mêmes.

Pourtant vingt fois l'injonction se renouvela ; les voix devinrent tour à tour impérieuses et pressantes. La pauvre enfant frémit, réclama, protesta au nom de sa faiblesse : « Messire, disait-elle timidement à l'ange, je ne suis qu'une pauvre fille, qui ne saurait chevaucher, ni conduire hommes d'armes. » Mais sainte Catherine et sainte Marguerite l'entourèrent de tant d'assurances, de secours et de tendresse, qu'elle finit par se rendre.

Comme elle était heureuse en leur compagnie ! Elle contemplait leur auréole lumineuse, leur tête couronnée de pierres précieuses ; elle écoutait avec ravissement ces voix fortes comme le devoir, douces comme une caresse de mère. Elle put les approcher, leur baiser les genoux, recevoir d'elles les conseils les plus rassurants. C'était comme la suavité d'une confiance fraternelle et réciproque. Aussi quand elles disparaissaient, la jeune fille se retrouvait-elle toute baignée de larmes : « Ah ! que j'aurais voulu, dit-elle, qu'elles m'emportassent avec elles !... » Mais sa mission ne le voulait pas ainsi. Elle ne devait être emportée dans ce tourbillon de joie et d'éter-

nelle félicité qu'en passant par le feu des combats et les horreurs du bûcher!

Ces entretiens, ces sommations durèrent longtemps. La pauvre enfant n'osait les révéler à personne, pas même à son père, de peur d'être traitée de visionnaire, pas même à son confesseur, de peur de paraître audacieuse et impertinente.

Rien n'établit mieux l'origine surnaturelle de la mission de l'humble vierge que cette lutte contre la vision à laquelle elle croit de toute son âme. Prise de vertige, hallucinée, suggestionnée, comme on dit aujourd'hui, elle eût suivi son impulsion fatale sans résistance possible. On a beau parler « de sommations muettes, d'une impulsion intérieure purement imaginaire, de contre-coups épars et répercutés, des impressions de tout un peuple, résumant ses souffrances dans un seul cœur, son cri dans un seul cri, et opérant ainsi par une seule main le salut de tous. » Ce sont là phrases de rhéteurs et imaginations de poètes; aux yeux de toute saine critique, elles tombent devant la sincérité et les hésitations d'une enfant. Jamais concentration d'une idée quelconque ne fera d'une jeune fille ignorante et simple, élevée dans le milieu que nous connaissons, cet être prodigieux, illuminé et magnanime qu'est devenue Jeanne d'Arc!

La libre-pensée se donne bien de la peine pour faire de l'héroïque pucelle je ne sais quelle sainte laïque. En vain elle accumulera ce qu'elle appelle des miracles naturels; ici le merveilleux parle, le merveilleux s'impose. Dieu est là dans cette enfant pour en faire une inspirée, comme il sera dans l'héroïne pour en faire une sainte et une prophétesse, comme il sera dans la suppliciée pour en faire une martyre.

## CHAPITRE III

### **L'Inspirée de Vaucouleurs.**

Au milieu de ces travaux, la pieuse adolescente croissait chaque jour dans la fréquentation des grâces célestes. Or, quand elle atteignit la dix-septième année de son âge, elle sut, par une vision d'en haut, qu'elle devait aller trouver Charles, le Dauphin, pour lui révéler un secret à elle divinement confié. C'est pourquoi, se fondant sur la seule obéissance, et cédant à l'ardeur d'une admirable charité, elle mit aussitôt la main *aux fortes affaires*.

(LÉON XIII. *Décret.*)

### I

Quatre ans se passèrent ainsi : l'archange et les saintes n'avaient point fixé la date du départ; cette date continuant d'être indéfinie, permettait à la jeune fille de différer sans désobéir. Son secret demeurait toujours prisonnier au fond de son âme ; pourtant comme un astre, bien que voilé par un nuage, répand autour de lui quelque lueur égarée, ainsi Jeanne rayonnait autour d'elle la clarté et le pressentiment de quelque chose d'extraordinaire. Est-ce inspiration céleste, ou bien effet du langage patriotique de l'enfant, et du feu qui s'allumait dans son regard chaque fois qu'il était question des malheurs de la Patrie ? Qui pourrait le dire ? Mais le fait est que la famille de Jeanne sentait je ne sais quel

malaise, présage d'un événement grave et imminent. Le père avait vu en rêve sa fille quitter la maison de famille et s'en aller dans la compagnie de gens de guerre. Cette seule pensée irritait la prévoyance austère de Jacques, et il disait à ses fils : « Si je savais que votre sœur dût en arriver là, je vous commanderais de la jeter à l'eau ; et si vous refusiez, moi-même je la noierais ! » Explosion d'amour honnête dans cet homme qui savait si bien jusqu'où étaient descendues l'armée et la France officielle.

On a des raisons de croire que Jeanne elle-même ne contenait qu'avec peine toutes les certitudes de sa destinée. Un paysan atteste, sous le serment, qu'elle lui a dit un jour : « Compère, si vous n'étiez Bourguignon, je vous dirais quelque chose. » Ce quelque chose, elle le spécifie à un autre en lui disant : « Il y a, entre Coussey et Vaucouleurs, une jeune fille qui, dans l'année, fera sacrer le Roi de France. » Or, Domremy est précisément entre les deux.

Cependant le temps marche ; si Jeanne doit sauver la France, il faut se hâter. Anglais et Bourguignons avancent toujours. Les nouvelles les plus désolées continuent de se murmurer sous le chaume. Un jour on apprend qu'un parti bourguignon a poussé une reconnaissance jusque dans la vallée de la Meuse, promenant l'incendie et la dévastation tout autour de Vaucouleurs. Les paysans prennent la fuite et se réfugient sous les murs de Neufchâteau. Jeanne fut profondément émue de cet incident, ses retards devenaient des remords : elle n'avait plus de repos ni jour ni nuit.

En même temps les voix deviennent plus impératives, l'archange lui dit enfin : « Tu iras trouver Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs,



Les Voix (d'après la fresque de Lenepveu).



et il te fera mener au Roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. » Et Jeanne tombait en des perplexités étranges, elle savait la pensée intime de son père, l'écho de ses menaces était venu jusqu'à elle ; elle savait la tristesse muette de sa mère, que ces bruits de visions effrayaient pour l'avenir de sa fille, surtout en ces temps de crédulité superstitieuse où l'on attribuait tant de choses aux mauvais esprits. Il lui fallait donc désertier la maison de ce père et de cette mère si aimés, aller vivre parmi les gens de guerre, quitter ce petit coin de terre où s'était écoulée sa vie, dire adieu à tout ce qui lui tenait au cœur, et elle s'abîmait dans les larmes comme si elle eût aperçu déjà sa destinée tout entière.

Elle disait plus tard qu'elle eût mieux aimé être tirée à quatre chevaux que de venir en France sans la volonté expresse et impérieuse de Dieu ; mais quand ses voix parlent, quand ses saintes lui crient chaque jour avec plus de force : Fille de Dieu ; va, va, va ! alors elle sent bien que le ciel et la terre entrent en lutte, et que Dieu doit avoir le dernier mot.

Enfin la sinistre nouvelle arriva : Orléans, le dernier rempart du royaume, est assiégé, et peut-être a déjà succombé. La voix de l'archange se fait entendre plus forte à l'oreille et au cœur de Jeanne : « Ma fille, lève-toi et va ! C'est toi qui feras lever le siège. » Jeanne s'inclina ; résister plus longtemps était impossible ; il fallait se résigner enfin, et partir...



## II

La Providence lui avait ménagé un secours inattendu ; car affronter le regard de son père, voir couler les larmes de sa mère, elle n'en était point capable. « Il y avait à côté d'elle, dit Lamartine, un homme de son sang, ou plus simple, ou plus tendre, ou plus enthousiaste de nature que son père, dans le sein de qui la pauvre inspirée trouva créance ou du moins pitié. L'histoire a conservé son nom, il demeurait au Petit-Burey, village situé sur la route de Vaucouleurs, près de l'ermitage de N.-D. de Bermont, et se nommait Durand Laxart. Il fut le premier croyant à sa nièce et le premier complice de son patriotisme libérateur. Ces seconds pères, dit encore le poète, sont plus tendres, plus paternels que les pères véritables ; et ils ont plus de faiblesses pour les enfants de la maison, parce qu'ils se défient moins de leur amour, et qu'ils aiment par choix et non par devoir. »

Pour soustraire sa nièce aux obsessions et aux reproches de sa famille, cet oncle maternel la prit quelque temps chez lui, sous prétexte de soigner sa femme alitée. C'était déjà un abri ; il devint bientôt un confident. Retenue par la pudeur des grandes âmes, la jeune fille fut cependant huit jours sans oser révéler son secret. Mais enfin la confiance et la crainte de déplaire à Dieu l'emportant, elle lui ouvrit son âme.

Etonné tout d'abord, mais bientôt séduit par la conviction persévérante de Jeanne, Durand Laxart

se résolut à entrer dans ses projets. Après tout, n'était-il pas dit qu'une femme perdrait la France, et qu'une vierge la relèverait? Cette femme n'était-ce point Isabeau, sa nièce ne serait-elle point la vierge? Il consentit donc à voir le sire de Baudricourt et à lui demander son appui. L'homme de guerre reçut assez mal le paysan, et après l'avoir écouté avec un sourire narquois et incrédule, il lui conseilla de renvoyer cette pauvre folle « bien souffletée chez son père. »

Jeanne s'attendait à cet échec qui lui avait été prédit par ses voix. Du moins elle avait lancé une reconnaissance du côté de l'ennemi. Elle se retira donc, toujours confiante, se logea chez d'honnêtes ouvriers, amis de son oncle, Henri Le Royer et Catherine, sa femme, et passa le reste de la journée en prières. Elle commença alors auprès de ces nouvelles connaissances, la vie de travail qu'elle menait chez sa mère. Elle filait avec Catherine et se rendait utile par toutes sortes de services. Pourtant rien ne pouvait la distraire de ses pensées. Dans sa chambrette ou à l'église, on la voyait souvent à genoux, tantôt plongée dans une ardente prière, tantôt le regard perdu dans un lointain mystérieux. A force de sollicitations, elle décida son oncle, qui ne la perdait pas de vue, à la conduire elle-même devant le gouverneur. Elle s'y présenta, en effet, dans ses gros habits rouges de paysanne, et le reconnut tout aussitôt parmi ses gens, bien qu'elle ne l'eût jamais vu :

— Je viens de la part de mon Seigneur, lui dit-elle, vous charger de mander au Dauphin de se bien tenir et de ne point assigner bataille à ses ennemis, car mon Seigneur lui donnera bientôt secours.

— Et qui est ton Seigneur, lui demanda Baudri-

court avec une ironie qu'il ne prenait pas la peine de déguiser.

— C'est Dieu, répondit Jeanne. Messire capitaine, continua-t-elle, sachez que depuis aucun temps Dieu m'a plusieurs fois fait savoir et recommander d'aller devant le gentil Dauphin qui doit être vrai roi de France, et qu'il me baillât des gens d'armes pour faire lever le siège d'Orléans, et le mener sacrer à Reims. » Ici le sourire de l'incrédule fit place à la colère du soldat. Qu'était donc cette péronnelle qui prétendait faire à elle seule ce que n'avaient pu ces milliers de braves chevaliers, les politiques et les hommes d'armes éprouvés qui entouraient le jeune roi ?

Le problème se levait devant lui dans son implacable folie ; — il congédia donc brusquement cette messagère de miracle en murmurant un propos de caserne qui la fit rougir et pleurer.

Force lui fut donc de revenir avec son oncle à Burey, et de là chez son père ; elle reprit ses occupations accoutumées, et de ces mêmes mains qui bientôt manieront l'épée et relèveront l'étendard de la victoire, elle se remit à tourner le rouet et à façonner ces travaux d'aiguille qui lui feront plus tard défier l'habileté de grandes dames de Rouen.

Pourtant l'agitation d'autrefois n'avait point cessé. Rien ne pouvait ramener sur ses lèvres le beau sourire de ses dix-sept ans. Le roi de France, ses malheurs passés, ses infortunes présentes, cette immense catastrophe qui menaçait le pays, la jetaient en des mélancolies sombres qui n'échappaient point aux regards inquiets de son père et de sa mère. Plus encore qu'autrefois elle était assidue à la prière, ardente à la communion, perdue en des méditations profondes et inexplicables.

Ne sachant à quoi attribuer ce souci qui la travaillait si cruellement, Jacques d'Arc et sa femme imaginèrent de la marier. Sa beauté méditative avait attiré bien des jeunes gens ; mais elle intimidait la familiarité, comme parle Lamartine, et déjà, « si on pouvait bien l'admirer, on n'osait pas l'aimer. » Pourtant certains partis sérieux étaient entrés en pourparlers avec la famille. Mais Jeanne avait déclaré nettement vouloir rester libre. Elle avait donné son cœur à Dieu par le vœu de virginité, elle le lui conservait.

Devant cette attitude les soupirants n'avaient point tardé à disparaître ; mais les conjonctures devenant plus favorables, d'accord peut-être avec les parents, un jeune homme du village se présenta, sous prétexte qu'étant petite, Jeanne lui avait promis le mariage. Il osait donc réclamer son cœur et sa main comme un droit, et se déclarait prêt à l'attaquer devant l'officialité de Toul si elle refusait. Le stratagème était habile. On connaissait la réserve, la douce et honnête timidité de la jeune vierge ; on escomptait la frayeur que tout tribunal inspire à l'homme des champs ; Jeanne n'avait pas même l'idée de ce que pouvait être un tribunal ecclésiastique. Tous croyaient donc qu'elle n'oserait se défendre ; et que, plutôt que de se laisser traîner devant des juges, elle préférerait se laisser marier. On se trompait. Forte de son droit, et soutenue par ses voix, elle parut devant le juge de Toul avec une assurance modeste qui le ravit. L'intrigue intéressée ne résista point à un examen sommaire et le prétendant en fut pour ses frais d'imposture et de procès.

## III

Il fallait une diversion à cette scène pénible : l'oncle Laxart se chargea de la fournir. Il vint donc trouver la famille de Jeanne et la réclama de nouveau pour lui venir en aide auprès de sa femme malade. Bien que décontenancé par l'accueil trop brusque de Baudricourt, Durant Laxart n'avait pas tardé à être reconquis par sa nièce. Elle parlait avec tant de conviction, son cœur la rendait si éloquente, qu'elle lui persuada de la mener de nouveau à Vaucouleurs.

Jeanne ne se le dissimulait pas, c'était le pas décisif, et une fois hors du village, elle n'y rentrerait plus. Aussi fit-elle confidence de son départ à une jeune fille qu'elle aimait tendrement et appelée Mengette; elle pria avec elle et la quitta après l'avoir recommandée à Dieu. Quant à Hauviette, sa compagne préférée, le cœur lui manqua pour lui dire adieu : elle s'éloigna sans la voir. « Craignant, dit-elle dans la suite, de ne pouvoir vaincre sa douleur, elle s'était contentée de pleurer en secret. » On aime à voir cette délicatesse et cette émotion de cœur dans l'héroïne qui, dans quelques semaines, affrontera les batailles et ne craindra ni le tonnerre du canon, ni les énormes pierres des bombardes.

Vêtue de sa robe de drap rouge, elle partit à pied avec son oncle. Les précautions avaient été prises pour un assez long séjour, de manière à n'éveiller aucun soupçon. La pucelle était joyeuse : pourtant il lui en coûtait beaucoup de quitter cette petite

patrie qu'est le pays natal. Chère et délicieuse image dont elle nommait un à un les êtres aimés; son père, sa mère, ses frères, sa sœur, ses amies! A mesure qu'elle s'éloignait, le toit paternel d'abord, puis le petit jardin familial, le cimetière des ancêtres, l'église et ses pieuses chapelles disparaissaient à ses yeux. Un sanglot monta du cœur soulevant sa poitrine, la tenant à la gorge; elle se prit à pleurer à chaudes larmes.

Une chose lui pesait surtout : c'était d'avoir trompé ses parents. « Elle ne cuide pas avoir péchié, a-t-elle dit; en toutes autres choses elle a bien obéi à eulx, excepté en ce partement. C'est Dieu qui le veut, et, puisque Dieu le commande, il le convient faire. Bien plus, si elle eust eu cent pères et cent mères, et si elle eust été fille de roi, si fut-elle partie. »

Sans même s'arrêter à Burey pour voir sa tante, la vaillante pucelle se rendit droit à Vaucouleurs, où son oncle Laxart la confia aux soins de bonnes gens qui la gardèrent chez eux pendant trois semaines.

Cependant les événements se précipitent. Le duc de Bedford, homme d'action et politique avisé, d'une énergie rare et d'une habileté consommée, avait résolu de poursuivre jusqu'à extinction la poignée de braves restés français. Baudricourt avait appris cette marche en avant; il savait Orléans assiégée et entourée d'un cercle de fer. Si le Dauphin était vaincu là encore, il ne lui restait plus qu'à se retirer au loin dans les montagnes du Dauphiné; c'était la débâcle à brève échéance.

Sous le coup de ces perplexités, le gouverneur craignit d'assumer une responsabilité terrible vis-à-vis de son Roi. La pucelle dont on lui avait parlé,

qu'il avait reçue et rudoyée, prétendait tenir le salut du royaume; avait-il le droit de repousser ce secours et cette chance de résurrection pour le pays? Elle se présentait au nom de Dieu, roi du ciel. Après tout, cette intervention était-elle donc impossible? Dans l'incertitude de trop mépriser ou de trop croire, il prit le parti d'en référer par lettre au Conseil du Roi, puis, ayant appris le retour de Jeanne, il voulut la prévenir en allant la trouver lui-même chez ses hôtes.

On fut donc fort étonné de le voir arriver, un matin, chez Henri Le Royer, mais accompagné de Jean Fournier, curé de Vaucouleurs. Celui-ci, pour plus de sécurité, avait pris son étole, de l'eau bénite et le livre d'exorcismes, armure de l'Eglise contre l'Esprit infernal. Il se revêtit donc et, au nom de son pouvoir spirituel, il adjura Jeanne de fuir si elle était couverte de maléfices ou en possession démoniaque, ou d'approcher si elle venait de Dieu. A cette vue, la jeune fille s'agenouilla et « moult humblement » s'approcha du prêtre en marchant sur ses genoux.

L'épreuve avait été facilement victorieuse; pourtant la sainte fille blâmait le prêtre qui, disait-elle, l'ayant entendue en confession, devait bien mieux la connaître.

La visite du gouverneur et du prêtre fit du bruit dans la contrée; de toutes parts on accourait pour voir et pour entendre l'envoyée de Dieu. Car si le capitaine de Vaucouleurs doutait encore, le peuple, lui, ne doutait plus. Jeanne suppliait tous ceux qui l'approchaient de l'aider à exécuter sa mission: « Faut sans faillir, disait-elle, que je aille vers mon Gentil Seigneur, le noble Dauphin, car le veut ainsi Monseigneur le Roi du ciel; c'est Lui qui me envoie, et quand je devrais marcher sur mes genoux, je irais. »

Catherine Le Royer et son mari, la voyant si sage, si pieuse, si pleine de sens et de bonté, la regardaient comme une âme d'élite. L'opinion populaire gagnait peu à peu et lui faisait une puissance. Les nobles eux-mêmes venaient mêlés aux gens de peu, pour l'interroger, et s'en retournaient convaincus.

De ce nombre fut un brave chevalier de Lorraine, surnommé Jean de Metz, qui, s'étant présenté chez Henri Le Royer, se fit l'écho des plaintes qui commençaient à se murmurer parmi le peuple. Il lui dit donc, en manière de protestation contre le capitaine de Baudricourt : « Eh bien ! ma mie, il faudra donc que le roi soit chassé et que nous devenions Anglais ? » Mais Jeanne l'interrompant : « — Je suis venue ici dans la chambre du Roi parler à Robert de Baudricourt pour qu'il veuille me conduire vers le Roi, et ne se soucie ni de moi ni de mes paroles. Et cependant, avant que le Carême soit à moitié, il faut que je sois près du Roi : il le faut, quand pour cela je devrais user mes pieds jusqu'aux genoux. » Puis, s'animant toujours, elle continua : « J'aimerais mieux filer toute ma vie auprès de ma pauvre mère, car ce n'est pas là mon état, mais il faut que j'aïlle, et que je fasse mon œuvre, parce que le Seigneur le veut ainsi ; car personne au monde, ni roi, ni duc, ni fille de Roi d'Ecosse, ni aucun autre, ne peuvent secourir le tant beau royaume de France, fors moi. » Un éclair passait dans les yeux de l'inspirée, son cœur brûlant de patriotisme faisait battre tous les autres à l'unisson du sien.

Jean de Novelempont, surnommé Jean de Metz, ému de l'éloquence entraînante de la jeune fille, mit sa main loyale dans la main de la voyante et lui promit, foi de chevalier, de la mener jusqu'au Roi. Un autre chevalier des environs qui se trouvait là,



Bertrand de Poulengy, gagné à son tour, prêta le même serment. Jean de Metz, résolu à tous les sacrifices, demanda à la pucelle quand il lui plairait de partir : « Ah ! plutôt aujourd'hui que demain ! plutôt demain qu'après ! » Telle fut sa réponse.

#### IV

Sur ce qu'il entendait raconter des vertus et de la mission de la pucelle, Charles de Lorraine, atteint d'une maladie rebelle à tout l'art des médecins, voulut la voir, dans l'espoir secret d'obtenir sa guérison. Il lui envoya donc une haquenée noire avec une lettre pour la prier de venir le visiter sur son lit de douleur. Jeanne se rendit au désir du duc, et Jean de Metz, inaugurant son rôle de protecteur juré, l'accompagna jusqu'à Toul. Elle continua la route avec son oncle, et se présenta au château. Charles la consulta sur sa maladie, mais elle lui déclara n'avoir aucune lumière sur ce point. Poursuivant sa pensée, elle l'exhorta à lui donner son fils et des gens pour la conduire au Roi. Elle lui promit de prier pour lui, l'avertissant toutefois que, s'il voulait recouvrer la santé, il devait abandonner sa vie déréglée, se réconcilier avec Dieu et reprendre en honneur sa vertueuse épouse injustement exilée de son palais. Le Duc attendait autre chose qu'une leçon ; sans vouloir s'engager trop, il congédia la pucelle et lui fit donner quelque argent. Ce fut le premier acte de la jeune inspirée dans cette campagne qu'elle allait entreprendre contre le désordre et l'immoralité,

causes les plus ordinaires de la décadence des Etats.

L'importance de Jeanne grandissait à chaque minute. Pourtant cette gloire naissante devait avoir un contre-coup terrible. Domremy fut averti enfin de tout cet éclat. Ce fut une colère et une désolation à peine croyables. L'homme austère et grave qu'était Jacques, se révolta. Eh quoi ! il allait donc se réaliser, le rêve sinistre qui lui avait montré sa fille au milieu des camps, mêlée aux soudards, devenue la honte de son sexe et l'opprobre de sa famille ! L'honneur antique se réveilla : père, mère, enfants, tous éclatèrent en sanglots. « Ces bonnes gens faillirent étouffer de douleur, dit Jeanne elle-même, et il s'en fallut de bien peu qu'ils ne perdissent le sens. »

Une décision virile fut prise sur l'heure : une députation partit pour Vaucouleurs avec ordre de ramener la fugitive, l'éhontée, de gré ou de force. Il paraît bien qu'ils ne trouvèrent point la coupable ; peut-être n'était-elle pas revenue de Nancy. Mais ils furent pleinement rassurés par tout ce qu'ils entendirent raconter d'elle de pieux et d'édifiant. Aussi prirent-ils le parti de s'en retourner aussitôt, soit pour éviter une scène pénible, soit pour porter le calme chez les vieux parents, soit enfin pour respecter l'ordre de Dieu qui se manifestait avec évidence. Pourtant Pierre ou Pierrelo, le plus jeune, et probablement le plus aimé des frères, resta dans la ville, pour attendre sa sœur.

Le premier soin de Jeanne à son retour, fut de faire écrire à ses parents pour rassurer leur sollicitude et se justifier. Elle les conjurait de lui accorder un pardon qu'elle méritait bien, puisqu'elle n'avait fait qu'obéir à Dieu ; plus tard, devant

---

ses juges, elle dira avec bonheur : « Je leur ai écrit, et ils m'ont pardonnée. »

Malgré les railleries des gens de guerre, malgré la colère des parents, en dépit de tout ce qu'il y avait d'étrange et d'inouï dans ce fait d'une jeune fille armée pour la défense de sa patrie, se faisant chef de guerre, les habitants de la vallée se laissaient gagner à la confiance et à l'enthousiasme. On répétait bruyamment qu'il fallait écouter Jeanne et qu'elle sauverait la France. Baudricourt avait eu le temps de se concerter avec le Dauphin et de recevoir sa réponse par un courrier. Ce que le peuple voulait, il l'accorda enfin, et le départ pour Chinon fut décidé.

Une dernière fois Jeanne s'était présentée chez lui, le jour même où se livrait la bataille de Rouvray-Saint-Denis, appelée *journée des harengs*, et lui avait dit : « En nom Dieu (au nom de Dieu, ce sera désormais sa manière d'affirmer un ordre reçu d'en haut), en nom Dieu, vous tardez trop à m'envoyer, car aujourd'hui le gentil Dauphin éprouve grand dommage auprès d'Orléans, et un bien plus grand encore lui est réservé, si vous ne m'envoyez à lui. » L'air d'assurance de la jeune fille impressionna vivement le vieux capitaine ; il nota cette date fatale dans son esprit et il ne tardera pas à apprendre le désastre. Cette prédiction fut le trait de lumière vainqueur, et on résolut de hâter le départ de la Libératrice.

---

## CHAPITRE IV

### Départ pour Chinon.

Quittant ses parents et son pays natal, après un voyage semé d'innombrables périls, elle parut devant le Roi en la ville de Chinon; et, d'une âme virile, elle confia, à lui seul, un secret d'en haut, ajoutant qu'elle était envoyée par Dieu pour lever le siège d'Orléans, et le conduire à Reims, où après la déclaration que Jésus-Christ était le souverain roi de France, Charles recevrait en son lieu et place, la consécration et les insignes du Règne.

(Léon XIII. *Décret.*)

### I

Le 13 février, de l'an de grâce 1429 (ou 1428, si l'on suppose les années à partir de Pâques, comme c'était alors l'usage), vers le soir, une grande foule était réunie sur la place d'armes de Vaucouleurs, entourant plusieurs cavaliers groupés sur l'ancienne voie romaine longeant la Meuse. Au milieu de ce groupe, on remarquait d'abord deux jeunes hommes de fière allure, montés sur de bons chevaux. L'un, Jean de Metz, paraissait le chef de la troupe : âgé de trente-deux ans, il était sérieux et grave; une importante mission semblait peser sur lui et il était de taille à la remplir sans hésiter.

Près de lui se tenait Bertrand de Poulengy, plus jeune, car il n'avait que vingt-huit ans; il semblait gai autant que courageux et prêt aux aventures.

A côté d'eux, un messenger royal, Colet de Vienne, chargé sans doute de quelque missive pour le Dauphin. Plus en arrière se trouvait un simple archer, nommé Richard, et deux domestiques, Jean de Hennecourt, serviteur de Poulengy, et Julien, valet de Jean de Metz.

Mais la foule ne voyait ni Jean de Metz, ni Poulengy; elle admirait uniquement un petit compagnon placé entre deux, monté sur un cheval commun et médiocrement armé. Sur son visage on lisait une résolution inébranlable, une foi courageuse et douce et une exaltation réfléchie. Nous avons reconnu dans le petit compagnon Jeanne la Libératrice inspirée de la France.

Dès qu'on avait su son départ prochain, toute la population s'était assemblée pour contribuer à l'équipement de la guerrière. On lui avait acheté un chaperon d'homme, bien nécessaire parmi les frimas d'hiver; un geppon ou justaucorps, espèce de gilet collant, des chausses longues liées au justaucorps par des aiguillettes; une tunique tombant jusqu'aux genoux; des housseaux, sorte de guêtres hautes, et enfin des brodequins avec éperons; une dague, une lance lui donnaient un aspect tout militaire. Ses cheveux noirs avaient été coupés jusqu'à la nuque et arrondis à la mode des cavaliers. Le bon Laxart et plusieurs autres s'étaient cotisés pour lui fournir sa modeste cavale. Quant à Baudricourt, il se contenta de lui bailler une épée, sans autre armure, de faire jurer à ses compagnons de la respecter et de la défendre toujours; enfin il la congédia en lui disant avec cette rudesse mélancolique que nous lui connaissons : Va... et advienne que pourra !

L'encouragement n'était point flatteur, ni l'équi-

pement capable de ravir une hallucinée. Une guerrière moins convaincue d'accomplir un devoir, n'eût pas tardé à jeter au loin ces oripeaux que la patrie libérale lui offrait pour tenter son salut; mais Jeanne comptait non sur les hommes mais sur Dieu.

Le changement de costume que l'on aura remarqué et dont on essayera plus tard de lui faire un crime, lui avait été imposé par le conseil de ses voix, autant comme marque de prudence et garantie de son honneur, que pour affronter les fatigues et les hasards de la guerre.

Ce fut un cri d'enthousiasme quand la Pucelle donna l'ordre de partir. Pour le peuple, ce n'était plus une femme, malgré sa triomphante jeunesse, c'était un ange, une idée revêtue d'un corps, le patriotisme enfin mu par l'âme de toute une nation en même temps que par sa mission providentielle. A ceux qui s'effrayaient de la voir s'engager dans cette voie où mille dangers l'attendaient : « N'ayez doute, disait-elle, si les hommes d'armes sont sur mon chemin, j'ai avec moi mon Dieu qui m'aplanira la route jusqu'à Monseigneur le Dauphin : « Ne craignez rien, disait-elle encore, Dieu me fait ma route; c'est pour cela que je suis née. »

Elle eut le courage de ne point retourner à Domremy; et ce fut d'un air vaillant qu'elle franchit la *Porte de France*, aujourd'hui encore debout, et se dirigea par Montigny-les-Vaucouleurs et Abainville. Cinq hommes et une jeune Pucelle : voilà le parti puissant qui part à la conquête de la France!! Quelques auteurs y ajoutent Pierrele, renfort très apprécié peut-être, mais au demeurant peu considérable!



Jeanne d'Arc à Chinon.





## II

C'était un rude voyage qu'entreprenait Jeanne pour rejoindre le Dauphin, il fallait traverser sur une étendue de cent trente lieues, un pays presque tout entier au pouvoir du duc de Bourgogne et des armées anglaises. La pauvre jeune fille avait à redouter ses protecteurs autant que ses ennemis ; et cependant elle s'avavançait avec une sérénité héroïque, s'enveloppant, par sa réserve, d'une barrière de respect, et par son entrain donnant confiance aux plus timides.

De prime saut, par la seule force de sa foi, elle avait acquis l'aplomb et le sang-froid d'un vieux chef de guerre. « Ayez foi, disait-elle, mes frères du paradis m'instruisent de ce que j'ai à faire ; ce sont eux qui me conduisent. » La première journée fut dure et périlleuse ; vingt-quatre heures de suite il fallut marcher sans prendre de repos. On traversa Sauvoy et on arriva le soir à Saint-Urbain, à une lieue de Joinville, sur les bords de la Marne ; le moustier du lieu fut le premier gîte. Là petite caravane repartit le lendemain après avoir entendu la messe ; elle évitait les villes et les grandes voies de communication, recherchait de préférence les chemins détournés, les sentiers creux et couverts. Il lui fallut traverser des forêts profondes, chevaucher sans route, sans guide, à travers des campagnes fangeuses, des hameaux écartés, et étonnés, dans leur silence, de cette invasion pacifique de gens de guerre.

C'était l'hiver ; tantôt la gelée couvrait les chemins de neige, tantôt des pluies torrentielles gonflaient les rivières qu'il fallait passer à gué. Un sacrifice marquait chacun de leurs pas.

Rien n'était édifiant comme de voir la jeune Pucelle s'avancer modeste et recueillie en Dieu, se signer à son réveil, en passant devant une croix ou une église ; réciter de longues oraisons et s'arrêter au son de la cloche de l'*Angelus*. « Beaux sires, disait-elle à ses compagnons, si vous vouliez, pourrions bien entendre la messe. » Mais Jean de Metz et Poulengy, pleins de respect pour elle comme ils l'avaient promis, n'en continuaient pas moins leur route par crainte d'être surpris. Deux fois seulement cette consolation lui fut accordée, à l'abbaye de Saint-Urbain, et dans la principale église d'Auxerre.

Les émotions ne manquèrent point. La confiance ne s'impose pas, et bien que la petite troupe fût composée de partisans dévoués, la mission de Jeanne, par elle-même si extraordinaire, ne laissa point de livrer carrière à l'imagination et aux soupçons de certains d'entre eux. Il leur arriva de lui tendre des pièges, de former des embuscades et de fondre tout à coup sur elle, comme pour la pourfendre de leurs armes. Mais sa fermeté jointe à la vénération qu'inspirait sa vertu, ne tardèrent pas à les gagner tous à sa cause. Aussi, fiers et joyeux de servir l'envoyée du Ciel, ils méprisaient le danger, et la traitaient comme une Reine.

Une seconde fois, une nuit entière de voyage devint nécessaire, et ajouta encore à la fatigue des premiers jours. Jeanne continua de montrer tant de force et de résolution qu'on eût rougi d'être moins énergique et moins résistant qu'une jeune fille de dix-sept ans.

Enfin on arriva aux confins d'une province restée française. A Auxerre déjà la Pucelle avait pu assister à la sainte messe, Gien lui ouvrit tout à fait le cœur. Là elle était en pays fidèle, et elle apercevait pour la première fois *ce tant fameux et si beau fleuve de Loire*, dont les eaux allaient, à peu de distance, baigner les murs d'Orléans, la cité héroïque.

Jeanne cessa dès lors de cacher son sexe et le but de son voyage. Les voix qui l'avaient soutenue le long de ses chevauchées, se faisaient entendre plus souvent que jamais. Les paroles ont-elles des ailes ? ou bien les anges annoncèrent-ils la grande nouvelle au cours des flots ? Le fait est que l'on apprit bientôt dans la ville si cruellement assiégée, « qu'une jeune bergerette, qu'on ne désignait déjà plus que sous le nom de *la Pucelle*, avait passé à Gien, accompagnée de quelques gentilshommes des marches de Lorraine, et qu'elle venait au nom et de la part de Dieu, faire lever le siège d'Orléans, et conduire le roi à Reims pour y être sacré. »

### III

Désormais en *pays de France*, la jeune guerrière se croyait en sûreté ; et, dans son innocence naïve, croyait à la vertu et au patriotisme de tous les sujets du roi. Pourtant le désordre était tel, et la décomposition sociale si avancée, qu'elle courut alors des dangers d'autant plus menaçants qu'ils étaient moins attendus. Frère Seguin, doyen de la Faculté de théologie de Poitiers, déposa sous le sceau du serment au procès de réhabilitation tenu à Rouen,

« qu'avant de connaître ladite Jeanne, il tenait de maître Pierre de Verceil, professeur de théologie, mort évêque de Meaux, que certains hommes d'armes profitant d'un désordre qui leur permettait de tout oser, s'étaient mis en embuscade pour s'emparer de la jeune héroïne et la dévaliser ainsi que ses compagnons. Heureusement la Providence veillait; au moment où la petite troupe passa, ils furent frappés d'atonie, une force surhumaine les immobilisa.

« Enfin tant exploitèrent et tant errèrent Jehanne et ses compagnons, » qu'après onze jours et deux nuits de marche par la Champagne, la Bourgogne, le Nivernais, le Berry et la Touraine, après avoir fait cent cinquante lieues à travers « pilleries, roberies, rivières à gué bien profondes, et passages renommés par leurs périls et dangers », ils arrivèrent à Fierbois, lieu de pèlerinage très fréquenté en l'honneur de sainte Catherine, où Jeanne pour honorer l'une de ses protectrices s'arrêta et entendit trois messes de suite. Depuis si longtemps elle en était privée et les circonstances devenaient si critiques pour elle et pour la France.

De là, elle fit écrire au Roi pour lui demander la permission de se rendre à Chinon où elle lui dirait, de la part de Dieu, bien des choses importantes. La réponse ne se fit pas attendre, et Jeanne quitta Fierbois pour Chinon. Le prince instruit par Baudricourt avait donné ordre de lui faire bon accueil et de la loger chez Jean de Gaucourt, capitaine de Chinon, et grand maître de la maison du roi. Une tour du château lui fut donnée pour résidence : elle y trouva des dames d'honneur pour lui tenir compagnie, et un petit page de quatorze ans, Louis de Contes, pour la servir.

C'était une cour bien étrange que celle où Jeanne venait d'être introduite. Errant un peu à l'aventure au gré des événements et des passions du moment, elle voguait à la dérive poussée par les courants du plaisir ou du malheur. Ses sentiments à l'endroit de l'inspirée de Vaucouleurs étaient bien disputés. Les conseillers réputés les plus sages détournaient le Dauphin d'accueillir et d'écouter une enfant qui, si elle n'était pas un suppôt de l'ange des ténèbres, était au moins la messagère de sa propre illusion. Il y avait folie, disaient-ils, à croire qu'une jeune et faible bergerette sans nom et sans aveu, pourrait ce que n'avaient pu les avis des sages et le courage des guerriers. La dignité royale exigeait qu'elle ne fût pas même entendue.

D'autres, moins incrédules, disaient qu'on pouvait voir, que cela n'engageait à rien. C'était pure curiosité, attrait de l'inconnu, espoir vague d'une assistance possible.

D'autres enfin constataient que les moyens humains étaient tous épuisés, et la cause du roi perdue à jamais si une intervention surnaturelle ne ramenait la confiance dans les cœurs, et la victoire sous le drapeau ; c'était le parti de la belle-mère du roi, et de toutes les âmes qui avaient conservé l'espoir d'un salut si longtemps désiré, toujours cruellement déçu.

Le Dauphin léger comme la jeunesse et l'inexpérience allait des conseils graves aux avis folâtres et flottait entre le plaisir et le devoir ; en proie aux politiques et aux flatteurs, il ne savait à quoi s'arrêter. Finalement voyant tout perdu, il tendit la main vers la planche de salut qui lui était présentée.

On décida donc que Jeanne serait entendue. En conséquence Jean de Metz et Poulengy reçurent

l'ordre de se présenter avec elle devant l'assemblée des dignitaires ecclésiastiques désignés par le roi. On lui demanda ce qui l'amenait à Chinon, et ce qu'elle prétendait. Jeanne refusa tout d'abord de répondre autre chose qu'elle voulait parler au roi, mais ce prince lui ayant fait signifier qu'elle eût à s'expliquer, elle céda enfin et dit qu'elle venait de la part de Dieu pour faire lever le siège d'Orléans et conduire le Dauphin à Reims. Les chevaliers attestèrent la protection évidente de Dieu sur leur voyage, et ne tarissaient pas d'éloge sur la Pucelle. On résolut d'étudier la cause avec maturité et d'envoyer tout d'abord des commissaires pour prendre des informations jusque dans le pays qui avait vu naître cette jeune fille à laquelle on cherchait vainement des précédents dans l'histoire.

Au milieu de ces incertitudes, des chevaliers arrivèrent d'Orléans envoyés par les plus fidèles appuis de la cause royale. On avait là-bas trop besoin de miracle pour ne pas croire à celui qui était annoncé. Ils venaient donc implorer le secours de la future libératrice. Leur intervention brisa toute résistance. Jeanne se faisait d'ailleurs chaque jour de nouveaux adeptes. De nombreux personnages venaient la visiter dans la tour de Coudray, s'y entretenir avec elle et s'en retournaient édifiés de sa foi, séduits par son enthousiasme et convaincus de sa mission divine.

La cour, l'Eglise, les bourgeois, l'armée avaient les yeux sur elle. On se racontait son enfance pleine de candeur, son adolescence toute de travail et de dévouement, ses visions merveilleuses, puis le dernier trait par lequel elle avait affirmé à Baudricourt le désastre de la journée des Harengs, à l'heure même où la bataille était perdue. Un

nouveau prodige vint affirmer ses lumières surnaturelles, et fixer l'attention de cette cour frivole.

Un homme hardi et sans scrupule passait à cheval au moment où la jeune fille rentrait dans le château « Est-ce donc là cette Pucelle dont on parle tant ? » cria-t-il, en la désignant du doigt, et en faisant un geste accompagné d'un propos brutal et impie, en usage à l'époque. Jeanne releva la tête : « Ah ! tu renies ton Dieu, lui dit-elle ; pourtant tu es bien près de ta mort. » Une heure après le soldat grossier et blasphémateur roulait dans un fossé, par suite d'une chute de cheval, et s'y noyait.

---

## CHAPITRE V

### Séjour à Chinon et à Poitiers.

Le roi fut stupéfait de ses déclarations, et pour agir avec plus de prudence et de sûreté, ... il l'envoya à Poitiers pour être examinée par une assemblée d'hommes illustres convoqués à cet effet... lesquels à l'unanimité renvoyèrent peu après la Pucelle avec un éclatant témoignage, qui rendant hommage à sa foi, à sa piété, à sa virginité et sa simplicité, concluait à la *divinité* de sa mission.

(LÉON XIII. — *Décret.*)

#### I

L'hésitation n'était plus permise; Charles VII reçut l'envoyée du Ciel. C'était le soir; des centaines de flambeaux éclairaient la salle royale. Trois cents barons et chevaliers richement vêtus, *plus que n'était le roi*, étalaient leurs parures, masquant le prince, comme perdu au milieu de ces splendeurs. « Si Dieu l'inspire véritablement, se disait-il, il la mènera à celui qui seul porte dans ses veines le sang royal; si c'est le démon, il la mènera au plus apparent de mes hommes d'armes. »

Jeanne fut introduite par le duc de Vendôme, et se présenta humblement, « comme une pauvre bergere, » mais avec une modeste assurance et comme conduite par la main de Dieu. Un moment éblouie par ce jaillissement de lumière, elle fit néanmoins ses révérences et inclinations, comme si elle eût été



---

nourrie en la cour, dit Jean Chartier; puis elle alla droit au roi, bien qu'elle ne l'ait jamais vu, et tombant à genoux : « Gentil Dauphin, lui dit-elle, j'ai nom Jehanne la Pucelle. Dieu vous donne bonne vie, sire.

— Ce n'est pas moi qui suis le roi, répliqua Charles.

Mais elle avec plus de force : — Par mon Dieu, noble prince, c'est vous, dit-elle, et non un autre. » Puis d'une voix solennelle : « Pourquoi ne me croyez-vous pas? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple. Car saint Louis et saint Charlemagne sont à genoux devant lui, faisant prières pour vous. Si vous me baillez gens, je lèverai le siège d'Orléans, et vous mènerai sacrer à Reims, et serez lieutenant du roi des cieux, qui est vrai roi de France! »

A ce signe la cour s'émerveilla et le Dauphin n'osa pousser plus loin la dissimulation. Pourtant un doute secret lui restait; or comme si l'envoyée de Dieu eût pénétré jusqu'au fond de son âme, elle le prit respectueusement à part, l'entraîna dans une embrasure de fenêtre et s'entretint avec lui à voix basse. A mesure qu'elle parlait le visage du roi s'éclairait d'une joie grandissante. On sut plus tard qu'elle lui avait révélé un secret, « ce dont il fut fort esbahy. »

Ce secret que l'on crut longtemps enseveli avec Charles VII et l'héroïne, (car elle n'a jamais voulu le découvrir), fut confié à Charles VIII par un des favoris du feu roi. Son doute était de nature à le faire rougir de sa mère et, s'il eût été vrai, à faire tomber de son front la couronne royale. La conduite d'Isabeau de Bavière n'avait rassuré ni la cour, ni le roi lui-même.

La réponse inspirée de la Pucelle levait toute inquiétude. Charles était bien le descendant de Philippe-Auguste et de saint Louis ! vrai fils de roi et héritier de la France !

Que la Pucelle fût inspirée, ce n'était plus même une question ; les faits parlaient assez d'eux-mêmes. Après l'entrevue avec le roi la cour était conquise du premier coup. La faveur du prince qui s'était publiquement déclaré satisfait de son entretien, l'intérêt si vif témoigné par Yolande de Sicile, sa belle-mère, les instances des députés de l'armée d'Orléans, la rumeur populaire si prompte à la proclamer l'ange de Dieu : tout lui faisait une auréole, tout concourait à créer autour d'elle une atmosphère de respect et d'espérance.

« Le Bâtard d'Orléans, le fameux Dunois, l'appelait par des messages réitérés, à Orléans pour retremper l'âme de ses soldats. Le duc d'Alençon, prince chevaleresque et courtois, accourait au bruit du prodige et embrassait avec la chaleur de la jeunesse et de l'enthousiasme la cause de l'inspirée. Les courtisans se pressaient autour d'elle au château de Coudray : les uns lui présentaient des chevaux de bataille, les autres l'exerçaient à se tenir en selle, à manier le coursier, à rompre des lances, tous ravis de la hardiesse, de la grâce et de la force qu'elle montrait dans ces exercices de guerre ; comme si l'âme d'un héros se fût trompée d'enveloppe en animant cette vierge de dix-sept ans de la passion des armes et de l'intrépidité des combats (1). »

(1) LAMARTINE. *Jeanne d'Arc.* 1

## II

Il ne faudrait pas, en effet, se représenter la jeune héroïne sous les traits d'une paysanne lourde, à la démarche lente, aux mouvements étroits et gauches; Dieu l'avait façonnée pour être chef de guerre. D'une taille svelte et élancée, forte et bien prise, modeste et animée, elle eût pu servir de modèle pour la statue de la vaillance ardente et calme. Elle avait le front moyen, les yeux grands, la prunelle brune, le regard mélancolique et d'une douceur inexprimable, la figure un peu longuette, le teint d'une extrême blancheur; des cheveux d'un beau noir abondamment fournis encadraient le visage et lui donnaient un aspect viril, avec leur coupe ronde à la manière des chevaliers.

Jeanne a trouvé un interprète de ses traits et de sa physionomie à la fois superbe et simple, sous l'ébauchoir d'une jeune princesse innocente comme elle, et marquée de Dieu comme elle, bien que d'un tout autre cachet. Je veux parler de la princesse Marie d'Orléans, artiste aussi pieuse qu'habile, créant un chef-d'œuvre de grâce et de beauté. Ces deux âmes vierges et nobles étaient faites pour se comprendre; la fille des rois et la fille du peuple brillent ainsi, l'une par l'autre, dans l'histoire, d'un éclat incomparable.

La parole de Jeanne était insinuante; sa voix bien timbrée; elle s'exprimait avec facilité et élégance. Quand il s'agissait de sa mission, les phrases cou-

laient pressées sur ses lèvres, et pour la défendre, le trait était vif, la riposte parfois terrible. Plus d'un de ses interlocuteurs a reçu en pleine poitrine des réponses alertes, pénétrantes comme la flèche, sanglantes comme elle. Tel est le portrait que les contemporains nous ont conservé de la Pucelle.

La Pucelle ! C'est en effet le nom qu'elle s'est attribué après l'acte solennel du vœu de virginité, et il est le reflet de toute sa vie. Le nom de *la Vierge* étant réservé à la mère du Sauveur, la Vierge modèle, la Reine des Vierges, il cessait d'être en usage courant dans la société chrétienne. Le mot de *Pucelle* avait été adopté, et il s'est conservé en parlant de Jeanne d'Arc, même après avoir disparu de notre langue. On l'a surnommée la *Pucelle d'Orléans* à cause de sa victoire, ou bien on dira simplement *la Pucelle* pour attester et célébrer sa vertu sans tache.

Le roi était convaincu de la mission de la Pucelle, mais il s'en fallait que son conseil fût convaincu comme lui. Quatre influences y dominaient et se disputaient l'esprit et la volonté de Charles : Georges de la Trémouille, baron de Sully, hostile à la jeune fille ; Regnaut de Chartres, archevêque de Reims, et chancelier de France, dévoué au précédent et dès lors peu favorable à Jeanne, que pourtant il finit par subir ; Robert le Maçon, seigneur de Trèves en Anjou, indécis et tiède ; Raoul de Gaucourt, bailli d'Orléans, non hostile pour le moment, mais qui le devint dans la suite par jalousie ; enfin Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII et maître Gérard Machet, confesseur du roi et plus tard évêque de Castres, pieux et savant docteur, tous deux partisans déclarés.

Le chancelier craignait la dérision des Anglais si la

France confiait son épée à une main qui n'avait tenu jusqu'ici que la quenouille. On redoutait aussi le jugement sévère du clergé en face d'une inspiration qui pouvait tenir du sortilège, et n'avait point été éprouvée selon les règles du droit canonique. Après tout les intérêts les plus graves n'étaient-ils point en jeu ? Il s'agissait de confier la vie et la mort de milliers d'hommes, la dernière ressource du pays, à une jeune fille sans expérience et sans gloire. Comment des généraux, vieillis sous les armes, consentiraient-ils à recevoir d'elle une direction, si sa mission divine n'était pas mise hors de conteste ?

Le roi jugea donc sagement et prudemment « en affaire de si grande importance, » qu'il fallait préalablement envoyer Jeanne à Poitiers, pour y être examinée par l'Université, les membres du Parlement de Paris restés fidèles à sa cause et les conseillers qu'il jugeait à propos de leur adjoindre ; il promit de s'y rendre lui-même afin de donner à la décision tout le poids et l'appareil dont elle avait besoin, pour convaincre la nation, lui donner toute garantie d'impartialité et tout l'appui nécessaire.

Jeanne quitta donc la maison de Guillaume Bellier de Gaucourt et s'achemina vers Poitiers escortée des gens du roi. Quand elle fut à mi-chemin, elle demanda où on la conduisait.

— A Poitiers, lui fut-il répondu. « En nom Dieu, répliqua-t-elle tristement, je sais bien que je auray beaucoup à faire à Poitiers ; mais Messire y aidera ; or allons de par Dieu. »

Jeanne fut reçue dans la maison d'un avocat au Parlement, Jean Rabuteau, dont la femme jouissait d'une excellente renommée. « On la lui bailla en garde. »

## III

La commission se réunit aussitôt. L'archevêque de Reims, l'évêque de Chartres, le futur évêque de Senlis, l'évêque de Maguelonne, l'évêque de Poitiers et le futur évêque de Meaux, confesseur du roi, en étaient les principaux membres. On leur avait adjoint des chanoines et des religieux dominicains, entre autres maître Séguin qui nous a conservé les précieux détails de ces conférences.

Ils vinrent donc trouver la Pucelle chez l'avocat général, et lui montrèrent par belles et ingénieuses raisons qu'on ne pouvait la croire sur parole. Deux heures durant, chacun put lui exposer ses arguments, faire ses objections, dire ses répugnances et développer les graves responsabilités d'une telle entreprise. Jeanne leur répondit avec une simplicité pleine de franchise, une hauteur de vues et un accent de conviction tels qu'ils en furent ébahis. Certaines de ses répliques nous sont parvenues, pétillantes de foi, de bonne humeur et de fine ironie.

— Jeanne, lui dit Guillaume Aimeri, dominicain, vous demandez des gens d'armes, et vous dites que c'est le plaisir de Dieu que les Anglais laissent le royaume de France, et s'en aillent en leur pays ; si cela est, point n'est besoin de gens d'armes ; le seul plaisir de Dieu suffit.

— Les gens d'armes batailleront, répondit-elle, et Dieu donnera victoire.

Le théologien se déclara satisfait... Mais frère

Séguin, autre dominicain, « et bien aigre homme, » ne le fut pas, et s'avisade demander à la Pucelle en son jargon limousin : quelle langue parlait la voix dont elle se disait assistée ?

— Meilleure que la vôtre, fit Jeanne, piquée sans doute de cette question quelque peu saugrenue.

Blessé à son tour, le docteur répliqua :

— Croyez-vous en Dieu ?

— Mieux que vous, répondit la Pucelle, dont la foi simple et forte avait deviné, sans doute, la conviction faite d'arguties de son interlocuteur.

Maître Séguin ne se tint pas pour battu, et remontant dans la région des principes :

— Eh bien ! reprit-il, Dieu défend de vous croire sans un signe qui oblige à le faire. Pour moi, jamais je ne donnerai au roi le conseil de vous confier des hommes d'armes pour les mettre en péril, si vous ne montrez un signe de la protection et de la mission de Dieu.

L'argument ne manquait ni de valeur, ni de sérieux ; aussi un murmure approbateur vint-il l'appuyer. Tous demandaient un signe, c'est-à-dire un miracle.

— En nom Dieu, dit Jeanne avec dignité, ce n'est pas à Poitiers que j'ai été envoyée pour donner des signes ; mais conduisez-moi à Orléans, avec si peu d'hommes que vous voudrez, et je vous en donnerai. Le signe que je dois donner, c'est de faire lever le siège d'Orléans !

Les docteurs continuèrent de plus belle, faisant étalage de science, citant des textes d'auteurs qui défendaient de croire trop légèrement aux révélations.

— Cela est vrai, répondit Jeanne, mais il y a plus de choses écrites au livre de Dieu qu'aux vôtres.



Prise d'Orléans (d'après la fresque de Lenepveu).





On sait qu'au contraire des pièces des deux procès de condamnation et de réhabilitation, celles du conseil de Poitiers ont disparu ; il faut savoir gré au Frère Séguin, « aigre clerc, » de nous avoir conservé un récit où il n'est guère flatté, mais dont on peut tirer quatre prophéties bien frappantes : la première qu'avec des troupes, si faibles qu'elles soient, Jeanne ferait lever le siège d'Orléans, et abattrait la puissance des Anglais ; la seconde que le Dauphin serait bientôt sacré à Reims ; la troisième qu'il serait remis en possession de sa capitale infidèle ; la quatrième enfin que le duc d'Orléans sortirait des prisons d'Angleterre ; or chacune de ces prophéties recevra son accomplissement ; non pas toutes du vivant de la Pucelle, ce qui montre plus encore l'intervention divine dans ses affirmations.

Les examens se succédèrent fréquents, détaillés, interminables ; aux séances publiques s'ajoutèrent des séances privées : chacun voulait la voir et l'interroger. Magistrats, hommes de guerre, gens d'Eglise, grands et petits la harcelaient de questions, traitaient parfois ses affirmations de rêveries, lui opposaient des objections longtemps mûries, des arguments habilement préparés ; elle les déjouait d'un mot, sans perdre le calme et la simplicité, sauf lorsqu'elle proclamait les ordres de Dieu et affirmait sa mission.

L'enquête devait porter non pas sur la doctrine seulement, mais sur sa vie et ses mœurs. Aussi avait-on placé près d'elle des femmes au regard sûr, pénétrant, à la vigilance inflexible. Elles ne purent rien découvrir « sinon qu'elle était bonne chrétienne, vivant bien catholiquement et selon Dieu. » Les Franciscains envoyés à son village natal rendirent le même témoignage.

On la voyait en effet toujours pieuse, toujours modeste, se rendre souvent dans la chapelle du château, s'y livrer aux exercices de la plus tendre dévotion et donner partout les marques les plus sérieuses d'une foi vive et d'un dévouement absolu à Dieu. Pourtant les critiques ne manquaient pas. Certaines dames et demoiselles vinrent lui demander pourquoi elle ne prenait point habit de femme.

— Je crois bien que cela doit vous paraître étonnant, leur répondit-elle, mais ne dois-je point combattre en armes pour le gentil Dauphin, et me trouver dans la mêlée des troupes ?

— Pourquoi appelez-vous toujours Charles notre benoît seigneur, Dauphin et jamais roi ?

— Ne l'appellerai roi que quand il sera sacré et couronné à Reims, où le mènerai avec le secours de Dieu.

#### IV

Telle est en effet la conception chrétienne du pouvoir, reçue au moyen âge. Le prince ne devenait roi que par l'onction sacrée. Dieu est la source de l'autorité ; c'est par lui que les rois règnent et fondent de justes lois, disent nos saints Livres, et le sacre n'est que l'expression de cette doctrine.

Les peuples modernes qui aiment à jouer sans remords avec la couronne, parfois même avec la tête des rois, n'admettent point cette théorie si simple et si grandiosé. Elle est pourtant la seule digne à la fois de celui qui commande, et de celui qui obéit. Si elle montre au premier la paternité de

Dieu comme le principe et le modèle de la sienne, et sa justice comme le témoin de ses responsabilités; elle montre au second, qu'en obéissant, ce n'est point à un homme qu'il se soumet, mais à Dieu. On a beau faire; les formes du pouvoir peuvent changer, l'élection succéder au droit de naissance; la vérité demeure. Que le sujet de l'autorité soit présenté à Dieu par une loi d'hérédité ou par un vote quelconque, peu importe; le Créateur des sociétés sacre seul le pouvoir, seul il rend l'obéissance obligatoire en conscience.

Au bout de trois mois d'enquêtes, les docteurs firent leur rapport au Conseil. Ils commencent par féliciter le roi de n'avoir, dans cette nécessité du royaume, ni rejeté les offres de la Pucelle, ni cru trop légèrement à ses paroles, mais d'avoir sérieusement cherché dans sa vie et dans ses actes la preuve que sa mission était divine. Pendant plusieurs semaines, disent-ils, Jeanne a été gardée, visitée par toutes sortes de personnes, notamment par nobles et prudentes dames, et l'on n'a trouvé en elle que « bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse, » qu'à leur avis, c'était une personne très bonne, et qu'il n'y avait rien que de bon dans son fait.

Ils déclarent à l'unanimité que Dieu étant le créateur et le conservateur des sociétés, il lui appartient de prendre les moyens de les soutenir, que rien ne lui est impossible, que la Bible est pleine de mystères et d'exemples qui peuvent autoriser une humble femme à combattre, même sous des habits d'homme, pour la délivrance de son peuple. En conséquence, ils concluent :

1° Que icelle pucelle est une bonne personne, chrétienne et vraie catholique;

2° Que sa vie sainte, sa louable réputation, la simplicité de sa conversation et ses réponses prudentes paraissent inspirées et permettent de croire à ses paroles ;

Que 3°, vu l'état des affaires, la détresse du Roi et du royaume, l'abattement et la désolation des sujets, qui n'ont d'espoir qu'en Dieu, le roi peut licitement accepter les services de ladite pucelle et l'envoyer au secours d'Orléans.

Plusieurs proclamèrent hautement qu'ils *la tenaient pour inspirée et conduite par Dieu*. Ce jugement fut rapporté au procès de réhabilitation par le Frère Séguin, le chevalier d'Aulon, de Gaucourt, maître Jean Barbin, le duc d'Alençon et plusieurs autres.

Voilà donc le jugement authentique de l'Eglise, concluerons-nous à notre tour avec M. l'abbé Debout. Un évêque vendu aux Anglais pourra venir plus tard, s'entourer de complices et essayer de se substituer à la haute et sainte personnification de l'Epouse du Christ. Dans la suite des siècles, des ennemis de tout nom et de tout costume pourront répéter mensongèrement que l'Eglise a condamné Jeanne d'Arc ; disons-le hardiment : c'est pure calomnie. L'Eglise a parlé au début de la vie publique de la Pucelle ; sérieusement et longuement elle a examiné sa vie, sa foi, ses mœurs, ses prétentions. Son arrêt a été prononcé au nom de l'archevêque de Reims, il a été signé par les prélats les plus honorables et les théologiens les plus consciencieux. Jeanne s'était soumise à eux, malgré son impatience de combattre : elle avait reconnu leur autorité ; elle s'est présentée sous son habit d'homme et de guerrier et ils ont approuvé sa conduite, sachant que si Dieu la voulait dans les

camps, elle devait prendre la tenue des camps.

La Pucelle avait des adversaires puissants, même au sein du Conseil ecclésiastique; le chancelier du royaume, archevêque de Reims et président de ce Conseil, lui était hostile; et cependant, avec ses collègues, il déclare n'avoir rien à blâmer ni dans sa croyance, ni dans ses mœurs, ni dans son habit. L'Eglise lui a donc donné une approbation formelle par l'organe de ses représentants impartiaux; elle a acclamé sa mission et l'a bénie avant qu'elle s'élançât, au nom de Dieu, contre les ennemis de la France, sa fille aînée. La cause est jugée pour tout homme de bonne foi.

---

## CHAPITRE VI

### En marche sur Orléans.

Alors elle qui jamais n'avait fait usage du bouclier et du casque, fit l'admiration de tous ; en montant à cheval, brandissant l'épée d'une main, et de l'autre élevant l'étendard où l'on remarquait l'imagé du Sauveur, elle se dévoua aux travaux et périls de la guerre et se porta intrépidement au milieu des ennemis.

(Léon XIII. *Décret.*)

#### I

La décision des examinateurs avait entraîné celle du Conseil royal. Le temps pressait, il fallait partir sur-le-champ. Charles VII quitta Poitiers, emmenant la Pucelle, et s'en revint à Chinon par Chatellerault ; puis il l'envoya à Tours où les préparatifs de guerre devaient s'achever. Elle y reçut l'hospitalité dans le superbe hôtel habité par Jean du Puy, seigneur de la Roche-Saint-Quentin, conseiller du Roi et par sa femme, noble et pieuse personne, Eléonore de la Peau ou de Paul.

Le Roi fit armer la Pucelle et lui donna une maison militaire, c'est-à-dire un état ou l'équipage d'un général, chef de guerre. Cet état se composait, outre Pierre, son frère, Jean de Metz et Poulengy, d'un chevalier, Jean d'Aulon, homme prudent et sage et le plus probe des hommes de guerre, au témoignage

de Dunois; de deux pages, qui furent Raymond et Louis des Contes; de deux hérauts d'armes, Guyenne et Ambleville; de deux varlets et d'un maître d'hôtel.

Pour achever une maison, il manquait encore un personnage essentiel au moyen âge, époque de foi, et auquel la Pucelle tenait plus qu'à tout autre; c'était un confesseur ou aumônier. Le salut était encore, malgré tout, la grande affaire pour cette société perdue de mœurs, mais au fond, croyante et pétrie de christianisme. Si elle était dégradée par le plaisir, le jeu et les excès de guerre, du moins elle se condamnait intérieurement. Nous avons fait des progrès depuis lors. Nous faisons parade d'impiété, en sommes-nous meilleurs? Hélas!

Un bon religieux des ermites de Saint-Augustin de Tours, Jean Pasquerel, ami de la famille, lui fut présenté par son frère; elle l'accepta de suite sur sa réputation de grande piété, et dès le lendemain lui demanda de l'entendre en confession. Il l'entendit en effet, chanta pour la première fois la messe devant elle et lui promit de ne la quitter plus, promesse à laquelle il resta fidèle jusqu'aux jours de la captivité.

Il fallait armer aussi la Pucelle; le roi voulut cette armure légère et blanche, en signe de la candeur de l'héroïne. Mais elle refusa l'épée que le prince voulait lui offrir. Ses saintes lui avaient dit qu'on trouverait dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois, celle que le Ciel lui avait destinée.

Elle fit donc écrire aux prêtres de ce sanctuaire pour leur donner des indications précises sur le lieu où cette épée était déposée depuis des siècles peut-être. Un armurier de Tours s'y rendit avec la lettre, fit pratiquer des fouilles derrière l'autel et trouva, à peu de profondeur, une épée toute rouillée et marquée de cinq croix. Elle avait sans doute servi à



quelque preux des âges passés, aux croisades peut-être, et se trouvait là avec bon nombre d'autres, probablement en ex-voto de reconnaissance. Après son repos séculaire, plus heureuse chance ne pouvait lui advenir. On a fait un poème sur la Durandal fameuse de Roland ; l'épée aux cinq croix méritait sans doute une aussi belle histoire, Jeanne allait en écrire la plus belle page.

Aux premiers efforts de l'homme de métier, la rouille tomba comme par enchantement. Les prêtres firent à l'heureuse préférée une gaine magnifique en velours vermeil, toute parsemée de fleurs de lis d'or ; les habitants de Tours, piqués d'émulation, lui en firent une de drap d'or ; mais Jeanne, fille de Dieu et fille du peuple, toujours simple et pratique, leur préféra un beau et solide fourreau de cuir, « moins bel à la montre, plus dur à l'usage. »

Enfin, il lui fallait un étendard. Un peintre de Tours, Heuves Polnoir fut chargé de l'exécuter. Jeanne en détermina elle-même tous les détails. Pour obéir à ses voix, il fut de couleur blanche aussi, semé de lis, fleur héraldique de la France, et frangé d'or. Elle y fit peindre le Sauveur assis sur des nuées, levant une main comme pour juger ou bénir et de l'autre portant le globe du monde. A droite et à gauche, deux anges étaient en adoration ; l'un tenait un lis, symbole de la royauté française. Les mots *Jhesus, Maria* s'y lisaient en gros caractères ; sur le revers, l'écu de France tenu par deux anges.

De plus, sur une petite banderolle appelée pennon, elle avait fait peindre l'Annonciation : un ange offrant une fleur de lis à la Très Sainte Vierge.

« — Prends ton étendard de la part du roi du

Ciel, lui disaient ses sœurs du paradis, et porte-le hardiment. »

On la vit toujours, depuis lors, porter cette bannière sacrée; et quoiqu'elle aimât beaucoup son épée de sainte Catherine, « elle aimait davantage, voire même quarante fois plus, sa bannière. »

## II

Ainsi la jeune guerrière avait reçu du roi son armure et de Dieu son épée et son étendard. L'armure lui servira de défense, avec son épée elle entraînera les troupes en criant : en avant; l'étendard, signe de sa mission divine, remportera la victoire. Son armure, venant des hommes, ne suffira pas toujours à la défendre; son épée chassera le désordre, mais ne se rougira jamais de sang; son étendard la conduira d'abord à la peine, puis à l'honneur — toujours au devoir.

Ici deux observations s'imposent : la première que si le triomphe de Jeanne paraît complet au dehors, si la cour et l'armée s'inclinent devant l'évidence et la volonté du roi, pourtant les opposants ne désarment pas. Il y a des ralliés sans doute, et de puissants; nous verrons bientôt l'archevêque de Reims notamment se déclarer pour elle et prendre la tête du mouvement (jusqu'à nouvelle volte-face, il est vrai); mais l'opposition sourde ne manquera ni une occasion, ni un prétexte de contrarier ses plans et de miner son influence.

L'obstacle sera la vénalité des uns, la vanité des

---

autres, l'inconduite de beaucoup, l'indolence du roi, et plus encore la justice de Dieu réclamant une réforme générale des mœurs, comme condition du succès. La Pucelle aura l'œil sur ce renouvellement nécessaire ; ce sera sa première tâche, elle l'exigera ; sa vaillancé et l'aide de Dieu feront le reste.

A la lumière de ces deux flambeaux bien des murmures vont s'expliquer ; bien des vilénies dénoncer leur cause et leur mystère, jusqu'à la vilénie monstrueuse de la trahison dernière, et celle d'un jugement trois fois inique.

Avant de partir Jeanne voulut donner au roi une nouvelle preuve de sa mission divine. Elle lui prédit que sous peu de jours, elle délivrerait Orléans ; qu'elle serait blessée d'un trait, mais sans être frappée à mort, et que bientôt après elle le conduirait à Reims pour être sacré.

Le sire de Rotslaer, gentilhomme flamand, consigna cette prédiction et en envoya la copie à plusieurs personnages de Belgique. La lettre existe encore ; et M. Quicherat, qui pourtant n'était point un croyant, en a donné des extraits. Le miracle est palpable et la prophétie n'admet pas même le doute. Le Frère Pasquerel a dit dans ses dépositions qu'elle avait renouvelé cette prédiction à Orléans même, le jour où elle reçut son accomplissement. On était au 22 avril, et la Pucelle n'entrera à Orléans que le 29 du même mois ; elle ne sera blessée que le 6 mai, c'est-à-dire quinze jours après, et n'assistera au sacre du roi, à Reims, que le 11 juillet.

A moins de contester toute certitude historique, il est impossible de résister à la logique des faits. Un poète pourra bien dire qu'elle a été illuminée par son cœur. Les poètes excellent à trouver ces jeux d'expression aussi vides que brillants ; « mais,

dit M. Quicherat, si cette prédiction, malgré la respectable autorité sous laquelle elle se présente, pouvait être encore l'objet d'un doute, voici de quoi la mettre au nombre des faits les mieux prouvés : « elle fut consignée dans un registre de la Chambre des Comptes du Brabant, par le greffier de la Cour, comme renseignement extrait d'une lettre écrite à Lyon, le 22 avril 1429, quinze jours avant l'évènement; et, à la mention, se trouve ajoutée une note où le greffier brabançon avertit que les faits annoncés s'étaient accomplis. »

Les préparatifs terminés, la guerrière armée de pied en cap prit congé du roi, et se mit en marche vers Blois. Jeune fille elle laissait dans la ville une amie de cœur, nommée Héliotte, fille de l'artiste qui avait exécuté son étendard. En dépit de l'adage, les honneurs chez elle n'avaient point changé les mœurs; elle était restée simple et bonne; et plus tard, lorsque dans tout l'éclat de sa gloire elle apprendra qu'Héliotte va se marier, elle écrivit au Conseil de la ville de Tours pour demander pour elle une dot honorable, en souvenir de la Pucelle.

Le cortège d'honneur se composait de Raoul de Gaucourt, chambellan du roi et gouverneur d'Orléans, de Regnault de Chartres, chancelier de France, enfin revenu de ses longues et opiniâtres préventions, et d'un grand nombre d'hommes d'armes que le Dauphin avait mis à la disposition de l'héroïne. Elle partit le 21 avril « chevauchant et portant aussi gentiment son harnois, que si elle n'eût fait autre chose de sa vie, ce dont plusieurs s'émerveillaient, mais bien davantage les docteurs, capitaines de guerre et autres. »

Le duc d'Alençon les avait précédés à Blois, pour acheter des vivres, enrôler des soldats et chercher

---

les fonds nécessaires pour les avances accoutumées aux hommes de guerre. Le peuple se pressait en foule dans toutes les villes et bourgs où passait la Pucelle. Le courage était revenu avec la confiance. Le convoi des denrées s'organisait lentement, et plusieurs se demandaient tout haut si la jeune guerrière pourrait le faire entrer dans Orléans : « Ne craignez pas, dit Jeanne, le convoi entrera sans peine ; nous irons à notre aise et pas un Anglais ne sortira ou ne fera semblant. »

### III

Les maréchaux de Rais et de Saint-Sévère de Boussac réunis à Blois avec La Hire et Xaintrailles, avertis par le chancelier de respecter dans cette fille la mission de Dieu et la volonté du roi, la reçurent triomphalement à son arrivée à Blois. Le peuple lui fit une ovation. Quant à elle, fidèle servante de Dieu autant et plus que du trône, elle commença par entreprendre de réformer les mœurs et les scandales de l'armée, et par ramener la prière au milieu des camps pour mériter les secours d'en Haut.

« La guerre, dit Michelet lui-même, avait changé les hommes en bêtes sauvages : il fallait de ces bêtes refaire des hommes, des chrétiens, des sujets dociles. Grand et difficile changement. Quelques-uns de ces capitaines armagnacs étaient peut-être les hommes les plus féroces qui eussent jamais existé. »

La foi restait au fond des âmes, mais si loin enfouie qu'elle ne jetait plus que des lueurs dou-

teuses et bien rares, en sorte que les sauvages, dont parle Michelet, trouvaient facilement le moyen d'allier de la manière la plus bizarre la religion au blasphème et même au brigandage. On connaît la boutade gasconne de La Hire : « Si Dieu se faisait homme d'armes, il serait pillard. » Quand il allait au butin il faisait sa prière, mais pas trop claire, ne voulant pas être entendu, mais il espérait être compris : « Sire Dieu, je te prie de faire pour La Hire ce que La Hire ferait pour toi, si tu étais capitaine et si La Hire était Dieu. » On juge si une révolution sanitaire s'imposait!

Pendant les deux ou trois jours que l'on mit à charger sur des bateaux les munitions de toutes sortes, approvisionnements de poudre, d'armes et de vivres, elle réunit les prêtres matin et soir sous une bannière rouge, qu'elle avait fait faire tout exprès par l'intermédiaire de son confesseur, et qui représentait Jésus crucifié.

Elle était si convaincue que sa mission était providentielle, et que toute sa force viendrait de Dieu, qu'elle n'avait confiance en aucun homme de guerre, s'il ne lui paraissait digne, par sa conduite, de la protection du Ciel. Pleine d'horreur pour l'impiété brutale et pour les vices qui s'épalaient sous ses yeux, avec autant d'inconscience que de fierté, elle résolut de faire tous ses efforts pour assainir l'atmosphère pestilentielle de l'armée.

Certains hommes étaient loin de subir l'ascendant vainqueur de sa vertu, et n'avaient pour elle qu'un dédain superbe. Habités à la licence d'une vie sans discipline et sans frein, ils ne l'entendaient, que le sourire aux lèvres, parler de prières, d'apparitions et de sacrements. Ils ne marchaient qu'en maugréant sous les ordres d'une fille qui comptait

pour rien les grands coups de lance et d'épée, et ne mettait sa confiance qu'en des patenôtres insipides!

Pour lui plaire, il fallait jeter aux flammes les cartes et les dés, tout ce qui amuse et passionne, s'interdire scrupuleusement les jurements et les blasphèmes, renoncer aux instruments de sorcellerie si bien à la mode. Des prédicateurs populaires s'attachaient aux pas de l'envoyée de Dieu, appelaient les soldats à chanter avec eux des cantiques tandis que la Pucelle chassait du plat de son épée les ribaudes, et s'efforçait de faire disparaître tout ce qui pouvait être un danger, ou une excitation au mal. On n'admettait aux exercices que ceux qui s'étaient confessés tout récemment, et des prêtres se tenaient prêts à les entendre à toute heure. « L'esprit de Dieu soufflait en tempête sur les âmes. La religion, le patriotisme et la guerre agitaient les foules. L'humble Jeanne suivait à pied dans les rues de Blois, les prédicateurs; mais son humilité même la désignait à la passion de la multitude. L'armée purifiée par les réformes et par la discipline, se recrutait mieux. De nombreuses compagnies d'hommes d'armes accouraient de toutes les provinces au bruit du prodige. L'étendard de la vierge de Domremy était véritablement l'oriflamme de France (1).

Mais avant de quitter Blois et de prendre une offensive qui pouvait devenir sanglante d'un moment à l'autre, elle voulut épuiser les avances pacifiques, et envoya aux Anglais une de ces lettres, alertes et vigoureuses où elle excellait. « Elles ont, dit Michelet, un caractère héroïque que personne n'eût pu feindre, une vivacité toute française, à la Henri IV, mais deux choses de plus : naïveté, sainteté. »

(1) LAMARTINE.

JHESUS, MARIA (1) !

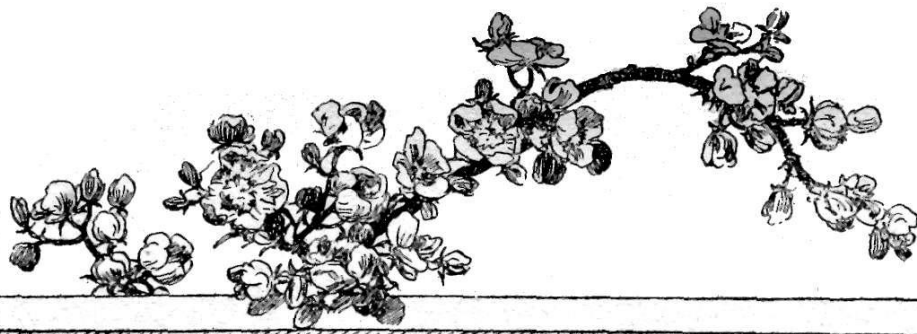
« Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dites régent du royaume de France, vous, Guillaume de la Poule (Pole), comte de Suffolk, Jehan, sire de Talebot (Talbot), et vous, Thomas, seigneur d'Escales (Scales), qui vous dites lieutenants dudit Bedford, faites raison au Roi du ciel; rendez à la Pucelle qui est ici envoyée de par Dieu, les clefs des bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est venue ici de par Dieu pour réclamer les droits du sang royal; elle est toute prête à faire la paix si vous voulez lui faire raison, c'est-à-dire si vous abandonnez le territoire de la France en payant les dommages que vous lui avez faits.

« Et vous tous archers, gentils compagnons de guerre et autres, qui êtes devant la ville d'Orléans, allez-vous-en, de par Dieu, en votre pays; et si ainsi ne faites, attendez des nouvelles de la Pucelle qui vous ira voir à votre grand dommage.

« Roi d'Angleterre, si vous ne le faites, je suis chef de guerre, et en quelque lieu que je trouverai vos gens, je les combattrai, je les chasserai, je les ferai aller, veuillent ou non veuillent; et s'ils ne veulent obéir, je les ferai tous occire. Je suis envoyée ici de par Dieu, le Roi du ciel, pour les combattre, corps par corps, pour les bouter hors de toute France. S'ils veulent obéir, je les prendrai à merci. Et n'ayez point opinion d'y rester plus, car vous ne tiendrez point le royaume de France qui est au Roi du ciel, Fils de sainte Marie. Mais la tiendra Charles, vrai

(1) Toutes ses lettres commencent par cette formule qui indique sa conviction de parler au nom et par l'ordre de Dieu.



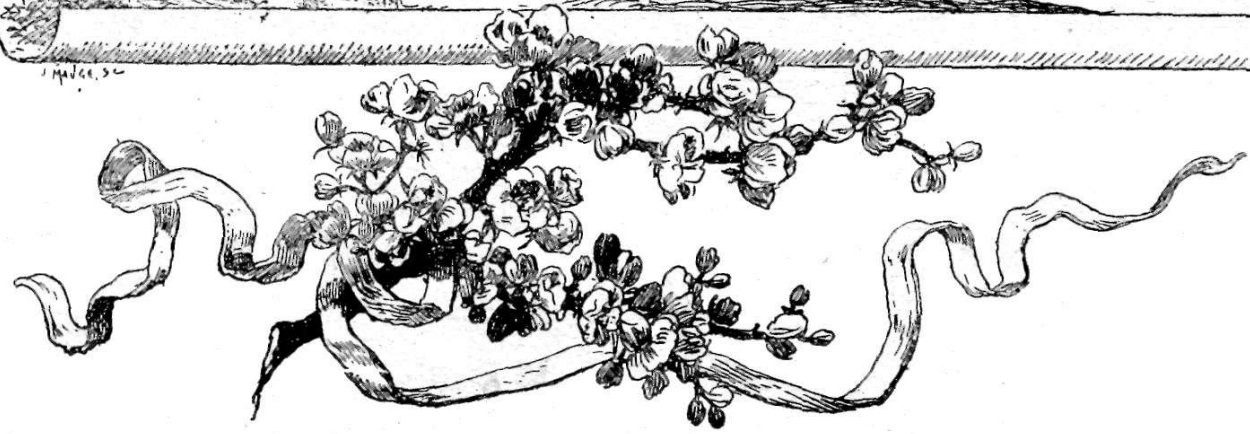


VUE D'ORLÉANS.



J. H. G. S.

B. le Vaillant





héritier ; car Dieu, le Roi du ciel, le veut, et lui est révélé par la Pucelle que, bien brief il entrera à Paris en bonne et belle compagnie.

« Si vous ne voulez croire les nouvelles de par Dieu et la Pucelle, je vous avertis que, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous fêrions et frapperons dedans et ferons un si grand hahay que il y a mille ans que en France ne fut un si grand, si vous ne faites raison. Et croyez fermement que le Roi du ciel enverra à la Pucelle plus de forcè que vous ni vos gens d'armes ne lui sauriez nuire, ni à ses bonnes gens d'armes ; et aux horrions verra-t-on qui aura meilleur droit du Roi du ciel.

« Vous, duc de Bedford, qui tenez le siège devant Orléans, la Pucelle vous prie et vous requiert que vous ne vous faites mie détruire ; si vous ne lui faites raison, encore pourrez venir en sa compagnie, où que les Français feront le plus beau fait d'armes qui fut fait en la chrétienté. Et faites réponse si vous voulez faire paix en la cité d'Orléans ; et si ainsi ne le faites, de vos bien grands dommages vous souviene brièvement. Écrit ce mardi, semaine Sainte, de l'année de Notre-Seigneur, mil quatre cent vingt-neuf.

« DE PAR LA PUCELLE. »

Et au-dessus : *Au duc de Bedford, se disant régent du royaume de France, ou à ses lieutenants étant devant la ville d'Orléans :*

On aime cette langue nerveuse au service d'une grande cause, cette conviction forte et courageuse jointe à la confiance au secours de Dieu. La société du xv<sup>e</sup> siècle avait ses torts assurément, mais certaines âmes y étaient viriles et trempées de la bonne

sorte. Plus d'une fois nous aurons l'occasion de le remarquer : l'homme de plaisir y domine, mais les vrais héros n'y sont pas rares. Dieu et la patrie, voilà le ressort de ces vaillants !

#### IV

Le 27 avril le convoi partit de Blois ; il se composait, dit un chroniqueur, de soixante voitures de provisions et de quatre cents têtes de bétail, sans compter ce que nous avons vu embarquer par eau. L'escorte contenait, les uns disent trois mille, d'autres cinq mille, plusieurs enfin six mille hommes de guerre (1), parmi lesquels on distinguait les deux maréchaux, l'amiral de Culan, Gaucourt, Ambroise de Laure, La Hire et plusieurs autres chefs moins célèbres.

A leur tête s'avancait, perçue de tous les yeux et de tous les points à la fois, Jeanne, blanche comme une vision du ciel, montée sur un cheval blanc, portant son harnois et sa bannière avec grâce et distinction ; se conduisant, disent les contemporains, comme eût fait un homme de guerre rompu au métier. Le jeune soleil du printemps jetait joyeusement sa lumière, l'air était embaumé, la terre vêtue déjà

(1) Ces chiffres si divers s'expliquent : chaque homme d'armes ayant à sa suite cinq autres chevaliers, un page, un varlet et un gros domestique. Le nombre augmente ou diminue selon que l'on met en nombre les hommes d'armes avec ou sans leur entourage total ou partiel. Car on peut, avec les chefs, ne compter que les chevaliers.

superbement ; tout chantait dans la nature, comme l'espérance au cœur de tout bon Français. Deux jours durant, le défilé continua avec ses armures de fer, ses chevaux hennissant, ses hommes fièrement campés à travers les prairies, les vergers, les coteaux et les splendides campagnes des bords de la Loire, si bien surnommés le *Jardin de la France*.

Jean Pasquerel précédait toute la troupe portant l'étendard chrétien, l'image de Jésus crucifié, les prêtres étaient disséminés en tête des bataillons et chantaient avec eux le *Veni Creator* ; spectacle magnifique de guerriers oubliant ce qu'ils étaient hier et rendus à la dignité de la cause qu'ils défendaient ; c'était tout à la fois une procession et une marche militaire, une expédition guerrière devenue une croisade ; le Ciel et la terre s'unissant pour travailler au triomphe des deux causes sacrées de la Religion et de la Patrie. Car il ne s'agissait de rien moins, dit le pape Léon XIII, que de sauver l'une et l'autre, « de rétablir les affaires de la patrie, presque détruites, et de rendre à la religion attaquée sa liberté et sa gloire ; » la Religion n'était-elle pas dominée par cette nation qui demain se fera le porte-drapeau de l'hérésie ; la Patrie ne se débattait-elle pas dans les derniers râles de l'agonie sous la griffe du Léopard anglais.

Pourtant les ombres déjà ne manquaient pas au tableau, sournoisement assemblées par la malice et la jalousie, d'autres disent la prudence des hommes. La Pucelle voulait s'avancer sur Orléans par la rive droite de la Loire, à travers les riches plaines de la Beauce, côté où les Anglais avaient leurs plus grandes forces et leurs bastilles les mieux fortifiées. Mais on la trompa ; prétextant la sécurité des troupes, les chefs lui firent traverser le fleuve pour s'avancer à

---

l'ombre des bois et par les chemins couverts des marais de la Sologne. Mais une fois de plus il fut constaté que l'homme se dupe lui-même quand il veut marcher à l'encontre des desseins de Dieu.

Deux nuits on coucha dans les champs sous les armes. La Pucelle ne quitta point son armure, aussi, peu accoutumée à dormir dans cette étroite prison de fer, se leva-t-elle toute meurtrie et fatiguée par ce dur repos. Belle leçon de discipline et de courage pour une armée qui marchait à tant de périls et de fatigues ! Le troisième jour, du haut d'un petit coteau qui sert de rive au Loiret, on signala Orléans, la cité fidèle ! A ce nom, le cœur de la Pucelle battit plus vite dans sa poitrine ; elle était au comble de la joie. Le jour si désiré allait enfin luire pour elle ! Dieu allait signaler sa puissance ! !

---

## CHAPITRE VII

### Devant Orléans.

Ce qu'elle osa, ce qu'elle souffrit patiemment d'outrages et de moqueries de la part de ses adversaires; ce qu'elle répandit devant Dieu de larmes et de prières auxquelles s'ajoutait le jeûne afin que les Orléanais remportassent la victoire et que les droits du royaume maintenus intacts, la France accrue par de nouveaux triomphes, évitât pour l'avenir le danger de perdre la paix... avec la religion des ancêtres, est à peine croyable.

Il fallait voir Jeanne tout tenter pour écarter des soldats ce qui pouvait attenter à leurs mœurs... Mais ce qui avait le plus de force, c'était l'exemple de la Pucelle qui montrait quelque chose d'angélique dans l'exercice de toutes les vertus, et surtout de sa charité pour Dieu et le prochain.

(LÉON XIII. *Décret.*)

#### I

Quelle ne fut pas la déception de Jeanne quand, arrivée à son tour sur le monticule, elle aperçut le fleuve entre elle et l'armée ennemie. Du côté de la Beauce, d'un coup de vigueur et d'audace, elle eût pu en finir; c'était un attrait pour elle. Les forces étaient plus imposantes, il est vrai, la résistance eût été probablement plus acharnée, en plein cœur de l'armée ennemie; mais ne marchait-elle pas au nom de Dieu, n'est-ce pas de ce côté que ses voix l'appelaient; Dieu suppose-t-il les forces et compte-t-il le

nombre de ses adversaires?... Elle fut donc indignée de ce qu'elle regardait comme un manque de foi, presque une trahison. Il était trop tard pour reculer; d'ailleurs les ordres étaient formels. On s'avança donc jusqu'à Chécy, à deux lieues au delà d'Orléans, et on y passa la nuit.

Le lendemain on se remit en marche et on vint se placer presque en face de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc. C'est alors que l'on vit la lourde faute commise. Comment passer 6,000 hommes sur des bateaux sous le feu des ennemis? comment faire parvenir dans la ville les provisions de vivres et les troupeaux, si près des bastilles que les soldats des deux partis pouvaient non seulement se voir, mais se reconnaître et se parler? C'était pourtant le seul endroit où l'on pût aborder; partout ailleurs les eaux étaient si basses qu'elles ne présentaient que des courants étroits et des îlots de sable où l'on pouvait s'enliser et périr.

Que faire? Les chefs de l'expédition hésitaient. Jeanne voulait que sur l'heure on attaquât les retranchements anglais; mais on endormit son impatience. On songeait donc à la retraite quand Dunois arriva sur une barque légère avec des bourgeois notables, avides de voir celle qui devait être le salut du pays, et des gens de guerre qui « moult joyeux firent grande révérence à la Pucelle, qui la leur rendit fort gracieusement. »

A peine le guerrier eut-il mis pied à terre :

— Est-ce vous qui êtes le Bâtard d'Orléans? lui dit Jeanne brusquement.

— Oui, répond Dunois, et bien réjoui de votre venue.

— C'est donc vous qui avez conseillé de prendre la route éloignée de l'ennemi par la Sologne?



— Oui, c'est le conseil des plus vieux et sages capitaines.

— Le conseil de Dieu, Monseigneur, répliqua la Pucelle, est meilleur que les vôtres. Vous avez cru me tromper, vous vous êtes trompés vous-mêmes. Ne craignez rien, Dieu fait ma route; je vous apporte le meilleur secours que reçut jamais chevalier ou cité. Non par amour pour moi, Dieu vous l'envoie. Mais à la requête de saint Louis et de saint Charlemagne il a eu pitié de la ville d'Orléans, et n'a voulu endurer que les ennemis eussent, à la fois, le corps du duc d'Orléans et sa ville.

On sait que le duc d'Orléans était prisonnier des Anglais depuis treize ans.

Dunois fut saisi de l'air inspiré de l'héroïne. Mais l'impossibilité de transporter les munitions restait la même. Le fleuve barrait le chemin, l'ennemi était là. Pour comble de malheur, le temps était devenu orageux, un fort vent d'Est soufflait et les bateaux ne pouvaient bouger de place. L'inquiétude commençait donc à gagner les esprits. Mais Jeanne ne se déconcerta point : « Attendez un peu, dit-elle, et, avec l'aide de Dieu, tout ira bien : le vent va changer. » A peine eut-elle achevé ces paroles, qu'en effet, le vent changea, les eaux s'enflèrent au point, dit Frère Pasquerel, de dépasser leur niveau ordinaire, et la ville put être ravitaillée malgré le feu nourri des Anglais qui tiraient du haut de la bastille de Saint-Loup et des Tourelles. Ce fut chose merveilleuse, disent les chroniques, et fallut y reconnaître miracle de Dieu.

Restait une autre difficulté plus grave, celle de faire passer l'armée de secours dans la ville assiégée. Là les chefs durent avouer que leur sagesse avait été courte, et ne valait pas les voix de Jeanne. Force

---

fut de rebrousser chemin et de revenir au point de départ, à Blois, pour reprendre la route que la Pucelle avait tout d'abord indiquée.

Pour elle, on la pria instamment d'entrer dans la ville où les bourgeois l'attendaient avec une grande impatience. Elle résista d'abord à ces instances. Se séparer de ses compagnons d'armes, elle ne le voulait pas : « Il me ferait peine, dit-elle, de laisser mes gens, et je ne dois le faire. Ils sont tous bien confessés ; et, en leur compagnie, je ne craindrais pas toute la puissance des Anglais. » Elle les aimait, ces soldats, hier batailleurs et jureurs, aujourd'hui devenus dignes de faire les gestes de Dieu. N'était-ce pas la dernière goutte du sang de la France, et là meilleure ? Pourtant elle céda, sur la promesse solennelle qui lui fut faite de les lui ramener. Jean Pasquerel les accompagna avec la bannière au pied de laquelle ils avaient coutume de prier matin et soir, et elle partit pour la ville qui l'attendait comme l'ange de la délivrance.

## II

Elle monta donc, enseigne déployée, dans la barque de Dunois avec La Hire, le maréchal de Boussac, d'Aulon et Louis de Coëttes, et traversa le fleuve suivie d'une escorte de deux cents lances. Elle se présenta ainsi aux abords de la ville, à la porte de Bourgogne, à l'est, tandis que les Français faisaient une diversion par une attaque vigoureuse contre la bastille de Saint-Loup.

Il faisait nuit, et huit heures sonnaient aux clochers d'Orléans lorsque l'héroïne y fit son entrée, armée de toutes pièces, montée sur son cheval blanc et faisant porter devant elle son étendard aux plis joyeux. Près d'elle, au côté gauche, s'avancait le Bâtard d'Orléans « armé et monté moult richement. » Après venaient plusieurs nobles et vaillants seigneurs, écuyers et capitaines, et aussi les bourgeois « qui lui étaient allés au-devant. »

Noël ! Noël ! chantait le peuple ivre de joie à la vue de celle qu'il regardait comme une envoyée du Ciel, comme la victoire armée, image visible de la bonté et de la force de Dieu ! Sa beauté radieuse et calme ressortait au milieu de ces innombrables figures basanées dont chacune racontait les périls passés et paraissait attendre gaiement les périls à venir. Les Orléanais se sentaient tout réconfortés, et déjà comme désassiégés par l'aide divine qu'on leur avait dit être cette Pucelle « et ils la regardaient moult affectueusement tant hommes, femmes que petits enfants. »

La foule était énorme ; il y avait merveilleuse presse. Des torches par centaines éclairaient le cortège et ces lueurs fuyantes montraient tous les visages rayonnant de bonheur. On voulait la voir, la toucher, toucher au moins sa monture comme si une vertu divine s'en fût échappée. Ceux qui portaient des torches s'approchaient si près que l'un d'eux toucha l'étendard. La flamme commençait à jaillir lorsque la Pucelle, piquant son cheval, l'éteignit elle-même. Ce fut une scène indescriptible. Les vivats les plus enthousiastes se répétèrent de bouche en bouche, l'âme de la libératrice avait passé dans toutes ces poitrines leur communiquant sa foi, sa force, son espérance invincible dans le succès final.

Au milieu de cette émotion excitée par sa seule présence, de ces frémissements et de ces acclamations de toute une ville, Jeanne restait calme, modeste, prévenante ; elle voulait faire plaisir à ces bonnes gens, leur montrait le ciel d'où l'espoir était descendu. Elle se fit conduire à l'église où l'on chanta le *Te Deum* de la reconnaissance. Les cœurs même les plus hostiles se surprenaient adressant à Dieu les vœux les plus ardents pour la gloire et le salut de la Patrie.

Puis elle fut conduite, à grand honneur, près de la porte Regnard, à l'hôtel de Jacques Boucher, argentier de Monseigneur d'Orléans, lequel avait épousé une très noble et digne femme d'icelle cité.

Alors seulement elle put quitter son armure qu'elle portait depuis le matin infatigable et impassible. On lui avait préparé un festin somptueux ; mais toujours simple comme dans la maison de son père, toujours mortifiée comme une chrétienne vraiment digne de ce nom, elle n'accepta qu'un peu de vin trempé d'eau, avec quelques tranches de pain, et elle se retira, pour prendre un repos bien mérité, dans la chambre qu'elle partagea avec la femme et la fille de Jacques. Il en fut d'ailleurs toujours ainsi, tant pour sauvegarder sa vertu, que pour la mettre au-dessus de tout soupçon aux yeux même de la malignité et de la haine.

Le chevalier d'Aulon, son écuyer, Pierre son frère, Jean de Metz et Poulengy furent aussi logés dans la maison. « La chronique ne dit pas, ajoute M. l'abbé Barthélemy, s'ils firent plus d'honneur que leur maîtresse aux flacons et à la bonne chère du financier ; mais il est bien permis de le croire. La coupe ou l'épée en main, les chevaliers et ser-

vants d'armes français avaient coutume de se montrer toujours braves... »

Une remarque qui n'a guère été faite pour expliquer l'abstinence rigoureuse de la Pucelle, c'est que le 29 avril, était un vendredi, et qu'elle se faisait un devoir de sanctifier ce jour par le jeûne, même en temps de guerre. Après tant de fatigues, il est vrai, et toute une journée passée en marches ou contre-marches, une réfection solide, bien qu'en maigre, eût été fort excusable ; mais les saints pensent autrement et mieux que nous !

### III

Le lendemain Jeanne conféra avec le Bâtard d'Orléans sur ce qu'il convenait de faire. La nuit avait été bonne pour tous et le sommeil plein de rêves heureux. Toujours du parti de l'action immédiate, la jeune héroïne opina en conseil pour mettre à profit l'enthousiasme des Orléanais et courir immédiatement assaillir les bastilles anglaises. Florentin d'Illiers et le brave La Hire furent du même avis ; mais les autres chefs n'avaient qu'une foi mal assise au pouvoir de la Pucelle. Ils croyaient avant tout aux gros bataillons et voulaient qu'on attendît le corps d'armée de secours reparti pour Blois.

A ces timides conseils Jeanne opposait le succès de la veille ; la discussion s'échauffa, et l'ardente guerrière, forte des lumières d'En-Haut, parlait avec tant de conviction et de science stratégique

qu'elle allait l'emporter, quand le sire de Gamaches, outré de voir une jeune fille, sans passé, exercer une telle influence sur de vieux chevaliers, ne put réprimer sa colère : « Puisqu'il en est ainsi, sires chevaliers, dit-il, et que vous préférez l'avis d'une péronnelle de bas lieu à celui d'un chevalier tel que moi, plus ne me rebifferai à l'encontre. Je me réserve de faire parler mon épée en temps et lieu, mais désormais j'abaisse ma bannière, et ne suis plus qu'un pauvre écuyer. J'aime mieux noble homme pour maître, qu'une femme qui fut peut-être on ne sait quoi ! »

L'attaque était directe, le ton méprisant; le sire de Gamaches traduisait à son insu, la grandeur merveilleuse de l'entreprise, et, au regard de la sagesse humaine, son impossibilité absolue. Réussir dans ces conditions était réellement un miracle de premier ordre.

Joignant donc le geste à la parole, il plia sa bannière et la coucha aux pieds de Dunois, comme pour se déclarer son servant d'armes et son écuyer. Mais celui-ci, désolé de ce commencement de division qui pouvait avoir des suites fâcheuses, mit tout en œuvre pour l'apaiser. Il parvint à l'aide de chefs avisés à calmer l'intraitable Gamaches; et, pour tout concilier, proposa un moyen terme, celui de se rendre lui-même avec d'Aulon au-devant de l'armée de secours, pour la protéger et hâter sa marche. Jeanne s'en alla mécontente.

N'ayant pu déterminer les chefs à l'attaque des retranchements, elle tenta de nouveau les voies de la paix, et envoya à la bastille Saint-Laurent où étaient alors Talbot, Suffolk et d'Escales, ses deux hérauts d'armes Ambleville et Guyenne, avec une de ces lettres que Lamartine, qui s'y connaissait, com-

pare aux sommations que les héros d'Homère s'adressaient avant de combattre. Elle y disait entre autres choses : « Messire (Dieu) veut que vous vous en alliez dans votre pays ; car c'est son plaisir. » Pour toute réponse, les Anglais l'appelèrent vachère, ribaude et la renvoyèrent à ses quenouilles.

Non contente de ce premier effort, elle alla sur le boulevard de la Belle-Croix, position avancée sur le pont, et, résolûment, interpella Glacidas et les soldats qui occupaient les Tourelles : « De par Dieu, rendez-vous et vous aurez la vie sauve ! » La morgue britannique est faite plus encore d'insolente et sottie fierté que de respect de soi-même et des autres ; aussi répondirent-ils de nouveau : Vachère, ribaude, nous te ferons ardoir (brûler).

« — Vous vous en irez bientôt, poursuivit la Pucelle ; et toi, Glacidas, tu ne le verras pas. »

La menace de la haine se réalisera plus tard, hélas ! mais la prophétie de la voyante aura bien plus tôt son accomplissement. Les Anglais retinrent prisonnier Guyenne, le héraut d'armes, et l'eussent brûlé, si Dunois, averti par Ambleville, n'eût menacé d'un sort semblable les prisonniers anglais. Ils se contentèrent donc de répéter ce prétexte commode que ceux-là devaient être réputés hérétiques qui croyaient aux paroles de cette mauvaise fille. A ce compte ils pouvaient ardoir toute la France fidèle.

Le 1<sup>er</sup> mai Jeanne accompagna les deux chefs jusqu'aux barrières ; et, au retour, lançant seule son cheval sur les remparts, fit une reconnaissance autour des fortifications ennemies. Le géant s'appretait à la lutte suprême et mesurait de l'œil la taille et la force de son adversaire. La jeune guerrière passait en revue ces murs formidables et ces hautes forteresses, et leur jetait déjà, du fond de son cœur

ce cri vainqueur : Vive Dieu ! vive la France ! Le spectacle était grandiose et si étrange que les Anglais la regardaient passer sans avoir même la pensée de lui envoyer un projectile (1).

(1) ENCEINTE DE DÉFENSE DE LA VILLE. — Au xv<sup>e</sup> siècle 6 portes fortifiées et 42 tours servaient de ceinture à la ville, sans compter le *fort des Tourelles* (ou Tournelles), situé à l'extrémité nord du pont du côté opposé à la ville, la *bastille Saint-Antoine* sur la motte ou flot de ce nom, aux deux tiers environ du fleuve, vers le sud et les boulevards pour la défense des portes. Toutes les tours étaient à portée d'arc, et distantes l'une de l'autre d'environ 60 à 65 mètres. Chaque tour avait trois étages : le premier jusqu'au fond du fossé ; le deuxième, au niveau du sol ; le troisième, au-dessus.

ENCEINTE D'ATTAQUE. — L'enceinte faite par les Anglais était formée de *bastilles*, forteresses de pierre ou de bois avec doubles fossés, et de *boulevards*, ouvrages en terre circonscrivant les bastilles ou placés en avant des portes. Le siège avait commencé le 21 octobre 1429. Les Anglais s'étaient emparés tout d'abord du *fort des Tourelles*, tête de pont nord, et avaient construit successivement la *Bastille Aro* ou de Rouen vis-à-vis de l'ancienne porte Bannier, celle de *Paris*, en face de la porte du même nom ; puis celle de *Saint-Loup*, celle de *Saint-Jean-le-Blanc*, celle des *Augustins*, vis-à-vis du port des Tourelles. La ville était ainsi enveloppée, mais non complètement.

LES FORCES RESPECTIVES DES DEUX ARMÉES étaient à peu près égales, soit environ onze mille hommes de part et d'autre. *Du côté des assiégés* l'armée se composait par moitiés, sensiblement égales, de bourgeois et de guerriers de profession. Ce, qui s'explique par le privilège que les bourgeois réclamaient de se défendre eux-mêmes, à cause des excès auxquels se livraient impunément des troupes mal payées et sans discipline. *L'armée anglo-bourguignonne* était composée entièrement de soldats de profession et commandée par les meilleurs généraux des deux fractions.

LES ARMES. — On combattait de près avec la *lance*, la *coustille*, épée longue et étroite, la *guisarme* ou bisaiguë, le *maillet* et la *hachette*. De loin ou du haut des remparts, on se servait d'*arcs* et d'*arbalètes*, de *balistes* et de *catapultes* au moyen desquels on jetait de grosses pierres. Lors de l'entrée de la Pucelle à Orléans, la ville possédait 71 bouches à feu, toutes en cuivre, dont les boulets étaient en pierre. La *bombarde* était un canon gros et court, trapu dans sa force herculéenne.

(D'après l'abbé BARTHÉLÉMY.)



## IV

Rentrée dans Orléans Jeanne d'Arc fut obligée de parcourir la ville pour satisfaire au vœu des habitants. C'était un dimanche. « En ce jour, dit le journal du siège, chevaucha par la cité la Pucelle accompagnée de plusieurs chevaliers et écuyers, parce que ceux d'Orléans avaient si grande volonté de la voir, qu'ils rompaient presque la porte de l'hôtel où elle était logée. Le peuple ne se pouvait souler de la voir et moult semblait à tous être grande merveille comment elle se pouvait tenir si gentiment à cheval comme elle faisait. Et, à la vérité, elle se maintenait si fermement en icelle que si elle eut été un homme d'armes, suivant la guerre dès sa jeunesse. »

Le 2 mai, la Pucelle fit une seconde reconnaissance sur les deux rives de la Loire, pour se rendre bien compte de l'investissement de la place et de la double ligne de défense. Comme la veille elle était à cheval et suivie d'une grande foule qu'un mouvement de sa part suffisait à ébranler. Pas plus que la première fois les Anglais n'inquiétèrent ni elle, ni son escorte. Phénomène inexplicable que les historiens signalent à l'envi. Jeanne en profitait pour donner confiance aux assiégés : « Messire Dieu m'envoie, leur disait-elle, pour vous secourir ; ayez bon espoir. » D'autres fois elle ajoutait : « Je sais que Dieu secourra Orléans et mettra ses ennemis en fuite. »



**Jeanne d'Arc, vainqueur des Anglais (d'après la fresque de l'École des Beaux-Arts),**



Mais pour arriver à ce résultat si désirable il fallait s'attaquer tout d'abord aux abus et aux vices qui continuaient de déshonorer l'armée fidèle, énervaient sa vaillance et retenaient le bras de Dieu. L'heureuse influence qu'elle avait exercée à Blois, il fallait l'étendre, la généraliser; il fallait en un mot transfigurer l'armée française tout entière. Aussi résolut-elle de s'y employer avec l'ardeur qu'elle mettait à toutes choses. « C'est Dieu qui fait les guerriers, a dit Mgr Dupanloup après Bossuet, et quand il les fait selon son cœur, il leur donne la foi en Lui, la vaillance indomptable, la tendresse de l'âme, avec ce je ne sais quoi d'heureux qui vient du Ciel et qui entraîne tout par de vives et impétueuses saillies, par des illuminations soudaines. Tels furent Josué, David, les Machabées, Cyrus et tant d'autres; telle fut Jeanne d'Arc. »

Chaque jour, matin et soir, elle rassemblait les guerriers autour de la bannière de la croix et récitait avec eux les litanies de la Sainte Vierge. Elle communiait fréquemment, et souvent à l'heure de l'élévation de la sainte Hostie, on la voyait verser d'abondantes larmes. Il était impossible de l'approcher sans devenir meilleur. Sa pureté était telle, que sa seule venue arrêtait les conversations mauvaises, réprimait les sentiments déshonnêtes et purifiait les cœurs. Ce qui dominait dans sa parole, ce qui la faisait entrer de gré ou de force dans toutes les âmes, même les plus fermées, c'est cette pensée qui fait le fond de sa vie, la raison de sa présence au milieu des camps : Dieu m'a envoyée ici; ayez confiance en Lui; infailliblement je vous sauverai.

Dès lors on comprend son ascendant et sa volonté absolue d'être obéie. La licence des hommes de guerre révoltait son innocence et son

esprit de foi. Les dangers qu'ils couraient au milieu de cette vie de campagne, où la mort les guettait à chaque pas, alarmaient son zèle. Tantôt elle les reprenait avec douceur, tantôt elle leur reprochait leurs désordres avec une implacable austérité. Cette enfant, si douce et si humble, devenait tout à coup véhémement et terrible en face de certaines résistances ou de certaines lâchetés. Elle ne pouvait entendre un blasphème sans frissonner, d'autant qu'à cette époque les jurons, même les plus communs, prenaient facilement le ton et l'expression d'une apostasie véritable : — Ah ! messire, vous osez renier Dieu notre Seigneur et Maître, disait-elle un jour à un capitaine, par mon Dieu, vous retirerez ces paroles avant que je vous quitte ; et le chevalier, honteux comme un enfant, s'exécutait. La Hire, le fougueux La Hire, qui parlait bien plutôt à Dieu par jurons que par prières, commençait à s'amender. Elle l'amena à se confesser régulièrement et à ne plus jurer que « par son martin. » Exclamation bien inoffensive que, sans doute par une fine allusion, elle répétait elle-même aux heures les plus chaudes.

Mais là où elle devenait plus inflexible encore que par le passé, c'est quand il s'agissait des filles éhontées qui s'obstinaient à suivre et à souiller les camps de leur présence. Impitoyablement elle les chassait, et si durement parfois, qu'un jour l'une d'elles se mit à crier, pensant que la Pucelle voulait la tuer. La bonne âme songeait seulement à l'expulser.

Notre siècle a feint tout d'abord de s'étonner de la pensée d'élever sur les autels une fille de guerre, mais n'était-elle pas l'apparition radieuse de la vertu, de la fidélité inébranlable au devoir ; l'idée

même de Dieu toujours présente, assainissant tout ce qu'elle touchait, donnant à tous l'exemple d'une foi ardente, d'une charité sublime et du patriotisme le plus éclairé?

Ce qui étonnait plus encore peut-être, c'était son activité extraordinaire, naturellement impossible à son sexe, et les travaux sans nombre auxquels elle se livrait. Depuis l'aube jusqu'aux dernières lueurs du jour, elle était à cheval et sous les armes, veillant non seulement à la moralité des soldats, mais à leur bien-être matériel et à leur préparation immédiate aux grandes batailles qui s'annonçaient. Prière et activité, vigilance et énergie surhumaine : telle était sa *veillée des armes*.

---

## CHAPITRE VIII

### **Attaque des Bastilles.**

Cette charité brilla de telle sorte, même envers les ennemis, que non seulement jamais on ne vit Jeanne blesser aucun d'eux de son épée ou de sa lance, mais qu'on la vit souvent, à la grande admiration de tous, soulever et ranimer ceux qu'elle apercevait tombés à terre.

(Léon XIII. *Décret.*)

### I

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis le départ de Dunois et de son escorte : on ne recevait aucune nouvelle et Orléans s'inquiétait. On craignait aussi pour le maréchal de Saint-Sévère, qui s'était avancé au-devant de l'armée de secours. Mais Jeanne répondit : « Le maréchal vient, j'en suis sûre ; il ne lui sera fait aucun mal. » En effet, le matin du 4 mai on annonça l'approche des troupes si impatiemment attendues.

Jeanne sortit à leur rencontre avec La Hire, d'Iliers Jamet du Tillay, de Villars et environ cinq cents combattants, en cas d'attaque de la part des Anglais. Mais, phénomène signalé deux fois déjà, ceux-ci toujours supérieurs en nombre, protégés par leurs bastilles du haut desquelles ils pouvaient envoyer des projectiles meurtriers, se tinrent immobiles dans leurs retranchements pendant que six

mille hommes défilèrent processionnellement devant eux. Car il ne s'agissait point, qu'on le remarque bien, d'une troupe menaçante et armée en bataille. Frère Pasquerel, suivi des prêtres, marchait en tête, chantant des cantiques ; les soldats venaient ensuite avec les provisions de toutes sortes, remerciant Dieu de la protection visible qu'il étendait sur la patrie.

L'armée de secours entra ainsi, sans coup férir, dans Orléans, après avoir suivi la route de la Beauce, pourtant si redoutée, et sous la gueule des canons ennemis, entre la bastille de Saint-Laurent et le boulevard.

« Suffolk, qui commandait les Anglais, se trouvait, dit Hume, dans une position fort extraordinaire et de nature à confondre l'homme le plus habile et le plus courageux. Il voyait ses troupes effrayées et fortement frappées de l'idée qu'une influence divine accompagnait la Pucelle. Au lieu d'appeler à son secours, pour bannir les vaines terreurs, l'agitation et le mouvement de la guerre, il crut devoir attendre que ses soldats fussent revenus de leur premier effroi. »

La philosophie de Bedford elle-même se trouva décontenancée ; et, quelques jours après l'évènement que nous venons de raconter, rendant compte au Roi d'Angleterre de la levée du siège d'Orléans, il disait : « Alors arriva par la main de Dieu, comme il semble (voilà un mot qui devait le brûler), un grand méchef de vos gens qui étaient là rassemblés en grand nombre. Il advint en grande partie, comme je pense, par *enchantement* de fausse croyance et folle crainte qu'ils ont eue d'un limier du diable, appelé la Pucelle, qui a usé de faux enchantements et de sorcellerie. »



La formule employée par Bedford est à noter pour son peu de logique d'abord ; car enfin, si les enchantements de Jeanne sont faux, comment deviennent-ils efficaces ? de plus, c'est déjà la base de la formidable accusation sous laquelle elle succombera.

Quoi qu'il en soit, les Anglais n'en concluent pas moins que la vengeance du Ciel était sur eux ; par contre, les Français n'expliquaient pas autrement leur inaction si nouvelle. Tout changeait donc dans l'opinion des hommes ; l'audace, résultat naturel d'une longue suite de succès, tomba subitement et, par un prodige évident, passa des vainqueurs aux vaincus.

C'était l'heure d'agir. A peine descendu de cheval, Dunois vint trouver la Pucelle pour lui dire que, d'après ses informations, Falstoff, le vainqueur de la journée des Harengs, était à Janville et que de là il devait amener aux ennemis du renfort et des vivres. A ces mots, le sang de Jeanne bouillonna dans ses veines : « Bâtard, Bâtard ! lui dit-elle en lui frappant sur l'épaule, au nom de Dieu, je te commande de m'avertir tout aussitôt que tu sauras l'arrivée de Falstoff ; car, s'il passe sans que je le sache, ajoute-t-elle gaiement, je te ferai couper la tête. » Dunois lui répondit sur le même ton de n'avoir aucun souci et qu'il le lui ferait savoir.

Ce propos, dans son allure familière, révèle la très grande autorité dont Charles VII avait investi la Pucelle, autorité centuplée par l'enthousiasme de la foule et la confiance du soldat. Toutefois les chefs supérieurs habitués à être les seuls arbitres de leurs pensées et de leurs gestes, ne se montraient pas aussi disposés à incliner leur blason et leur vieille expérience devant l'inspiration d'une jeune pay-

sanne; et Dunois lui-même, tout persuadé qu'il fût que Jeanne était bonne fille, brave et dévouée au roi, inspirée peut-être, ne lui reconnaissait point pour cela le droit de tout diriger. A l'heure même où elle le plaisantait si joyeusement, il lui cachait la résolution qu'il avait prise d'attaquer les assiégeants sans délai. Les grands événements allaient se presser et Dieu s'appêtait à faire son œuvre.

## II

On était au milieu du jour. Après un frugal repas, Jeanne s'était jetée, tout habillée, sur son lit pour se reposer un instant des fatigues de la matinée. Elle pouvait dormir maintenant que la ville était en sûreté. Aussi ne tarda-t-elle pas à tomber en un sommeil de plomb. Mais tout à coup, ses voix la réveillent, elle se redresse et s'écrie : « En nom Dieu ! mon conseil m'avertit d'aller contre les Anglais ; mais je ne sais si c'est à leurs bastilles ou contre Falstoff. Où sont ceux qui me doivent armer ? Le sang de nos gens coule... il inonde la terre ! Pourquoi ne m'a-t-on pas réveillée plus tôt ? »

Puis la lumière se fait plus complète, elle sait où se livre la bataille : — Nos soldats ont bien à besogner devant une bastille, et il y a des blessés... Apportez-moi mes armes, qu'on amène mon cheval !

Son hôtesse accourt et sa fille avec elle ; elles se joignent à d'Aulon pour lui présenter son casque et sa cuirasse. Mais entraînée par une inspiration plus forte qu'elle-même, elle descend précipitamment

l'escalier et, rencontrant son page Louis de Contes qui jouait sur la porte comme un enfant : — Ah ! sanglant garçon, lui dit-elle vivement, vous ne me disiez donc pas que le sang français fût répandu ! Allons vite, mon cheval... Sans attendre ni sa réponse, ni ses excuses, elle remonte dans sa chambre, où l'on achève de l'armer. D'Aulon finissait à peine quand une grande rumeur s'éleva dans la rue. On criait : A l'ennemi ! à l'ennemi ! — Jeanne se précipite, monte à cheval, saisit son étendard qu'on lui fait tenir par la fenêtre, et part vers la porte de Bourgogne, d'un galop si rapide que des étincelles jaillissent du pavé ; elle allait droit au lieu du combat, par le chemin le plus court. Mais arrivée à la porte de la ville, un spectacle douloureux l'arrêta : on ramenait des blessés tout couverts de sang. Les yeux de la Pucelle se remplirent de larmes : « Hélas ! dit-elle, je ne vois jamais le sang d'un Français, sans que mes cheveux ne se dressent sur ma tête. »

Il était temps qu'elle arrivât ; parce qu'elle n'était pas là, les siens avaient faibli, et de la bastille Saint-Loup que les Français avaient tenté de surprendre, Talbot les poursuivait l'épée dans les reins. L'honneur français était engagé, il fallait le défendre ; le sang avait coulé, il fallait le venger : Jeanne s'élance, rallie les fuyards, appelle des renforts et barre la route à Talbot. A sa vue les Français poussent un cri de joie ; et elle, sûre de la victoire, calme et vaillante comme un vieux guerrier, fait défendre par un héraut de piller l'église Saint-Loup qu'on va reprendre au milieu des remparts ; puis, superbe d'assurance et d'intrépidité, donne le signal de l'assaut.

Ce n'était pas trop du chef anglais, accouru au secours de la bastille, et de ses meilleurs officiers,

pour soutenir le premier choc de l'héroïne. La victoire n'en fut que plus ouvertement divine. Trois heures durant les Anglais opposèrent une résistance acharnée, mais qui donc est semblable à Dieu ? s'écriait en un jour de combat, saint Michel, protecteur de la Pucelle. Leurs efforts sont brisés. Ils tombent par centaines ; les vaincus s'enfuient dans l'église Saint-Loup où plusieurs se déguisent en prêtres pour échapper à la mort. « Respectez ces hommes à cause de leur habit, commanda Jeanne d'Arc, à ce spectacle de lâche terreur ; je les fais mes prisonniers ; gardez-les pour moi ; vous les conduirez à mon logis. » En effet jusque-là, dans l'emportement de la lutte, tout Anglais pris les armes à la main périssait par l'épée.

Passant aussitôt de la colère et du mépris à la pitié, Jeanne pleura sur les morts qui, surpris dans la bataille, venaient de paraître devant Dieu sans avoir eu le temps de se réconcilier. Aussi ordonna-t-elle à tous les guerriers qui l'entouraient de profiter de la leçon et de se confesser pour demander à Dieu pardon des fautes arrivées dans l'enivrement du succès, carnage ou rapine ; et, prêchant d'exemple, elle se confessa aussitôt, puis se relevant :

— Maintenant, s'écria-t-elle, en route pour Orléans ! mes amis, allons aux églises rendre gloire à Dieu de la victoire. Si nous étions ingrats, il ne serait plus avec nous. » Toutefois, en se retirant, elle ordonna de mettre le feu à la bastille pour ôter aux Anglais jusqu'à la pensée d'y revenir.

Toutes les cloches sonnaient dans la cité quand elle reparut dans ses murs. Un *Te Deum* triomphal passait à travers les rues, mettant l'allégresse au cœur des assiégés, le désespoir et la rage au cœur des vaincus.

Sur la fin de ce jour glorieux, la Pucelle soupa avec sa sobriété ordinaire de quelques tranches de pain trempées dans un vin mêlé d'eau ; on était à la veille de l'Ascension ; elle dit à son aumônier que le lendemain il n'y aurait point de combat, par respect pour la solennité.

On cherche la sainte dans la guerrière, la voici : l'inspiration l'a tirée de son sommeil, illuminée de Dieu elle force la victoire à revenir dans les plis du drapeau de la France ; femme, elle pleure sur le sang qui coule, mais pleine de foi et de charité chrétienne, elle impose le respect des églises, elle gémit sur les âmes perdues, elle préserve de la mort ses ennemis, et rapporte à Dieu seul le succès de ses armes et de sa vaillance.

### III

La Pucelle sanctifia la fête de l'Ascension par une communion fervente et une charité prévoyante pour ses compagnons d'armes. Elle leur rappela chaleureusement les conditions auxquelles la victoire avait été promise ; ordonna que personne ne sortît le lendemain sans s'être confessé, et renouvela la défense qu'aucune femme dissolue ne les suivît. Puis elle rédigea une troisième sommation destinée à offrir aux Anglais une dernière chance de salut en leur proposant une retraite pacifique pour éviter l'effusion de sang. Pure et candide enfant, assez simple pour croire que la vérité n'a qu'à se montrer pour vaincre : n'est-elle pas au contraire l'ennemie que l'on refuse

presque toujours de regarder en face, et que l'on ne subit que contraint par la force ?

Quoi qu'il en soit, voici la lettre qui nous a été conservée par Frère Pasquerel : « A vous, hommes d'Angleterre, qui n'avez aucun droit sur le royaume de France, le Roi du ciel ordonne et mande par moi que vous laissiez vos bastilles et vous en alliez dans votre pays; sinon je vous ferai un tel hahay qu'il en sera éternelle mémoire. Je vous écris pour la troisième fois, et je ne vous écrirai pas davantage. — Jhésus, Maria.

JEANNE LA PUCELLE.

Et plus bas : Je vous aurais envoyé cette lettre plus honorablement, mais vous emprisonnez mes envoyés, vous avez retenu mon héraut Guyenne. Renvoyez-le-moi, et je vous renverrai quelqu'un de vos gens pris dans la bastille de Saint-Loup, car ils ne sont pas tous morts. »

Elle prit une flèche, y attacha la lettre, et la fit lancer aux Anglais, en leur criant : « Lisez, voici nouvelles. » On vit les Anglais ramasser la lettre, la lire et se la montrer. Puis ils se mirent à crier de toutes leurs forces : « Oui, voici des nouvelles de la femme perdue des Armagnacs. » Jeanne rougit sous cette injure, et des larmes coulèrent de ses yeux. Mais ses voix la consolèrent bientôt et elle releva la tête en disant : « Bah ! mon Seigneur sait bien que ce n'est pas vrai. »

Cependant une cause de chagrin plus grand à certains égards, allait lui être révélée. Les chefs avaient tenu un grand Conseil de guerre auquel, chose à peine croyable, tous les capitaines avaient été convoqués, hors la Pucelle. C'était toujours la même

tactique : on voulait l'empêcher de prendre la tête des opérations et profiter de l'enthousiasme du peuple pour cueillir soi-même des lauriers. Défiance doublement injurieuse et injuste ; après avoir connu les détracteurs et même les insulteurs, elle rencontra des jaloux, en attendant les traîtres.

Jusqu'à la fin elle trouvera sur sa route l'hostilité et la félonie, pour bien démontrer que si elle a sauvé la France, les hommes n'y ont été pour rien. Michelet a beau dire : « Le peuple était hors de lui ; il n'avait plus peur de rien ; il était ivre de religion et de guerre, dans un de ces formidables accès où les hommes peuvent tout faire et tout croire. » Ces grands mots n'expliquent rien. La vérité est que la Pucelle a trouvé des ennemis partout : dans les rangs des généraux et des princes ; chez les hommes d'armes à tous les degrés de la hiérarchie et jusque dans une partie du clergé français. Car il est permis de croire que le chancelier du royaume lui-même, bien que rallié en apparence, ne cessa jamais de miner son influence.

On convint donc en conseil de feindre une attaque générale contre les bastilles du côté de la Beauce, afin d'attirer les Anglais de la rive gauche qui, une fois le fleuve passé, laisseraient ainsi le champ libre à l'attaque des bastilles du Sud.

On envoya chercher Jeanne pour lui communiquer ce qui avait été résolu ; mais on ne lui parla point de la fausse attaque projetée. L'héroïne approuva beaucoup que l'on attaquât la bastille Saint-Laurent, elle-même l'avait proposé ; mais intérieurement avertie qu'on lui cachait quelque chose, elle insista : « Dites tout ce que vous avez convenu et appointé, car je pourrais tenir cachées des choses bien plus importantes que celles que vous me

pourriez révéler. » Et elle allait et venait à travers l'appartement, inquiète et surexcitée.

« — Ne vous courroucez pas, répliqua Dunois ; on ne peut tout dire d'une seule fois, » et il lui communiqua alors le projet tout entier : elle en fut satisfaite.

« — Pourvu au moins qu'on l'exécute tel que vous venez de l'indiquer, » continua-t-elle avec trop de raison, car le soir même le plan fut modifié et une simple attaque contre la forteresse Saint-Jean-le-Blanc, résolue.

Le reste de la journée se passa en prières ; les églises s'emplirent de fidèles, et Jeanne se confondit avec le peuple pour demander à la Sainte Vierge et et au roi des cieux une victoire décisive.

#### IV

Le 6 mai parut ; c'était un vendredi. Dès l'aube Jeanne avait entendu la messe et reçu la sainte communion ; vers neuf heures elle sortit d'Orléans à la tête des plus braves chevaliers et suivie de quatre mille hommes environ. Le poste extrême des Anglais sur la rive gauche était la bastille de Saint-Jean-le-Blanc ; moins fortifiée que les autres, elle avait surtout pour objet de surveiller le passage du fleuve. Devant cette forteresse il y avait, dans la Loire, une île appelée alors de Saint-Aignan, et séparée seulement de la rive par un étroit canal. Ce point se prêtait merveilleusement à une attaque contre les Anglais. De nombreuses embarcations



vinrent donc s'y poster en ligne de bataille, en même temps que les troupes françaises y établissaient leur centre d'action.

Mais l'ennemi avait compris le danger : on vit bientôt flamber la bastille Saint-Jean, les Anglais l'abandonner et se retirer dans la formidable forteresse des Augustins, construite en face de la tête de pont des Tourelles.

Dès lors l'action se précipite : sans doute les chefs français hésitent un moment devant un ouvrage aussi terrible par ses proportions que redoutable par la garnison d'élite qui le défend ; mais Jeanne s'avance sous le feu et les traits ennemis, et va planter son étendard sur le rebord du rempart qui entoure la bastille. C'était désigner la victoire du jour. L'infanterie l'a suivie, et une attaque en règle commence avec un indescriptible entrain.

Mais tout à coup le cri de : Sauve-qui-peut ! est poussé par quelques hommes. On dit que les Anglais de la rive opposée reviennent « à grande puissance » du côté de Saint-Privé. La panique court de rang en rang, chacun tourne le dos et se hâte de battre en retraite vers l'île Saint-Aignan. Quelques braves seulement entourent la Pucelle et veulent l'entraîner avec eux, car il faut reculer. Les Anglais voyant ce mouvement sortent en foule de leur bastille et poursuivent l'héroïque guerrière, en vomissant contre elle les plus grossières injures. Piquée de leur audace et de leur insolence, Jeanne monte dans une barque, traîne son cheval à la nage par la bride et aborde sur la terre ferme. La Hire la suit et monte à cheval comme elle. « Au nom du Seigneur, s'écrie-t-elle, courons hardiment aux Anglais. » Sa présence, sa voix, son étendard, la confiance divine en sa mission rallient les soldats et

les emportent après elle aux palissades. Une seconde fois elle plante sa bannière sur le bord du fossé. C'est désormais le rendez-vous de l'honneur français ! Les braves s'y pressent en foule ; c'est à qui entrera le premier dans le fort ennemi. Mais les Anglais, tout d'abord effrayés de ce retour offensif, se ressaisissent, et soutenus par la parole et la vaillance de Glasdale (Glacidas) opposent aux soldats de Jeanne une résistance désespérée. On sait combien l'Anglais, avec son flegme, est redoutable derrière des murailles.

Les faits d'armes se multiplient donc de part et d'autre. Le sang rougit les murailles, les plus audacieux tombent, mais leur place ne reste pas vide. Deux guerriers, un moment, attirent tous les regards, l'un espagnol, l'autre français, tous deux de la compagnie d'Aulon. Ils faisaient assaut de hardiesse, quand un Anglais de stature colossale les arrêta, défendant à lui seul la brèche. D'Aulon resté dégarde avec quelques cavaliers au pont flottant, aperçoit l'Hercule britannique, le signale au canonnier fameux Jean le Lorrain qui d'un seul coup de sa couleuvrine abat le géant.

Les deux hommes d'armes s'élancent dans la place. Les guerriers s'y précipitent après eux. Quoique blessée par une chausse-trappe (1), la Pucelle ne quitta pas un instant la bataille. Toujours au plus épais de la mêlée elle électrise les soldats par son indomptable énergie. Enfin vers l'heure des vêpres, dit Perceval, au moment où toutes les cloches sonnent leurs volées joyeuses, tout cède à l'impé-

(1) Petite masse de fer à quatre pointes, dont l'une était toujours verticale, tandis que les autres enfoncées dans la terre lui servaient de base. L'ennemi jetait derrière lui cet engin pour retarder la marche de ses assaillants.



Sacre de Charles VII, à Reims (d'après la fresque de Lenepveu).



tuosité française; la bastille des Augustins est emportée, et la plupart de ses défenseurs passés au fil de l'épée. Le reste se réfugie dans les Tourelles. Glasdale avait échappé cette fois; la vengeance de Dieu saura le retrouver.

Jeanne s'était distinguée pendant le combat non seulement par une bravoure et une audace incroyables, mais, au témoignage des chefs eux-mêmes, par un coup d'œil surprenant et une habileté de tactique consommée. La formidable forteresse fut immédiatement investie. Des postes importants furent établis à l'entour.

La glorieuse Pucelle avait jeté sur elle un regard dominateur; Dieu avait vaincu par elle. On y trouva un grand nombre de prisonniers français, et un butin précieux. Les troupes passèrent la nuit aux champs; malgré sa blessure, la guerrière ne voulait point les quitter: « Laisserons-nous là, disait-elle, nos gens en péril? » Elle se décida pourtant à rentrer dans la ville sachant combien sa présence était nécessaire pour assurer le lendemain.

Mais c'était pour elle jour de jeûne; elle avait pris l'habitude de sanctifier ainsi chaque vendredi, comme nous l'avons déjà remarqué; aussi sa fatigue était-elle extrême, car « il ennuitait déjà. » Rentrée chez ses hôtes, elle se vit obligée de prendre un véritable repas au lieu de la collation habituelle; ce fut pour elle une grande peine. Notre siècle affadi et sans foi comprendra-t-il ce scrupule?

Elle finissait de manger lorsqu'un des principaux chevaliers vint lui rapporter que les chefs avaient tenu conseil et qu'ils étaient tombés d'accord sur les points suivants :

1° Que les victoires remportées jusqu'ici étaient une grande grâce, mais que 2° étant si peu de monde

en comparaison des troupes anglaises, et la ville approvisionnée de vivres, il convenait d'attendre de nouveaux renforts du Roi, qu'en conséquence 3° les troupes restées dans la ville ne sortiraient pas le lendemain.

Etait-il possible d'accumuler en si peu de mots tant de sans-gêne, d'ingratitude et d'injustice criante? Jeanne est l'envoyée de Dieu, elle l'a prouvé. Ne fût-elle qu'un chef habile, elle avait le droit de donner son avis. Les soldats et le peuple entraînés, pleins de foi, sont capables de tous les prodiges; la journée qui finit l'a montré. D'autre part l'armée anglaise, décontenancée par une défaite partielle, est loin d'être invincible; et la Pucelle n'est pas même consultée! on vient lui intimer des ordres que l'on sait contraires à ses projets et aux mesures déjà prises par elle; c'est donc un désaveu public, un affront gratuit, une honte pour sa vaillance!

Ce n'est pas tout : on sait par expérience qu'elle ne se laisse point dominer sans conteste; car elle aussi jouit d'une autorité sur les troupes : autorité de sa mission, autorité imposée par le roi, autorité de ses victoires; on prendra donc des dispositions pour l'empêcher de venir de nouveau se mettre en tête de l'armée. Pour cela on emploiera la ruse, et, s'il le faut, la force. Dans ce but on prescrit secrètement au sire de Gaucourt, gouverneur d'Orléans, de garder avec ses gens la porte de Bourgogne pour interdire à Jeanne de sortir.

L'héroïne l'apprend, mais loin d'être désarçonnée.. elle réplique : « Vous avez été à votre conseil, et moi aussi j'ai été au mien. Sachez que le conseil de Messire (Dieu) s'accomplira, et que celui des hommes périra. » Puis, se tournant vers Frère Pas-

querel, elle lui dit : « Qu'on se tienne prêt demain de très bonne heure, car j'ai beaucoup à faire. Tenez-vous près de moi, j'accomplirai de plus grandes choses que je n'ai faites jusqu'ici. Il sortira du sang de mon corps à la poitrine ; je serai blessée, mais je reviendrai par le pont dans la ville. » Double prédiction, la première faite déjà au roi à Chinon, la seconde plus étonnante encore, puisque le pont sur lequel elle prétend rentrer est rompu de plusieurs arches depuis longtemps.

---

## CHAPITRE IX

### **Délivrance d'Orléans.**

Enfin volant ici et là, comme un chef plein d'adresse, elle arracha aux ennemis la ville d'Orléans, et rendit la paix aux habitants inquiets.

(Lien XII. *Décret.*)

#### I

La nuit fut fort agitée dans les deux camps. L'heure décisive approchait. Les Orléanais s'employèrent à tout préparer pour le combat du lendemain; les Anglais évacuèrent leur bastille de Saint-Privé, dernier poste de la rive gauche, et concentrèrent la garnison dans la bastille de Saint-Laurent, leur position principale sur la rive droite.

La Pucelle se retira pour prendre quelque repos, mais non sans avoir jeté un coup d'œil vigilant sur les transports de vivres et de munitions. Son sommeil fut court et elle passa de longues heures à prier. Elle le sentait bien, le sort de la France allait se décider, et son sang lui était moins précieux que le salut de son pays, de la fille aînée de l'Eglise de Dieu.

Le lendemain, 7 mai, dès la première heure, elle était debout et prête au combat. Son aumônier lui avait dit la messe et elle avait communié avec plus de dévotion qu'à l'ordinaire. Ces devoirs religieux



---

remplis, l'âme et le cœur pleins de Dieu, elle partit. Comme elle montait à cheval, son hôte la voulut retenir pour lui faire manger une alose qu'on apportait pour elle : « Gardez-la jusqu'au soir, dit-elle gaîment ; je vous amènerai un Godon pour en manger avec nous. »

Elle n'avait eu qu'à se montrer, toute la population était avec elle. On arriva donc à la porte de Bourgogne en bon nombre. Mais la consigne avait été donnée ; la porte était close et Gaucourt déclara que personne ne passerait. Cependant la foule augmentait de minute en minute ; on se demandait la cause de ce retard. Jeanne s'avance pour parler, mais Gaucourt lui déclare nettement que l'ordre est inflexible et qu'il est pour tous.

« — Vous êtes un méchant homme, lui répond-elle avec autorité ; mais que vous le vouliez ou non, les soldats passeront et ils triompheront aujourd'hui comme ils ont triomphé hier. » Puis elle donne l'ordre d'ouvrir les portes. Alors des milliers de bras et de pieds s'agitent ; une poussée formidable se produit : les hommes de Gaucourt sont enveloppés, noyés dans la multitude ; les portes sont enfoncées et le torrent se précipite sur les pas de l'héroïne.

Un magnifique soleil de mai se levait sur les belles eaux de la Loire ; on amène des barques, le fleuve est passé et la petite armée restée autour du fort, abondamment munie de vivres et de matières inflammables, acclame l'arrivée de la Pucelle. A cette vue, les opposants se ravissent, de peur de lui laisser tout l'honneur de la victoire, et Dunois, et La Hire, et de Rays, et Xaintrilles, et Thibault d'Armagnac, et Gaucourt lui-même courent la rejoindre.

On décida de mettre tout en œuvre pour emporter

cette forteresse des Tourelles, clef de la place, et au témoignage de Monstrelet : « fort merveilleusement et puissamment défendue, et si étaient dedans la fleur des meilleures gens de guerre de l'Angleterre. »

Le boulevard qui l'entoure du côté de la Sologne, est attaqué, puis, à l'aide d'embarcations, on jette du côté du fleuve des fascines pour le combler au moins en partie. Une artillerie bien servie des deux côtés croise ses feux et ébranle au loin le rivage ; mais, hélas ! les canons du xv<sup>e</sup> siècle faisaient plus de bruit et donnaient plus de fumée que de besogne. Tout à coup Jeanne prend son étendard et va le planter sur le bord du fossé, c'est le signal des braves. Dunois, le maréchal de Rays, La Hire et tant d'autres s'élancent et cherchent la gloire au plus fort du danger. Mais du côté des Anglais, Glasdale, Pomus, Moulins et le bailli de Nantes se défendent comme des lions traqués dans leur repaire. De magnifiques assauts d'armes se livrent, mais en vain. Il était midi qu'aucun résultat sérieux n'était atteint.

La faim, la soif, la fatigue se font cruellement sentir ; le sang coule partout et une grande lassitude paralyse les courages. Un seul cœur n'a point failli. Jeanne s'avance la *première parmi les premiers*, comme dit la chronique, elle descend dans le fossé, dresse une échelle contre le parapet et se met en devoir de le franchir. Mais soudain elle tombe à la renverse, atteinte, entre l'épaule et la gorge, d'un trait d'arbalète qui la perce de part en part. Les Anglais, pour qui Jeanne seule était une victoire, se précipitent pour l'enlever ; mais au moment où ils allaient l'atteindre, arrive, au galop de son cheval, un brave chevalier qui la couvre de sa hache et de son corps. C'est le sire de Gamaches, le même qui, quelques

jours auparavant, avait été son adversaire au Conseil de guerre. Les Français les entourent. C'est alors que le sire de Gamaches s'agenouillant auprès de l'héroïne, lui dit en présentant son magnifique cheval :

— Acceptez-le, brave chevalière; plus de rancune. J'ai eu tort quand j'ai mal présumé de vous.

— J'aurais tort à mon tour, lui répliqua-t-elle, de garder rancune, car jamais je ne vis chevalier plus brave.

On emporta la blessée pour la mettre à l'abri et visiter sa plaie; en voyant couler son sang, la jeune fille se retrouva et se mit à pleurer; mais ce ne fut qu'un instant. On lui offre des remèdes, plusieurs même, selon la mode du temps, lui proposent des enchantements superstitieux. « J'aimerais mieux mourir que d'agir ainsi contre la volonté de Dieu. » Telle fut sa réponse. Elle fit mieux, elle appela ses amies du Ciel à son secours. Tout à coup elle se relève, consolée : « Je viens d'être réconfortée par mes voix, dit-elle. » Elle arrache elle-même la flèche de sa blessure, la laisse panser avec une simple compresse d'huile, se confesse avec une tendre piété, remonte à cheval et va reprendre sa place de combat.

## II

Son absence avait jeté la consternation dans tous les rangs; elle rallie les fuyards, relève le courage des hésitants, et jette à tous le nom du Dieu des

armées comme un gage d'espérance et une promesse de victoire. Les Anglais qu'on la croyait morte s'effraient de la voir de nouveau à la tête des assaillants. La panique les saisit. « Au nom Dieu, criait la Pucelle à ses gens, n'en doutez pas, vous serez bientôt dans les Tourelles; quand vous y verrez toucher mon étendard, elle sera vôtre. » Touché d'une foi si extraordinaire, Dunois, les larmes aux yeux, lui répondit : « Fille de Dieu, je serai ton aide, va, va ! » Les Français électrisés se précipitèrent aux murailles avec un nouvel élan. Enfin la longue flamme de l'étendard, flottant au vent, toucha la forteresse. On cria : Jeanne, la queue touche ! « Dedans, dedans, répondit la guerrière, tout y est vôtre, entrez. » Et oncques, dit un contemporain, on ne vit volée d'oisillons eux parquer sur un buisson, comme chacun monta le boulevard.

C'était la victoire. Pendant que les Français redoublaient d'efforts, les Anglais terrifiés, abandonnent précipitamment la courtine et essaient de se réfugier dans l'intérieur même du fort ; mais un bateau, chargé de fagots inondés d'huile et d'autres matières en feu, était venu se placer sous le pont qui séparait les tourelles du boulevard. Gladsdale, frémissant de rage, est forcé de reculer ; mais, en chef vaillant, il veut protéger la retraite des siens. — « Rends-toi, rends-toi, lui crie la Pucelle, Glacidas, rends-toi au Roi des cieux. Tu m'as bien insultée, mais j'ai pitié de ton âme et de celle des tiens. » A peine avait-elle achevé ces mots, que le pont sur lequel il s'était engagé, miné par le feu, s'écroule et entraîne chefs et soldats dans sa ruine ; et la Loire recouvrit leurs cadavres.

Non contents d'avoir amarré le brûlot, les Orléanais s'étaient faufilez sur le pont : une poutre et une

gouttière furent jetées sur les arches rompues ; cent hommes d'une bravoure à toute épreuve traversèrent ce passage improvisé et allèrent mettre le feu à la palissade qui, de ce côté, protégeait le fort. Le pont-levis s'abaissa enfin ; des deux parts, la forteresse était envahie. La résistance dès lors fut impossible. Pris entre deux feux, sept ou huit cents chevaliers furent faits prisonniers.

Suffolk, Talbot qui commandaient sur l'autre rive, n'avaient pu faire sortir leurs troupes, tant leur terreur était grande, tant la main de Dieu les poussait à la ruine.

Ce fait d'armes, un des plus beaux du siècle, a été plus fatal à la puissance anglaise que la bataille d'Azincourt ne l'avait été à la nôtre. Aux dernières clartés du crépuscule, la bannière de saint Georges disparut du sommet des Tourelles pour faire place au drapeau fleurdelisé. C'était le premier coup du glas, la première annonce d'une chute irrémédiable. L'assaut avait duré treize heures ! et deux cents hommes à peine survivaient de toute la garnison.

La Pucelle demeura aux Tourelles une partie de la nuit pour s'assurer que les Anglais ne tenteraient rien pour regagner la position perdue ; « mais ils n'en avaient nul vouloir. »

Pendant ce temps les Orléanais avaient rendu praticable le pont, et la Pucelle, casque en tête, l'armure teinte de sang, repassa la Loire, comme elle l'avait prédit, sur le pont reconquis, avec le Bâtard d'Orléans et tous les hommes d'armes qui l'avaient traversée le matin en bateau. Ainsi dans une seule journée trois prophéties de la libératrice inspirée avaient reçu leur accomplissement : Jeanne avait été blessée, Glacidas avait péri sans voir le

---

désastre complet, le pont avait été traversé triomphalement par l'armée.

Dire l'ivresse du peuple accueillant la Pucelle, serait impossible. Elle était son salut, elle était sa gloire et son idole. « Jamais, dit Lamartine, jamais popularité ne confondit mieux le ciel et la terre dans une figure de vierge, de sainte et de héros. L'humilité de sa condition la rendait plus chère à la multitude parce qu'elle lui était plus semblable. Le salut sortait du chaume comme à Bethléem. » Ce fut au son de toutes les cloches et aux acclamations de l'armée et des bourgeois que Jeanne entra à Orléans, fière, mais humble d'un triomphe qu'elle reportait tout à Dieu. Elle entra aussi dans l'histoire; et après cinq siècles, les acclamations d'Orléans et de la France célèbrent encore avec le même enthousiasme et la même reconnaissance la Pucelle, Dunois, La Hire et cent autres chevaliers.

### III

Le soir on racontait dans les logis les péripéties de la journée. Plusieurs avaient vu, disaient-ils, des colombes voltiger autour des épaules de la guerrière, au plus fort de l'assaut; d'autres prétendaient avoir aperçu saint Aignan, saint Euverte, protecteurs de la ville et saint Michel combattre du côté des Français; enfin les prisonniers affirmaient, à leur tour, avoir vu avec stupéfaction des assaillants en bien plus grand nombre et d'une bien autre taille que leurs adversaires habituels.

Quoi qu'il en soit de ces prodiges vrais ou faux, créés par l'imagination ou réalités vivantes, il est certain que tout fut miraculeux dans la journée, et l'entrain des troupes, et leur résistance opiniâtre, et leurs succès.

Rentrée chez ses hôtes, Jeanne fut désaimée avec le soin délicat que demandait sa blessure. On la pansa avec autant de respect que d'affectueuse sollicitude ; mais, comme elle le déclara devant ses juges, elle ne devait être véritablement guérie que quinze jours après. On le croira sans peine d'une blessure qui traversait l'épaule de part en part. Sortie le matin à jeun, elle était revenue à peu près de même malgré sa fatigue inouïe ; cependant elle se contenta, selon son habitude, d'un peu de vin trempé et de quelques tranches de pain. On ne dit pas même si la fameuse alose eut les honneurs de sa table pas plus que le Godon promis. Il est vrai qu'elle pouvait choisir entre huit cents prisonniers de la plus belle noblesse.

Autant la joie était vive dans le camp des Français, autant était générale et profonde la consternation dans les retranchements anglais. Vaincus, les uns disaient par miracle, d'autres par sortilège, ils étaient en tout état de cause, sous la main d'une force supérieure, surnaturelle. Jeanne n'était plus la vachère d'hier, ni la fille de rien que l'on insultait à plaisir : génie puissant, guerrière habile et courageuse, envoyée de Dieu ou suppôt de Satan, elle brisait toute résistance ; bon gré mal gré, il fallait s'incliner sous son bras ou ... fuir.

L'orgueil national n'avait que cette alternative : ou mourir de son coup d'épée ou se retirer devant elle. Une voix leur disait bien au fond de la conscience que de tels faits dans une jeune fille, dans cette

vierge de dix-huit ans, n'étaient que geste de Dieu. Mais comment s'avouer que l'on a Dieu contre soi, surtout quand on est Anglais !

Force leur fut cependant de renoncer à continuer le siège : une retraite immédiate s'imposait. Demeurer devant Orléans était impossible ; il leur restait bien, sur la rive droite, toute une série de bastilles, mais l'enthousiasme était mort avec le succès. A tout prix il fallait empêcher que la retraite ne fût une déroute ; il fallait sauvegarder l'honneur de la nation britannique. Telle fut la conclusion du Conseil secret tenu dans la nuit.

De grand matin ceux d'Orléans virent donc d'immenses flammes surgir des dernières bastilles ennemies et les troupes venir se ranger en bataille, mais en deux corps, l'un commandé par Suffolk, l'autre par Scales et Talbot. Les sentinelles signalèrent aussitôt ce mouvement qui paraissait agressif. Ces lignes menaçantes couvraient tout le côté ouest de la ville. S'agissait-il d'une revanche farouche et désespérée, d'un duel à mort entre les deux armées ? Peut-être ! Qui sait si le sang n'allait point couler à flots ; si le succès définitif restait aux Français, à quel prix ne faudrait-il pas l'acheter ?

#### IV

On court aux armes ; les guerriers sortent « à grande puissance » et se rangent résolûment en face des lignes ennemies. La guerre n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui, une masse d'hommes,



obéissant à une seule voix, à un seul chef; chaque seigneur avait ses troupes, les bourgeois avaient les leurs. Ce ne fut donc que plus tard que Jeanne fut avisée de l'alarme générale; on avait respecté son sommeil et sa fatigue. Mais aussitôt informée, elle se lève, revêt une cotte de maille légère à cause de sa blessure, et accourt avec les principaux capitaines. Sur l'heure elle dispose elle-même les troupes, faisant acte d'une suprématie que personne n'ose lui contester. si ce n'est en Conseil. Tout est prêt: des deux côtés le sang bout dans les veines des soldats, pourtant pas un ne bouge.

C'était le 8 mai (1), un dimanche. Jeanne fait dresser un autel; le divin Sacrifice est deux fois offert au milieu du recueillement solennel des deux armées s'inclinant devant le Dieu arbitre des nations. La deuxième achevée, l'héroïne demanda :

— De quel côté les Anglais ont-ils le visage tourné, devers vous ou le dos ?

— Vers le château de Meung, lui fut-il répondu.

— Vive Dieu ! s'écria-t-elle, ils s'en vont; laissez-les partir. Il ne plaît pas à Messire qu'on les combatte aujourd'hui; vous les aurez une autre fois. Allons rendre grâces.

Le fidèle La Hire et Ambroise de Loré eurent seuls le droit, avec cent vingt lances, de suivre de loin les fugitifs, qui se retiraient en belle ordonnance, enseignes déployées, les uns vers Jargeau con-

(1) Nous sera-t-il permis de signaler avec quelques auteurs, cette date comme l'une de celles que la Providence semble avoir choisies pour ses gestes divins. C'est le 8 mai que Rome chrétienne fut sauvée des Barbares; le 8 mai que l'Église célèbre l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan; le 8 mai Jeanne d'Arc, encore enfant, vit pour la première fois l'Archange protecteur de la France; le 8 mai enfin vit inaugurer la fête de la Délivrance pour l'éternelle mémoire des événements que nous venons de raconter.

duits par Suffolk, les autres vers Meung et Beaugency sous les ordres de Talbot. L'honneur était sauf!

La ville affranchie s'abandonne alors à sa joie et à sa reconnaissance envers Dieu. Le peuple se précipite vers les bastilles abandonnées, pillant, brûlant, s'amusant comme un enfant qui a brisé ses lisières; puis il entra triomphalement dans la cité traînant de nombreuses pièces d'artillerie que l'ennemi n'avait pu emmener. On se dispersait dans les campagnes environnantes; chacun voulait revoir ses champs ravagés, ses masures effondrées; on jouissait de parcourir les chemins si longtemps foulés par l'ennemi.

Jeanne plus réfléchie et plus reconnaissante appelait la foule dans les églises. Une procession fut organisée, les châsses découvertes, et le pieux cortège formé des capitaines, des chevaliers et soldats, suivi du peuple enfin rendu au devoir, passa par les rues de la ville, pénétra sur le pont tout délabré, et sous les voûtes des Tourelles à demi détruites. Là l'évêque récita des oraisons au milieu de ces ruines d'où germaient l'espérance et la joie.

L'ennemi avait mis neuf mois à former une enceinte de forteresses autour de la ville; en sept jours, l'envoyée du Ciel avait brisé ce cercle de fer, et réduit une des plus fières armées d'alors. Dieu venait de réaliser le signe que Jeanne avait donné de sa mission au Roi et à la France. Mais ce n'était que la première partie de sa tâche; elle avait ajouté en parlant de Charles VII : *Je le mènerai sacrer à Reims!*

## CHAPITRE X

### **Campagne de la Loire.**

De plus, c'est grâce à Jeanne que tout le territoire aux environs de la Loire, et les villes de Troyes, de Châlons et de Reims furent remis sous l'obéissance du Roi.

(LION XIII. *Décret.*)

#### I

Pour Jeanne, Orléans n'était qu'une étape, Reims était le but; aussi loin de perdre le temps à savourer de vains honneurs, poussée par la voix divine, elle songea à ramener l'armée victorieuse au Dauphin pour l'aider à reconquérir, ville à ville, son royaume tout entier.

Mais auparavant elle voulut fixer à jamais sa reconnaissance en deux institutions permanentes, l'une qui aurait pour objet de prier pour les nombreuses victimes tombées dans ces jours sanglants; l'autre, une procession patriotique chargée de célébrer dans les âges futurs la gloire du Lys relevé, et la puissance du Léopard abattue. Double vœu que chaque année encore la ville d'Orléans tient à honneur d'exécuter.

Le Dauphin, les reines, la cour, reçurent l'héroïne qui rapportait les clefs perdues de la France, avec une joie et des honneurs dignes de sa mission et de ses succès. On voulut lui donner des armoiries, un



Jeanne d'Arc blessée au siège de Paris.



écusson avec les lis de France, et la couronne soutenue par l'épée qui venait de la reconquérir ; mais la Pucelle, sans se laisser enivrer par ces marques de distinction tout humaine, supplia le Roi de venir à Reims avec elle, pour y recevoir son sacre. « Je ne durerai guère plus d'un an, lui disait-elle ; songez donc à faire beaucoup de besogne en cette année. »

Mais parmi les conseillers de Charles VII, les uns disaient : la distance qui sépare de Reims est bien grande, près de quatre-vingt lieues, et le pays est sillonné de troupes anglaises. Les autres ajoutaient : pour soudoyer l'armée nécessaire à une telle campagne, il faudrait de l'argent, et le Roi n'en a point ; pour la nourrir il faudrait des vivres, et l'on n'a d'espoir de s'en procurer que les armes à la main.

Quelques-uns reconnaissaient qu'il était fort à désirer que le roi fût sacré ; mais ils pensaient aussi qu'il valait mieux différer et faire l'œuvre urgente du moment : achever la déroute des Anglais en les attaquant en Normandie, et les forcer à regagner la mer.

Sans doute ces objections avaient une valeur, mais tout à fait relative. Ces gâtés de la Providence ne comprenaient pas encore que Dieu lui-même avait pris en mains leur cause. Charles VII comme un homme qui sort d'un long rêve, paraissait douter de son triomphe et de sa fortune. Faible, sans énergie et sans grandeur, il ne savait pas même tendre la main vers le sceptre que lui offrait l'ange de Dieu. Il passa donc à délibérer le temps qu'il aurait dû donner à l'action. N'était-ce point trahir l'œuvre de la bonté compatissante qui lui envoyait Jeanne d'Arc ?

Celle-ci, que ces lenteurs irritaient, obsédait humblement le prince comme ses voix l'obsédaient elle-même ; et un jour qu'il était en conférence avec Christophe d'Harcourt, évêque de Castres et le sire de Trèves, elle vint frapper résolûment à la porte du Conseil, et insista pour être entendue. Le Roi ordonna de la faire entrer.

— Noble prince, lui dit-elle en s'agenouillant, ne tenez pas tant et de si longs conseils, mais venez au plus tôt à Reims prendre votre sacre et votre digne couronne. »

L'évêque en profita pour lui demander si son conseil lui avait inspiré ce qu'elle venait de dire.

— Oui, répondit-elle, et je suis à ce sujet fort aiguillonnée.

— Ne voudriez-vous pas, ajouta d'Harcourt, nous dire, en présence du roi, comment font vos voix quand elles vous parlent ?

Rougit comme rose la Pucelle à cette question, dit le chroniqueur, et elle répondit :

— Bien comprends ce que vous voulez savoir, et vous le dirai volontiers.

Cependant comme elle était en proie à une visible émotion :

— Vous plaît-il, Jeanne, dit le roi avec bonté, de vous expliquer devant les personnes présentes ?

— Oui, me plaît bien, répondit-elle, et continua : quand je suis affligée qu'on n'ajoute foi à ce que je dis, je me retire à l'écart et je prie ; alors la voix me dit : Fille de Dieu, va, va, va ! Je serai à ton aide. va ! Et quand cette voix vient, je suis toute réjouie que merveille ; et toujours je voudrais être ainsi. »

Quand la Pucelle répétait ces mots : va, va, va !

ses yeux étaient au ciel, et elle paraissait ravie en extase, et toute rayonnante de bonheur.

Mais rien n'avancait; et la jeune héroïne en était réduite à prier en silence tandis que sa renommée se répandait d'un bout de l'Europe à l'autre. Dans les cours, parmi les hommes d'armes et les gens d'Eglise, on racontait ses grandes actions: comment, sans instruction, ignorante des choses de la guerre, elle qui n'avait jamais assisté à un combat, avait substitué son initiative aux plans les mieux combinés des chefs militaires; comment elle avait fait de son étendard sa seule arme et son seul bouclier; promettant la victoire et la donnant; conduisant les armées par des chemins de gloire qu'elles avaient désappris.

Tous les peuples de la chrétienté avaient les regards fixés sur elle, comme sur l'espérance de la Religion et de la Patrie.

## II

On a conservé un écho de tous ces bruits en une lettre qu'un prêtre de Landeau écrivait en Allemagne

Pierre de Brumbach, vicaire-général de l'évêque de Spire, à la mi-septembre 1429, avant d'apprendre le couronnement de Charles VII. « Dans le pays de France, dit-il, il est bruit d'une voyante qui s'est levée avec une brillante mission pour prophétiser. Elle a la meilleure renommée, des mœurs et une conduite parfaites. Le peuple dit qu'elle est en état de sainteté, qu'elle s'entend aux choses de la guerre,



et qu'elle sait d'avance l'issue des combats... La France, enflée d'orgueil, s'était placée par sa puissance et ses armes, au-dessus de tous les royaumes chrétiens. Comme un lion, elle avait réduit ses voisins au repos; se mettant à rugir, elle avait envahi et dévasté les nations. Trop confiante en son habileté et ses trésors, elle s'était élevée jusqu'aux astres: maintenant la voilà abattue sur son propre sol; elle ne peut se relever ni par sa bravoure, ni par la force de ses armes. Afin donc qu'elle craigne le Seigneur, comme il convient à créature raisonnable, et qu'elle reconnaisse Celui qui sème la paix, Dieu a résolu de lui tendre la main et de la relever; ayant été perdue par une femme, il était juste qu'elle fût sauvée par une vierge. Il se peut que la Pucelle ne trouve point parmi le peuple toute la considération et la créance dues à une envoyée du Ciel, bien qu'elle soit réellement illuminée d'en Haut, comme le prouvent sa vie et ses actes..... C'est une fille de Dieu; elle ne recherche que ce qui est agréable au Seigneur, afin d'être pure en esprit et de garder son âme et son corps inviolables. »

Le même témoignage lui est rendu par un homme de grand mérite, Jean Gerson, célèbre théologien, chancelier de l'Université de Paris, alors réfugié à Lyon.

Il affirme qu'on peut pieusement soutenir le fait de la Pucelle, attendu la justice de la cause qu'elle défend. « Elle ne cherche, dit-il, ni les honneurs, ni les récompenses humaines; elle abhorre les haines, les séditions; elle vit dans l'esprit de douceur et de prière, et n'emploie pour réussir aucun des moyens défendus par l'Eglise. On ne peut lui faire un reproche légitime à l'occasion des vêtements d'homme dont elle use; si l'ancienne loi les défen-

dait aux femmes sans aucune distinction, la loi nouvelle n'est pas si rigoureuse. Cette défense subsiste toujours, il est vrai, mais en vertu du fondement moral sur lequel elle est appuyée ; la défense doit céder au cas de nécessité et d'utilité. Or, telle est la position dans laquelle elle se trouve ; elle se revêt de l'habit des guerriers pour combattre les ennemis de la justice, pour défendre les Français, pour prouver que Dieu confond, quand il le veut, les hommes les plus puissants par la main d'une femme. »

S'il en était ainsi au loin, quelle auréole de gloire et de vénération nimbait son front aux yeux de ceux qui l'approchaient. Bien malgré elle, on baisait ses mains, ses pieds, son cheval ; on lui apportait des chapelets à toucher, on portait au cou ou sur ses vêtements de petites médailles à son effigie. On en venait même à penser que peut-être elle était un ange couvert d'une armure ; et on la priait de montrer ses mains et ses pieds pour voir s'ils étaient réellement de chair et de sang.

Toutes ces démonstrations la laissaient froide et modeste ; parfois elle riait de ces importunités, parfois elle s'en fâchait, craignant que le respect des foules ne dégénérait en idolâtrie. Ces marques de vénération lui seront durement reprochées un jour. Mais rien ne pouvait comprimer cet élan populaire. Faut-il s'en étonner ? N'avait-elle pas tout ce qui peut séduire : la jeunesse, le génie, la beauté, l'héroïsme, la gloire ; mieux que cela, ou plutôt, avec tout cela : la sainteté ?

La curiosité redoublant avec l'admiration, on l'accablait de questions indiscrettes ; on voulait tout savoir sur le Conseil qui l'assistait. D'Aulon lui-même, ce vieillard prudent et sage qu'on lui avait donné pour protecteur, poussa un jour la hardiesse

---

jusqu'à demander à la Pucelle de lui faire voir ce Conseil. Il fut puni sur-le-champ : « Vous n'en êtes pas digne, lui répliqua sèchement sa pupille. »

### III

Pourtant les prières et l'insistance de Jeanne finirent par prévaloir ; les chefs de l'armée subirent l'un après l'autre l'ascendant de sa volonté. Toutefois il fut convenu qu'avant de conduire le Roi à Reims, on délogerait les ennemis des trois places fortes qu'ils occupaient le long de la Loire : Beaugency, Meung et Jargeau. La Pucelle accepta et se mit aussitôt en mesure d'entrer en campagne. Le souffle de Dieu passait sur la nation. Il lui arrivait des auxiliaires de l'Auvergne, du Berry, de la Touraine, de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne. Chevaliers, gentilshommes, bourgeois des villes et gens des campagnes affluaient sur les bords de la Loire comme à un rendez-vous de courage et d'honneur.

Elle organisait tout : sous le feu de son regard et de sa parole, l'enthousiasme renaissait de jour en jour ; on brûlait de se mesurer de nouveau avec les ennemis et de les bouter enfin hors de France.

Pendant qu'elle était occupée de ces graves intérêts, un paysan, récemment arrivé, demande à voir la Pucelle. C'était Jean, son frère, qui lui apportait des nouvelles des bords de la Meuse et du foyer paternel. Après les premiers embrassements, Jeanne l'interrogea longuement sur les personnes et les choses qu'elle avait tant aimées. Elle se retrouvait

enfant avec son frère; écoutait avec intérêt les moindres détails; tant de charme s'attache à ce qui touche au cœur! La conversation allait son train, s'égarant tantôt à droite, tantôt à gauche, lorsque le jeune lorrain raconta qu'au pays on disait : « qu'elle avait pris son fait sous l'arbre des fées. » Jeanne répondit vivement que non, « et bien lui disait le contraire. » Hélas! cette fausse opinion, née des superstitions du temps, deviendra un nouveau grief dans la bouche de ses persécuteurs!

Tout était prêt pour l'expédition. Charles VII en donna le commandement en chef au duc d'Alençon, gendre du duc d'Orléans, avec le titre de lieutenant-général, mais sous l'expresse recommandation de se conformer aux avis de la Pucelle. Le choix était heureux; partisan dévoué de Jeanne dès la première heure, nul mieux que lui n'était disposé à pousser les Anglais avec la dernière rigueur et à chercher dans les chances de la guerre une occasion de rentrer dans la « grosse finance » qu'il lui avait fallu verser pour sa rançon de prisonnier après Azincourt. Grande fut donc sa joie, mais Marguerite son épouse était moins sensible à l'intérêt et à la gloire qu'à la paix et au bonheur du foyer. Aussi supplia-t-elle Jeanne d'Arc, qui lui fut présentée, de veiller sur lui.

« — N'ayez doute, Madame, lui répondit la Pucelle, vous le ramènerai sain et sauf et aussi bien en point, voire même en meilleur, qu'il n'est. »

Jeanne était à Selles-en-Berry lorsque, le 6 juin, le Roi arriva dans cette ville et lui manda de venir à sa rencontre. Elle obéit et Guy de Laval, qui assistait à l'entrevue, raconte qu'il la vit ce jour-là s'avancer au-devant du souverain, armée de toutes pièces, sauf la tête, et tenant la lance à la main.

« Et nous fit très bon accueil à mon frère et à moi, écrit-il. Après que nous fûmes arrivés à Selles, j'allai à son logis pour la revoir. Elle fit venir du vin et me dit qu'elle m'en ferait bientôt boire à Paris. Ce semble chose toute divine de son fait, de la voir, de l'ouïr. »

La Pucelle entendait-elle faire boire du vin à Paris lors de son arrivée *près* de la grande ville ; ou bien *dans* la ville même ? Ce dernier sens paraît plus naturel ; ce serait alors la seule prophétie de la voyante qui n'eût pas reçu son accomplissement, avec celle de la délivrance du duc d'Orléans. Mais il faut se souvenir que les grâces de Dieu sont conditionnelles et que la résistance seule du Roi l'empêcha de réaliser ces deux promesses. Ne l'en avait-elle pas averti lorsqu'elle lui disait : *Je ne durerai guère qu'un an ; songez à faire beaucoup en cette année ?*

Le duc continue : « Elle est partie ce lundi aux vèpres pour aller à Romorantin, à trois lieues en avant, et la vis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache à la main, sur un grand coursier noir, qui, à l'huis de son logis, se démenait fort et ne souffrait qu'on le montât. Elle dit : « Menez-le à la croix qui est devant l'église. » Et lors elle monta sans qu'il se meust. Elle se tourna vers l'huis de l'église qui était prochaine, et dit en assez voix de femme : « Vous, prêtres et gens d'Eglise, faites procession et prières à Dieu ! Et vous, hommes d'armes, tirez avant ! »

Le même jour arriva à Selles le duc d'Alençon et le lendemain et surlendemain Dunois, Gaucourt, Vendôme, Boussac et le brave La Hire. Le 9 juin, la petite armée entra à Orléans « à la grande joie de tous les citoyens qui, de la voir, ne se pouvaient soufler. »

Le 11, on quittait la ville; huit mille hommes, dont douze cents lances composaient l'expédition qui s'avança vers Jargeau, où le comte de Suffolk s'était enfermé avec une garnison d'élite, débris glorieux des guerriers d'Henri V.

On hésitait un peu à ouvrir le siège, la ville était forte et bien gardée; mais Jeanne, pleine d'assurance en ses voix, promit la victoire. « Si je n'étais sûre, disait-elle, n'aimerais-je pas mieux garder mes brebis que de courir de tels périls? »

Le siège fut donc décidé: on envahit aussitôt les faubourgs; mais les Anglais firent une sortie vigoureuse et nos troupes faiblissaient quand l'héroïne, saisissant son étendard, se jeta au milieu des ennemis, les refoula et permit à l'armée de coucher sur ses positions, un peu à la grâce de Dieu, presque sans sentinelles, ni patrouilles. Tant il est vrai que le Français est toujours le même: vaillant au combat, mais rebelle à la vigilance paisible.

Le lendemain la canonnade recommença sans aboutir toutefois à un résultat quelconque. Mais la ville perdait peu à peu ses défenseurs, et la Pucelle dirigeait elle-même le feu avec une habileté rare. Un moment le duc d'Alençon s'était trop avancé, Jeanne lui dit tout à coup, désignant du doigt un point de la muraille: « Beau duc, éloignez-vous; cette machine vous tuerait. » Le duc se retira et le capitaine de Lude fut tué au lieu même qu'il venait de quitter.

Le troisième jour se leva, plus terrible que les deux autres. Dès l'aube le feu se ralluma; la grosse tour ne tarda pas à s'écrouler avec fracas. Dès lors les Anglais demandèrent une armistice; la Pucelle refusa, l'assaut fut donné avec une telle furie que, des deux côtés, il fallait ou vaincre ou périr. Jeanne

reçut sur la tête une énorme pierre qui la renversa. Mais relevée aussitôt, elle se mit à crier : « Amis, amis, sus aux Anglais ! ayez bon courage, ils sont nôtres. » En effet, l'ennemi ne tarda pas à prendre la fuite ; l'un des frères du général fut tué et plusieurs capitaines avec lui. Suffolk se réfugia sur le pont qui reliait la Loire à la ville. Un rude compagnon écuyer et gentilhomme d'Auvergne, Guillaume Regnaut, le presse ; le général anglais s'arrête : « Es-tu gentilhomme ? — Oui, je le suis, répond Regnaut. — Et chevalier ? — Non. — Eh bien ! je te fais chevalier, conclue le fier Anglais, et me rends à toi. » Il lui tendit l'épée qui l'avait créé chevalier.

Certains ont dit que Suffolk avait cherché Jeanne d'Arc pour se rendre à elle, comme à la plus vaillante. L'acte, en vérité, eût été trop noble de sa part, mais elle en était digne ; Dieu lui-même ne l'avait-il pas armée chevalier à Domremy ?

Chèrement achetée, la victoire fut sans pitié ; presque tous les soldats furent passés au fil de l'épée et les seigneurs réservés et mis à rançon. L'église fut pillée, au grand mécontentement de la Pucelle. Elle fit elle-même monter Suffolk dans *une nef* avec quelques autres prisonniers illustres, et les conduisit par eau à Orléans. De là elle rallia l'armée française avec le duc d'Alençon pour courir sur Meung.

#### IV

Le mercredi 15 juin, après dîner, on partit d'Orléans pour mettre le siège devant Beaugency, située à six lieues plus bas sur la rive droite du

fleuve. « Je veux aller voir demain ceux de Meung, avait dit Jeanne au duc d'Alençon. Faites que la compagnie soit prête. » On prit en passant le pont de Meung, sans guère s'arrêter, et on y mit une garnison chargée d'observer la place; puis on se dirigea sur Beaugency que commandait Talbot.

A l'approche de l'héroïne, voyant que rien ne lui résistait, les Anglais désespèrent la ville, et le gros de leurs forces, se retira avec Talbot. La citadelle restait à la garde de vaillants hommes décidés à se défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. La Pucelle établit une forte garde devant le château pour empêcher les Anglais d'en sortir, et fit dresser des bombardes pour commencer le siège.

Sur ces entrefaites survint le comte de Richemont, alors en disgrâce; mais, ne pouvant supporter l'inaction au milieu du malheur commun, il avait levé deux mille hommes dans son apanage du Poitou et il était venu. Le secours n'était pas à dédaigner; aussi Jeanne l'accueillit-elle de fort bonne grâce. Il n'en fut pas de même du duc d'Alençon qui avait reçu des ordres contraires. Pourtant la Pucelle réussit à tout concilier; elle démontra que l'arrivée de Richemont était la réponse de la Providence à l'armée de secours qui venait aux Anglais; et déclara se charger de faire agréer la soumission du comte par Charles VII. La nuit suivante le commandant du château demanda à capituler, sous la condition expresse que la garnison sortirait avec ses chevaux et un marc d'argent par homme, et jurerait de ne point porter les armes pendant dix jours, ce qui fut accepté.

Les Français avaient à peine pris possession de cette forteresse qu'un soldat de La Hire vint avertir que les Anglais approchaient.



---

— Ah ! beau connétable, s'écria Jeanne d'Arc d'un air enjoué, ce n'est pas pour moi que vous êtes ici ; mais, puisque vous voilà, soyez le bienvenu. Avez-vous des éperons, ajouta-t-elle se tournant vers d'Alençon ?

— Hé quoi ! faudra-t-il donc fuir ? répondit le duc effrayé.

— Nenni, poursuivit Jeanne ; mais les Anglais seront vaincus, et il faudra des éperons pour les poursuivre.

La prédiction devait bientôt s'accomplir. On vit les Anglais s'avancer en bon ordre, au nombre de quatre mille ; mais apprenant que Jargeau et Beaugency s'étaient rendus, ils quittèrent Meung et se retirèrent sur Janville. On les laissa donc passer, et la garnison du pont de Meung entra dans la place abandonnée ; les bords de la Loire étaient libres.

---

## CHAPITRE XI

### **Le chemin triomphal du Sacre.**

De plus c'est grâce à Jeanne que tout le territoire aux environs de la Loire et la ville de Troyes, de Châlons et de Reims, furent remis à l'obéissance du roi.

(LION XIII. — *Décret.*)

### I

Fallait-il poursuivre l'ennemi? Fallait-il s'exposer à une bataille en rase campagne malgré les leçons du passé? Jusqu'ici la Pucelle avait livré des assauts, et, grâce à la fougue française et à la protection visible du Ciel, des résultats merveilleux avaient été obtenus; mais cette fougue même n'était-elle point un danger? Hélas! les souvenirs lugubres de Crécy, d'Azincourt, de Crévant, de Verneuil, de Rouvray semblaient trop le prouver. Plusieurs chefs expérimentés hésitaient à prendre un parti; Jeanne toujours intrépide, disait au contraire: « Allons hardiment sur les Anglais; sans faillir ils seront vaincus. » Et comme on objectait que dans leur fuite on ne savait où les atteindre: « Chevauchez toujours, répondit-elle, et vous les atteindrez. Dieu nous les envoie pour que nous les punissions! Mon Conseil me dit qu'ils sont tous en notre pouvoir. Fussent-ils pendus aux nues, nous les aurons. »

---

Le connétable fut de cet avis, et on résolut l'attaque. Quinze cents hommes bien montés sous les ordres de La Hire partirent en avant-garde; quatre-vingts cavaliers servaient d'éclaireurs à travers les broussailles dont le pays était alors couvert. Un moment on ne sut plus quelle direction prendre, et La Hire lui-même en était à se demander si on ne s'était point trompé de route, lorsqu'un cerf effrayé s'élança de dessous les pieds de son cheval, et disparut dans un pli de terrain. Une immense clameur de surprise et d'allégresse le salua un peu plus loin, La Hire était suffisamment averti. La nouvelle se commuiqua sans bruit et on disposa les troupes pour une attaque prochaine.

Les Anglais ne tardèrent pas pourtant à découvrir un voisinage aussi dangereux. Leurs généraux tinrent conseil. Falstoff proposa d'éviter toute bataille; et, vu les pertes cruelles subies devant Orléans et Jargeau, de répartir l'armée dans les châteaux fortifiés de la région. Mais Talbot impatient de venger tant de défaites humiliantes, voulait au contraire accepter le combat. Son avis l'emporta, le terrain fut vite examiné, et parut favorable à la défensive. On était près du village de Patay; le terrain descendait en pente douce; on résolut d'appuyer une des ailes de l'armée sur le village même qui touchait à un petit bois, et l'autre sur un monastère fortifié; mais les dispositions arrêtées n'étaient pas prises encore que déjà les Français arrivaient. La Hire, toujours impétueux, chargea vigoureusement; Falstoff, pris à l'improviste, s'enfuit avec sa colonne. En ce moment le gros de l'armée commandé par la Pucelle, le duc d'Alençon et le comte de Richemont se rua sur les troupes de Talbot. Celui-ci lutta valeureusement, mais ses

lignes furent culbutées, et lui-même fait prisonnier.

A partir de ce moment ce fut une panique universelle, et un sauve-qui-peut général. Les Français mirent, eux aussi, leurs chevaux au galop et donnèrent de l'éperon. Cinq mille hommes furent pris ou tués; et, chose incroyable, les Français ne perdirent que trois hommes. Jeanne avait prédit que l'on ne perdrait que fort peu de monde.

Lord Scales, Thomas Raverson, Hungerfon furent envoyés captifs aux pieds du Dauphin. Mais la grande joie de la journée était la prise de Talbot surnommé le brave des braves. Si bien que le duc d'Alençon ne put s'empêcher de lui dire en l'abordant : « Messire Talbot, vous ne vous attendiez ce matin à rien de semblable ! » « C'est le sort de la guerre, répliqua le général ennemi, d'un ton rogue. »

Cette victoire de Jeanne est restée célèbre dans les annales de la France; à plus de cinq siècles de distance, pendant nos désastres inouïs, combien de fois son souvenir ne s'est-il pas réveillé saisissant, mais désolé dans ces mêmes plaines de Patay. Un corps d'élite, conduit par un saint, fit des prodiges de valeur; mais, s'il sut mourir, il ne sut pas nous sauver. La grâce de la victoire nous avait été refusée.

L'héroïne parcourut le champ de bataille, et elle se prit à pleurer à l'aspect de tous ces morts; elle pleura bien plus encore, et se révolta quand elle vit comment on brutalisait ceux qui ne pouvaient payer de rançon. L'un deux fut frappé si rudement à la tête qu'il tomba expirant; la Pucelle n'y tint plus; elle s'élança de cheval, souleva la tête du pauvre homme, lui fit venir un prêtre, le consola, l'aida à mourir (1).

(1) MICHELET.



Jeanne d'Arc prisonnière à Compiègne.



## II

Un malheur ne va jamais seul, et la défaite n'engendre guère de dévouements héroïques, surtout en pays conquis. Les fuyards anglais voulurent se réfugier dans le fort de Janville, mais les bourgeois avisés leur en fermèrent les portes, et accueillirent avec enthousiasme leurs compatriotes victorieux. La fidélité imposée par la peur s'était vite changée en une trahison d'autant plus cuisante pour les insulaires, qu'en perdant la ville, ils perdaient du même coup le trésor de guerre qu'ils lui avaient confié.

La journée se termina par une cérémonie solennelle, récompense naturelle du courage et du patriotisme. Plusieurs jeunes Français furent armés chevaliers, notamment Jacques de Mailly, Gilles de Saint-Simon et Jehan de la Haye.

L'effet de la bataille de Patay fut considérable. Les Français y avaient reconquis leur vieux renom de guerriers irrésistibles. C'était depuis huit ans leur première bataille rangée suivie d'une victoire complète. Le pays qui détestait l'étranger se souleva en masse contre lui; et, non seulement Janville ferma ses portes, mais les garnisons de Mont-Pipeau, de Saint-Simon et d'autres places voisines, sentant la confiance leur échapper, se hâtèrent de se retirer en y mettant le feu.

Immense révolution accomplie en quelques jours par une jeune fille, par une enfant du peuple, hier encore à sa houlette et à sa quenouille, à peine con-

nue de quelques paysans d'alentour ; aujourd'hui capitaine sans égal, conseil et guide des princes et des seigneurs, bras redouté de tout un peuple, montant dans la gloire, le rayon patriotique au front, et autour de la tête le nimbe plus beau de la sainte et de l'inspirée du Ciel !

Et, chose bien rare dans l'histoire des grands personnages, la gloire et la puissance n'ont point altéré sa bonté, sa simplicité, ni fané ses vertus modestes, fleurs champêtres écloses sous le ciel de Domremy. Autant on l'avait vue impétueuse dans l'action, autant on la voyait compatissante et secourable après la bataille.

Grande fut la déception et cruelle la surprise quand on apprit à Paris la déroute de Patay. « La terreur fut telle, dit un contemporain, que le mardi de la Saint-Jean, fut grande émeute ; on disait que les Armagnacs devaient entrer, cette même nuit, dans la ville. » Des patrouilles plus nombreuses parurent dans les rues, pour arrêter au besoin cette invasion fantastique, effet sans doute de sorcellerie ; et l'on mit en bon ordre tous les moyens de défense. Falstoff, le héros de Rouvray, fut très mal reçu par Bedford qui, dans sa rage, et sans égard pour ses services passés, lui arracha, de ses propres mains, les insignes de l'ordre de la Jarretière. C'était de l'effarement.

Puis la morgue blessée au vif se fit suppliante. Sur-le-champ, le régent envoya une ambassade au duc de Bourgogne pour lui dire les terribles nouvelles, et le prier de vouloir bien se rendre brièvement à Paris pour conférer de la situation. L'orgueilleux Anglais alla plus loin : tant que le léopard avait vaincu, volontiers il gouvernait seul ; mais maintenant qu'il avait les griffes brisées, il appelait au



secours ; et, non moins volontiers, passait une part de la défaite à ses coalisés. Les bourgeois de Paris furent donc aussi consultés. Le petit roi de Bourges était devenu un géant ! un mort levé de sa tombe les eût moins effrayés.

Enfin on écrivit à Windsor pour appeler à l'aide, en des termes qui méritent d'être conservés : « Tous nos malheurs, disait le régent, sont dus à une jeune magicienne qui a rendu par ses sortilèges l'âme aux Français ! » En vérité voilà une personne bien extraordinaire !

Pendant ce temps-là que devenait Charles VII ? Hélas ! plus que jamais livré aux intrigues de cour et au plaisir, il ne savait que s'amuser, hésiter et se tenir à l'écart. L'ombre du drapeau, qui va si bien au front d'un roi de France, n'eut jamais l'heur de le séduire. Il n'eut pas même la vulgaire énergie de venir tendre sa main royale aux vaillants défenseurs d'Orléans qui avaient tout sacrifié pour la patrie et pour lui. Il ne trouva de ressort que pour désavouer l'accueil bienveillant fait par Jeanne au duc de Richemont. Le rôle de la Trémouille, son favori, fut si malheureux en cette circonstance et tout le long de cette campagne, qu'il a pu être soupçonné, sans trop d'in vraisemblance, d'avoir trahi et vendu son pays. Tout n'est qu'intérêt, amour-propre et vil égoïsme dans ces êtres pétris d'orgueil et de petitesse que l'on nomme les *courtisans*, honteuse vermine de la pourpre, fatalité désolante des princes qui n'ont ni le courage ni la clairvoyance de les secouer !

## III

Jeanne d'Arc était revenue à Orléans où elle passa quatre jours, au milieu des témoignages de reconnaissance auxquels elle fut très sensible. Le 24 elle dit adieu à ses compatriotes d'adoption et alla rejoindre le roi à Gien. « Faites sonner trompettes et monter à cheval, avait-elle dit au duc d'Alençon; il est temps d'aller vers le gentil Dauphin Charles pour le mettre au chemin de son sacre à Reims. » Ainsi fut fait, tous montèrent à cheval, à la ville et aux champs, et on prit gîte à Gien-sur-Loire où le roi *fit grande fête et grande joie* en recevant la Pucelle, d'Alençon et autres chevaliers.

Cinq jours se passèrent en pourparlers : Jeanne pressant le roi de partir pour Reims, et le parti adverse continuant de montrer les places de la route pleines d'Anglais. Et qui donc le savait mieux qu'elle? « Mais disait qu'il n'en fallait tenir nul compte. » Au fond les courtisans étaient blessés au cœur de voir la fortune grandissante de l'héroïne et de sentir l'influence les abandonner pour aller à la jeune fille. Irritée de ce délai Jeanne se délogea et vint dresser sa tente au milieu du camp. Son arrivée eut pour effet de soumettre l'armée à une discipline austère et chrétienne. De plus, fidèle à elle-même jusqu'au bout, elle écrivit au duc de Bourgogne et lui envoya un héraut, pour le supplier, lui, prince du sang royal français, de se rallier à la blanche bannière des lis. Cette tentative devait rester sans réponse.

Enfin le 29 juin, le roi s'ébranla avec la cour, douze mille combattants, « tous preux, hardis, vaillants et de grand courage, » prêts à donner leur sang pour la sainte cause de la patrie. « Jeanne n'était pas le chef de l'armée, elle en était l'âme; elle n'avait pas voulu qu'on lui fixât un rang, qu'on lui assignât un poste. Aucunes fois elle se tenait à la bataille, avec le roi, en allant son chemin; autre fois en l'avant-garde et autre en l'arrière-garde, ainsi qu'elle voyait convenir à son entente. »

On arriva devant Auxerre : les portes restèrent fermées. La Pucelle voulait que la ville se rendît ou qu'elle fût prise d'assaut. C'était la première résistance sérieuse qu'elle rencontrait, et rien ne ferait impression comme ce coup de force. Mais le roi, toujours trembleur, entra en négociations, à l'insu de la guerrière, et conclut un singulier compromis. La ville resterait fermée au monarque, mais elle fournirait des vivres à l'armée, moyennant finance, et promettait de partager le tort fait par la guerre à Troyes, Châlons et Reims. Combinaison boiteuse digne d'une politique sans courage et sans vues; pourtant elle pouvait avoir son bon côté, car il importait surtout d'aller vite et de s'assurer des vivres.

On reçut au passage la soumission volontaire de Saint-Florentin, de Briennon et de Saint-Phal. C'est de Briennon, 4 juillet, que le roi écrivit à Reims pour apprendre aux habitants le succès de ses armes, obtenu « *plus par grâce divine que par œuvre humaine* » et pour les engager à le recevoir, comme ses prédécesseurs, en bons et loyaux sujets. » Le même jour, mais de Saint-Phal, Jeanne écrivit aux bourgeois de Troyes, une lettre pleine de bonnes paroles et de loyauté française, les invitant à rece-

voir le roi, et les menaçant dans leurs corps et dans leurs biens s'ils refusaient de le faire.

Troyes était la ville fameuse où quatre ans auparavant avait été signée l'ignoble trahison d'Isabeau de Bavière. Citadelle de la félonie, elle le fut aussi de la résistance; et quand, le 5 juillet, le héraut d'armes du roi, Montjoie, se présenta devant les portes pour sommer les habitants de faire obéissance, Champenois, Anglais, Bourguignons s'unirent pour refuser avec dédain. En vain Charles essaya-t-il, dans une lettre écrite à ces révoltés, de réveiller en eux la fibre française; en vain Jeanne elle-même leur parla-t-elle « de par le Roi du Ciel son droicturier seigneur. » Tout fut inutile. Déjà le Conseil recommençait à proposer de retourner sur la Loire quand Jeanne se présenta devant l'assemblée et promit qu'avant trois jours, la ville de Troyes se rendrait par amour ou par force. « Si l'on était certain de l'avoir dans six jours, répliqua le chancelier Regnaut de Chartres, on attendrait bien; mais dites-vous vrai? » Jeanne piquée regarda le roi et lui dit avec une assurance toute divine: « Cessez de douter, *demain* nous serons maîtres de la ville. »

Pendant ce temps-là, Dieu travaillait pour elle.

#### IV

Il y avait à Troyes un religieux très populaire, ancien pèlerin de Terre-Sainte et dont la parole imagée, vibrante, incisive, soulevait les masses. Frère Richard, c'était son nom, avait remué tout

Paris, deux mois auparavant, et conquis dans la capitale une réputation dont les échos étaient venus jusqu'en Champagne. « Savant en oraison, dit le chroniqueur, semeur de bonne doctrine, tant y labourait fort pour édifier son prochain, que tous voulaient l'entendre. Les journées se passaient en prédication et au retour desdits sermons, furent les gens de Paris tellement tournés en dévotion et émus, qu'en moins de trois heures ou quatre, eussiez vu plus de cent feux en quoi les hommes brûlaient tables et tabliers, cartes, billes et billards, nurelis et toutes choses à quoi on se pouvait courouer ou maugréer à jeux convoiteux. Item les femmes ardaient (brûlaient) devant tous, les atours de leurs corps, comme bourreaux, truffaux, pièces de cuir ou de baleine qu'elles mettaient à leurs chaperons pour être roides, et aux rebras d'avant. Les demoiselles laissaient leurs cornes et leurs queues, et grand foison de leurs pompes. »

Ces résultats merveilleux expliquent l'influence toute-puissante du personnage qui demanda au bourgeois de Troyes, d'accord avec l'évêque, d'aller voir par lui-même ce qu'était cette Pucelle.

Il était donc venu au cours des discussions entre les membres du Conseil du roi et s'était approché de Jeanne en faisant force signes de croix et en jetant force eau bénite, peu rassuré sans doute à la vue de celle qu'il soupçonnait n'être qu'un suppôt de Satan. Et Jeanne lui avait dit en riant : « Approchez hardiment, Frère Richard, je ne m'envolerai pas. » Le moine s'était approché et il avait si bien vu la piété et le surnaturel rayonner dans son entretien avec la sainte fille, qu'il revint gagné pour toujours à sa cause.

Mais il s'était heurté à trop forte partie : si les

cœurs français, nombreux à Troyes, lui faisaient des prosélytes, les Anglais y comptaient aussi bien des âmes vénales. La garnison avait refusé de se rendre.

Mais lorsqu'à la suite de la décision rappelée plus haut, Jeanne eut reconquis sa liberté d'action, elle fit appel à toutes les bonnes volontés pour hâter l'assaut. Ces préparatifs avaient été dirigés avec une telle précision et une telle habileté, que le lendemain dès l'aube, la ville se vit cernée et condamnée à un désastre certain. Le peuple s'émut, les bourgeois pesèrent sur l'armée; et, au moment où la Pucelle allait donner le signal de l'action, la porte s'ouvrit et l'évêque, Jean Laiguisé, au nom des habitants, apporta aux pieds du roi des paroles de soumission et de repentir. Une capitulation honorable fut signée. Les gens de guerre purent sortir avec armes et bagages. Jeanne était là assistant au défilé. Elle s'aperçut de suite que, sans vergogne, les ennemis emmenaient leurs prisonniers français. « En nom Dieu, s'écria-t-elle, ils ne les auront pas. » Mais Charles VII, soit peur, soit ineptie, soit respect exagéré de sa parole, les déclara dans leur droit; et, de sa pauvre cassette, racheta des Français!

A neuf heures, l'armée victorieuse entra triomphalement dans la ville que la veille encore on désespérait de réduire à l'obéissance.

Frère Richard promit de s'attacher désormais à la Pucelle et d'exhorter les peuples à se soumettre au Roi. Ce qu'apprenant, les Parisiens trouvèrent que les sermons du religieux n'avaient plus rien d'évangélique et reprirent, les hommes leurs cartes et leurs dés, les femmes leurs vains ajustements, tous leur vie dissipée et frivole.

## CHAPITRE XII

### **Le sacre du Roi.**

C'est grâce à Jeanne.... qu'enfin le Dauphin fut solennellement sacré à Reims, comme roi de France.

(Léon XIII. *Décret.*)

#### I

Troyes soumise, la marche sur Reims n'était plus qu'une question de jours. Les Anglais débandés renoncèrent à intercepter la route de l'armée victorieuse. La parole de Jeanne apparaissait enfin, aux yeux de tous, maîtresse du temps, presque des événements. Le génie jette des éclairs sur l'avenir, mais d'une science toujours contingente et peu sûre d'elle-même; la prédiction annonce le miracle, et le miracle réalise toujours la prédiction. Evidemment il y a là « chose venue de Dieu, » comme parlent les chroniques.

On ne resta que deux jours à Troyes, où l'héroïne tint sur les fonts baptismaux une petite fille, image touchante de la France renaissante et renouvelée!

La Pucelle chevauchait devant le roi, tout armée comme l'ange des batailles; partout où elle venait, dit Perceval, elle disait à ceux des places: « Rendez-vous au Roi du ciel et au gentil roi Charles. »

Le 14 juillet, on campa à Bussy-l'Estrée; les habitants de Châlons y vinrent spontanément faire leur

soumission, et le 15, Charles y fit son entrée solennelle. Là, Jeanne eut encore une joie du cœur; on approchait de la Lorraine et quatre habitants de Domremy, heureux et fiers de tout ce qu'ils apprenaient de leur illustre compatriote, étaient accourus l'acclamer. Parmi eux se trouvait Jean Morel, son parrain. Elle fit fête à ces visages amis; et eux ne se lassaient pas d'admirer celle qu'ils avaient connue humble bergerette, transformée en chef de guerre, bottée, éperonnée, habillée de fer et portant lance et hachette. Elle les contemplait toujours simple et sereine; pour leur faire plaisir, elle avait voulu remettre son beau cotillon rouge, mode du pays, et le donna en souvenir à son parrain. Ce fut un beau rayon de jeunesse au sein de cette campagne de guerre parfois si sanglante.

De Châlons, où le roi laissa des capitaines et des officiers comme il avait fait pour Troyes, le camp se dirigea sur la cité du sacre. Comme on n'avait ni canons, ni bombardes, ni autres engins propres à battre les murailles, les mêmes craintes renaissaient toujours. Charles tremblait que les Rémois n'eussent la velléité de lui fermer leurs portes. « Or n'ayez doute, disait la Pucelle, et avancez hardiment; devers vous viendront les bourgeois, et si vous voulez agir virilement, vous obtiendrez sûrement votre royaume. » Remarquons, en passant, cette expression de la Pucelle : si vous voulez agir virilement... voilà la condition... vous obtiendrez sûrement... non pas la couronne qui sera donnée à Charles quand même, dans les desseins de Dieu, mais son royaume, tout son royaume. Et de fait, ce royaume ne lui sera donné qu'après la mort de la Pucelle, quand il aura *voulu agir virilement*.

Reims n'avait plus les mêmes allures belli-



---

queuses depuis la reddition de Troyes; déjà elle avait fermé ses portes à son propre gouverneur militaire, Guillaume de Châtillon, qui, après une courte absence, revenait vers elle avec les seigneurs de Saveuse et de l'Isle-Adam. En vain Bedford lui avait envoyé lettre sur lettre, répétant que Jeanne était une possédée et un suppôt de Satan; en vain Pierre Cauchon, le triste évêque de Beauvais, chassé de son siège, comme traître à sa patrie, était venu encourager les bourgeois à repousser le Dauphin; le bon sens du peuple était plus fort que tous les sophismes, et proclamait que Dieu était avec le bon droit et le roi légitime.

Le samedi, 16 juillet, les habitants se portèrent en députation au-devant du roi jusqu'à Sept-Saulx, château des archevêques. Charles leur accorda le pardon le plus étendu et s'engagea à respecter leurs droits et privilèges. Le chancelier partit aussitôt prendre possession du siège qu'il n'avait pu encore occuper; avant le soir, le roi lui-même arrivait aux portes de Reims, « et furent à la rencontre de lui l'archevêque et les collèges de la ville et les bourgeois, tous faisant grande joie et criant Noël! pour sa venue. »

La Pucelle, revêtue de son armure et montant un coursier superbe, s'avancait à sa suite et fixait tous les regards. De toutes les poitrines sortait plus vibrant encore le vieux cri de la France, Noël! Noël!

## II

On décida que dès le lendemain 17, Charles VII serait couronné et sacré de l'onction des rois. Il n'y avait pas une minute à perdre ; on passa le reste du jour et toute la nuit en préparatifs. Tout manquait ; les ornements royaux restés à Saint-Denis durent être remplacés en hâte par d'autres que les dames rémoises confectionnèrent avec une grande joie patriotique. Il n'y avait qu'un maréchal de France, Boussac ; le roi en créa un second, de Rays. Avec Graville, chef des arbalétriers, et l'amiral de France, Culan, les maréchaux allèrent à cheval, bannière au vent, chercher à Saint-Remy l'ampoule mystérieuse du sacre. Sous leur escorte, l'abbé la porta couvert du dais, jusque sous le porche de l'église Saint-Remy où l'archevêque, à la tête du chapitre, la prit de ses mains pour la déposer sur le grand-autel de Notre-Dame.

Suivant le cérémonial antique, les douze pairs du royaume devaient être présents au sacre ; mais les six pairs laïques, les ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine, les comtes de Toulouse, de Flandre et de Champagne étant absents, furent remplacés par les seigneurs de la suite du roi. Des évêques remplacèrent aussi trois pairs ecclésiastiques ; l'archevêque de Reims, et les évêques de Châlons et Laon étaient présents en vertu de leur titre.

Regnaut de Chartres officiait, et le sire d'Albret,

frère utérin de la Trémouille, tenait l'épée devant le roi. On se demandait quelle serait la place de l'envoyée de Dieu, non prévue par le rituel. A des services exceptionnels est due une gloire exceptionnelle. Il fut décidé qu'elle se tiendrait auprès du roi, l'étendard libérateur à la main. Les bourreaux le lui reprocheront un jour comme un acte de fol orgueil ; mais elle leur répondra simplement et noblement « qu'ayant été à la peine, il était bien raison qu'il fût à l'honneur ! »

Le roi prêta serment, fut acclamé au milieu de l'émotion générale ; puis l'huile sainte coula sur son front et la couronne fut déposée sur sa tête. Des vivats enthousiastes éclatèrent, et les trompettes sonnèrent avec une telle puissance que l'on put croire, dit un historien, que les hautes voûtes de la basilique allaient s'effondrer.

Alors se passa une scène qui fit courir le frisson dans toutes les âmes françaises et chrétiennes : Jeanne la Pucelle, qui jusque-là était restée debout, confia sa noble bannière à un seigneur, puis vint se prosterner devant Charles VII en pleurant à chaudes larmes, lui baisa les pieds en disant : « Noble roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que je levasse le siège d'Orléans, et que vous amenasse en cette cité de Reims recevoir votre saint sacre en montrant que vous êtes le vrai roi, et celui auquel le royaume de France doit appartenir. »

La cérémonie commencée à neuf heures du matin se terminait vers deux heures au milieu de l'allégresse de tous. Depuis le sacre de Clovis aucun n'a laissé dans l'histoire un tel retentissement. Il y eut à Reims des sacres plus somptueux, jamais de plus émouvant.

Dans un angle de la majestueuse basilique un

homme pleurait aussi ; c'était un paysan courbé moins encore par l'âge que par l'émotion et le rude travail des champs ; Jacques d'Arc, le père de l'héroïne, était arrivé le matin même de la cérémonie. Il savourait en silence le bonheur de revoir sa fille, et celui de la savoir la libératrice de son pays. Rentré dans l'auberge où il était descendu, il ne tarda pas à être rejoint par ses deux fils Pierre et Jean ; Jeannette y vint aussi, et un embrassement mouillé de larmes bien douces réveilla tout un monde de souvenirs et fit déborder les cœurs de reconnaissance et d'amour. Le soir le bon paysan repartait pour sa Lorraine, et Jeanne se donnait de nouveau à sa noble mission.

De l'imposante cérémonie que nous avons esquissée, trois conséquences découlaient : 1° de par Dieu, Charles était le roi de la France, le dépositaire de la suprême autorité, et tout citoyen français lui devait obéissance et fidélité ; 2° dès que le droit royal ne faisait plus question, le sol répudiait l'ennemi, l'étranger n'était qu'un usurpateur ; le sacre avait rendu au Dauphin, devenu roi, non seulement l'amour, mais la religion du peuple. Partout ailleurs, il avait pu reconquérir des villes ; à Reims il avait reconquis, de droit, son royaume, et la division, la discorde, les rivalités personnelles devenaient des crimes de lèse-patrie. Enfin une troisième conséquence regardait Jeanne elle-même. Contemplons-la une dernière fois resplendissante de beauté et de gloire ; emplissons nos yeux du spectacle de son triomphe ; nous ne reverrons plus, hélas ! ces jours heureux.

Son rêve s'était réalisé, ses deux prophéties principales avaient reçu leur accomplissement ; pour comble de félicité, son père qu'elle avait vu si

sévère d'abord, si courroucé ensuite, était venu reconnaître son erreur et lui apporter, avec son pardon, les larmes de sa fierté légitime; et elle, toute rayonnante d'immortalité, était tombée à ses pieds pour se faire pardonner des prodiges accomplis malgré lui, pour la religion et la patrie; elle lui avait affirmé et montré qu'elle était restée digne de son toit lorrain, digne des traditions de la famille, digne de la foi, de l'honneur et de la vertu de son père et de sa mère. C'était trop d'allégresse pour la terre!

Qu'allait-elle devenir maintenant? Où était sa place? Aux camps? A la cour? Aux luttes sanglantes ou bien dans les prairies qui entourent sa maison natale? Son désir, elle l'a déclaré, eût été de retourner avec son père aux humbles occupations de son enfance, à l'obscurité de sa jeunesse, à ses premières tendresses; mais le devoir, où l'appelait-il? Telle était la question qui est restée et restera longtemps un problème.

### III

Les uns ont dit : Charles VII sacré et couronné, la mission de Jeanne est finie. La prudence, un courage ordinaire suffisaient dès lors pour achever l'œuvre si laborieusement commencée et poussée si loin. La France n'avait plus besoin de miracle, et pouvait se passer d'elle. Réveillé en sursaut au milieu de ses plaisirs, le roi s'était enfin ressaisi. Orléans délivrée, Bedford battu dans les plaines de la Beauce, les chevaliers anglais les plus renommés,



Jeanne d'Arc en prison.



ou morts ou captifs, l'amour du peuple rallumé par le sacre, un souffle d'espérance et de patriotisme allait passer sur la surface du pays, semant la terreur et le découragement dans le cœur des Bourguignons et des Anglais. Aussi, elle-même entend les voix du cœur et de l'habitude la rappeler au foyer plus que les voix divines au combat. Si elle continue de marcher à la tête de l'armée, c'est pour obéir au roi ; mais on la voit désormais incertaine d'elle-même, hésitante, sans élan et sans éclair. Elle s'élancera la première dans la mêlée peut-être, elle versera son sang joyeusement pour son roi et sa patrie ; mais elle n'est pas sûre de la victoire, son regard est sans puissance et sa parole sans flamme. Dieu ne lui donne plus de triompher à la fois de ceux qu'elle combat et de ceux qu'elle sauve.

Mais d'autres ne l'entendent pas ainsi.. Sans doute, disent-ils, Jeanne eût préféré, par goût, retourner à sa vie de famille ; mais elle avait reçu de Dieu une grâce assez forte pour délivrer toute la France ; les conquêtes faites après le sacre en sont la preuve péremptoire ; mais il fallait que sa patrie voulût être délivrée. Elle pouvait la conduire à la victoire complète, et de fait ses prédictions de délivrance totale s'accompliront plus tard ; mais Dieu voulait que la France consentît à la seconder. D'ailleurs au procès de réhabilitation, le duc d'Alençon affirmera lui avoir entendu répéter qu'elle avait une quadruple mission : mettre en fuite l'Anglais, faire sacrer et couronner le roi, délivrer le duc d'Orléans et faire lever le siège mis par les Anglais, devant cette ville. Elle-même interrogée par ses juges pourquoi elle n'avait pas délivré le duc d'Orléans bien qu'elle l'ait promis, ne niera point sa promesse, elle la confirmera au contraire en disant



qu'elle l'aurait fait, soit par échange de prisonniers soit directement en Angleterre *si elle n'en avait été empêchée*. Rien ne prouve que ses voix aient cessé de l'assister, puisqu'au témoignage de Jeanne elle-même, elles l'ont conseillée après l'assaut de Paris, sur les fossés de Melun, à Saint-Pierre-le-Moustier et surtout à Rouen. Personne ajoute-t-on enfin, personne, même le roi, n'aurait eu le droit de lui donner l'ordre de rester contre la volonté de Dieu.

Une troisième opinion tend à prévaloir aujourd'hui : elle n'est d'ailleurs qu'une nuance de la deuxième : c'est que Jeanne devait vivre, combattre et mourir pour racheter sa patrie et consacrer sa propre gloire. « La mission de Jeanne était d'abord de rendre à la France conscience d'elle-même et de son avenir, a dit le P. Ollivier ; elle devait faire d'abord la lumière dans ces ténèbres, remettre l'ordre dans ce chaos, l'espérance dans cet universel découragement. Tel était son rôle de prophétesse, et la part la plus brillante, la plus facile aussi à reconnaître, de l'œuvre qui lui était confiée ; mais ce n'était ni toute sa mission, ni toute son œuvre ; *la martyre devait achever la prophétesse*.

« Au simple point de vue humain, Jeanne ne peut se comprendre autrement. Rentrée dans la vie privée, ou continuant de prendre part à la vie publique, après le sacre de Reims, elle eût perdu fatalement son caractère premier ; et, comme un météore qui s'éteint dans la nuit, nous eût laissé d'elle un souvenir équivoque, une image découronnée.

« Dieu qui l'avait prise si petite, l'a brisée en pleine gloire et en pleine beauté, ou mieux, l'a cueillie comme on cueille en plein épanouissement le lis éclatant et parfumé pour l'enlacer aux ban-

nières de la Patrie, ou en parer les autels. *Il en a fait la victime expiatoire du peuple qu'elle avait sauvé*, comme il a fait au Calvaire de son propre Fils incarné pour notre salut, une victime expiatoire de l'humanité par lui tirée du péché et de la mort.

« Si la bonté de Dieu lui permettait de sauver la France, sa justice exigeait d'elle une réparation qu'elle était incapable de fournir. Qui donc eût expié, victime innocente et agréable, en cette triste nation où tout avait défailli, roi, princes, prêtres, nobles, docteurs et peuple?

« Dieu se fit un holocauste digne de lui-même et de la grande coupable qu'il voulait amnistier ; il fit du sang français le plus pur, la douce Pucelle, en qui devaient s'incarner la foi, la pureté, l'abnégation, afin que tout fût en elle représenté de ce qu'il fallait restaurer et offrir en paiement au divin Libérateur. Il la para de tout le charme, de toute la grâce, de tout le rayonnement qu'il put mettre au front d'une créature ; et quand le lis eut ouvert à souhait son calice à la lumière et à la rosée du ciel, il l'enleva d'une main jalouse pour le mettre à son propre front, comme un joyau nouveau à son diadème (1). »

M. Chesnelong soutient la même thèse avec non moins d'éloquence : « Et maintenant après la *Vierge inspirée*, voilà la *Vierge immolée* ! Il fallait que sur ce front couronné par la victoire, apparût l'auréole du martyr ! Il fallait que Jeanne connût les revers, les abandonnements, et qu'elle mourût victime de l'œuvre libératrice à laquelle elle avait été appelée. Il fallait — les grandes rédempptions sont à ce prix — que sa mort consacraît sa vie par ce je ne sais

(1) Analyse du discours d'Abbeville. *Abbeviinois*.

---

quoi d'achevé, comme dit Bossuet, que le sacrifice ajoute à la gloire. Jeanne ne sait pas quitter l'armée, mais elle sent que sa *mission de guerrière* est remplie. »

#### IV

Notre conclusion sera celle que les dernières citations semblent indiquer : la mission première de Jeanne était terminée, celle de la martyre commençait. Privée désormais du secours ordinaire de ses conseils, même aux moments les plus décisifs de sa vie de guerrière, à Paris, à Compiègne notamment, elle les verra lui montrer au loin le fatal gibet. Ce n'est que peu à peu, il est vrai, que sainte Catherine et sainte Marguerite lèveront le voile qui cache son avenir. Elle n'a pas vingt ans ! et la vie est si douce à cet âge. Mais les allusions transparentes ne lui feront jamais défaut ; et à l'heure de l'expiation dernière, elles seront là, pour l'assister à tout instant comme victime. Dès maintenant il lui faut refermer son cœur sur le bonheur terrestre ; après la montée dans la gloire, voici la descente dans le sacrifice, et l'acheminement vers le martyre.

A l'occasion du sacre, l'ordre de la chevalerie fut un peu prodigué, comme il arrive toujours en ces fêtes inespérées. Le roi lui-même fut armé par le duc d'Alençon, et la journée se termina par un festin dont l'archevêque de Reims fit les frais dans son palais. Il mangea seul à la table du Roi, qui fut servi par le duc d'Alençon, les comtes de Cler-

mont et de la Marche. A ces marques de respect profond on put reconnaître qu'enfin il y avait encore un roi en France. Ce fut une journée inoubliable que celle du 17 juillet 1429.

La Pucelle devait entrer, elle aussi, pour sa part dans cette distribution d'honneurs faite au mérite autant qu'à la naissance. Le Roi, convaincu enfin de lui devoir sa couronne, lui donna rang de comte à la cour, brillants habits, grande maison, argent à son vouloir. Jeanne, toujours simple, refusa les armoiries, mais Charles déclara son intention d'en gratifier sa famille.

Pour elle, heureuse d'être utile, elle ne profita des grandeurs que le Roi lui avait départies que pour se faire l'avocate et la protectrice des petits et des pauvres ; elle les assistait de ses propres deniers, et ce qu'elle ne put donner, elle le demanda aux seigneurs et aux princes. Elle sollicita et obtint pour Domremy et Greux, deux villages formant sa paroisse, l'exemption perpétuelle d'impôts, exemption qui fut respectée jusqu'aux plus mauvais jours de la Révolution. Aussi partout on la bénissait ; on la nommait au Saint-Sacrifice, on plaçait sa statue dans les églises ; les fidèles portaient au cou des médailles à son effigie. Pour tous n'était-elle pas Vierge de Dieu, le guide d'Israël comme Josué, la libératrice de la nation comme Esther, la vaillance armée comme Débora, la sainte qui tire le salut de la nuit comme Judith.

---

## CHAPITRE XIII

### **Le Chemin du martyr.**

En retour de si grands bienfaits, la Pucelle (Dieu en disposant ainsi pour éprouver sa Servante) eut à subir toutes sortes d'épreuves.

(Lion XIII. *Décret.*)

#### I

La vie de la Pucelle ne sera plus désormais qu'une longue et terrible angoisse. Les Anglais lui infligeront la défaite; les princes, plus que jamais, stériliseront ses efforts; et, pour comble de malheur, des Français la vendront à l'ennemi, des Français la condamneront criminellement. C'est cette histoire lugubre qui va se dérouler rapidement sous nos yeux.

Pendant que la France rendue à elle-même apprenait le sacre de son Roi, l'étranger s'apprêtait à une résistance désespérée. Le duc de Bourgogne, avons-nous dit, avait été appelé à Paris par Bedford. Il y était arrivé le 10 juillet; et, prince révolté contre sa patrie, on le vit tout employer pour raviver les haines au sein de cette population plus tumultueuse que dévouée. Le 15, le régent, le duc, le grand Conseil et le Parlement, les docteurs de l'Université et les notables bourgeois se rendirent en procession à la table de marbre du Palais de Justice et ils tinrent audience solennelle.

---

Là on relut le traité qui liait Anglais et Bourguignons ; on rappela en termes pathétiques le meurtre de Montereau, où Jean sans Peur, père de Philippe le Bon, avait reçu la mort aux pieds de Charles VII. Le duc de Bourgogne se leva alors, et plein d'une émotion vraie ou simulée, il adjura les Parisiens de l'aider à se venger des meurtriers de son père. On lui répondit par le cri convenu : Mort aux Armagnacs ! L'effet était produit ; Bedford en profita pour ranimer le zèle de ses partisans et faire renouveler à tous les personnages présents le serment de fidélité à Henri VII, roi de France et d'Angleterre. Des chefs hardis furent mis à la tête de tous les services, la défense des murailles fut de nouveau assurée ; et le Régent alla, en toute hâte, et en grand apparat, au-devant du cardinal de Winchester qui lui amenait un renfort de 5,000 hommes.

Ici les intrigues vont commencer. Le lendemain 16, le duc de Bourgogne quitta Paris pour se rendre à Laon d'où, malgré tous ses serments, il envoya des ambassadeurs aux ministres de Charles VII, peut-être dans l'intention de les tromper, peut-être aussi pour maintenir l'équilibre entre les deux puissances adverses, et essayer de les détruire l'une par l'autre à son profit ; peut-être enfin, car toute supposition funeste est permise avec un tel homme, peut-être pour trouver le temps d'organiser ses troupes, de rallier et de souder les débris échappés aux coups de la Pucelle, et d'attendre l'occasion d'un écrasement définitif. Car enfin, puissant comme il était, prince français, et par là même n'encourant pas la haine qui s'attache aux pas de l'étranger, pourquoi n'arriverait-il pas à se faire proclamer roi ? Il va manœuvrer en ce sens.

Jeanne, d'ailleurs, ne l'avait jamais confondu

avec ses alliés. Nous l'avons vue lui envoyer un émissaire avec une lettre pleine de déférence ; bien plus le jour même du sacre, elle lui avait écrit de nouveau pour tâcher de le gagner à la cause royale. L'occasion était belle, et quand ses chargés d'affaires arrivèrent à Reims, ils furent accueillis avec de grands honneurs. Le départ du roi en fut retardé.

Mais la cause était si claire, la poussée de l'opinion si vigoureuse que les préliminaires du projet d'entente prirent fin aussitôt que commencés. Le 20 juillet, Charles se mit en route, et de Reims se rendit à l'abbaye de Saint-Marcoul, à Corbény, pour y faire le pèlerinage consacré par la coutume antique de ses prédécesseurs. Ses offrandes et oraisons faites, il prit la route de Paris et vint tout d'abord à une petite ville fortifiée, appelée Vailly-sur-Aisne, qui s'empessa de se soumettre.

Là se présentèrent bientôt les délégués de Laon et de Soissons apportant les clefs de ces deux villes fortes. Charles se rendit d'abord à Soissons, où les habitants le reçurent avec les plus grandes démonstrations de joie. Il y passa trois jours, pendant lesquels Provins, Crécy-en-Brie, Coulommiers firent successivement leur soumission. De la Champagne, la fermentation s'était étendue à l'Île-de-France. Un soulèvement du peuple força Château-Thierry à se rendre à la Pucelle.

Bedford tremblait dans Paris en voyant les provinces environnantes tomber, une à une, devant les forces croissantes de la vraie France ; et il sentit le besoin de faire une démonstration menaçante contre Charles VII. A la tête de dix mille hommes, il sortit de la capitale, s'avança par Corbeil et Melun jusqu'à Montereau et envoya une lettre de défi au roi de

France pour lui demander la paix ou la bataille. A la fin il se répandait en grossières injures contre la Pucelle. Charles répondit au héraut d'armes : « Ton maître aura peu de peine à me trouver, car c'est lui que je cherche. » En effet il se porta à sa rencontre, mais Bedford, craignant un soulèvement, avait déjà regagné Paris.

Bientôt Compiègne et Beauvais envoyèrent aussi leur soumission. Cette dernière avait chassé son évêque, vendu aux Anglais. Après avoir pris possession de ces deux cités, le roi songea à porter ses opérations du côté de l'Oise : et, après avoir passé cette rivière, à prendre une position qui menacerait à la fois la Picardie et la Normandie. C'était blesser Bedford à la prunelle de l'œil. Sur-le-champ il quitta de nouveau Paris, se dirigea sur Senlis et vint camper au mont Piloy, tandis que Charles VII s'établissait au village de Baron, à deux lieues de Senlis. On était au 14 août; le 15, l'armée entendit la messe de grand matin, Jeanne y communia en compagnie du duc d'Alençon et du comte de Clermont, puis on se mit en marche. Mais les Anglais, défiants d'eux-mêmes, s'étaient établis dans un camp retranché d'où ils refusèrent obstinément de sortir. Comptant sur la *furia francese* si fatale à Crécy et Azincourt, ils pensaient que leurs bouillants adversaires allaient se ruer contre ces formidables défenses et s'y briser. Jeanne s'y présenta bien, hardie, résolue à tout braver; mais le piège fut évité et on se replia de part et d'autre, les Français à Compiègne, Bedford à Paris.

Une troisième fois le Régent sortit avec une grande partie de ses forces; Charles VII en profita pour se rapprocher de la capitale et venir occuper Saint-Denis. Jeanne l'y invitait depuis longtemps; déjà il



était trop tard. La résistance avait été organisée de manière à rendre la grande ville à peu près imprenable. Le duc de Bourgogne avait d'ailleurs réussi à renouer les pourparlers et était parvenu à faire signer une trêve de quinze jours.

## II

Le 26 août, la Pucelle arrivait, avec le duc d'Alençon et le comte de Clermont, en vue des murailles de ce Paris, qu'elle montrait du doigt depuis le sacre comme le but immédiat et principal des efforts des Français. En vain le duc était allé supplier le roi, le 1<sup>er</sup> et le 5 septembre, de venir prendre la tête des opérations; ce ne fut que le 7 qu'il consentit à établir ses quartiers à Saint-Denis. L'attaque fut décidée pour le lendemain.

Dès huit heures du matin, l'armée partit en deux corps; l'un devait prendre l'offensive, il était commandé par de Rays, Gaucourt et la Pucelle; l'autre, sous les ordres du duc d'Alençon et du comte de Clermont, formait la réserve et devait surveiller les portes pour empêcher les assaillants d'être surpris par derrière. Soit peur, soit prudence honteuse, Charles resta à l'arrière-garde à Saint-Denis. Etrange attitude pour un chef d'armée et pour un roi de France!

Le premier corps s'avança, intrépide, vers la porte Saint-Honoré. A onze heures, l'artillerie faisait rage, et, à la faveur d'une canonnade vigoureuse, le premier assaut commença à la partie occidentale de la

ville, entre les portes Saint-Denis et Saint-Honoré, à l'endroit même, dit-on, où s'élève aujourd'hui la superbe statue de Jeanne d'Arc, par Frémiet (1). Mais le peuple était contenu par l'armée de Bedford ; les bourgeois trop compromis, ne s'émurent que pour défendre les étrangers.

Comme les portes restaient closes et que d'aucun côté on ne sortait de la ville, Jeanne, tenant en main son étendard et suivie des plus hardis capitaines, se jeta dans les fossés sous le feu de la place. Ils franchirent aisément le premier qui était à sec ; mais le second était plein d'eau. Jeanne le sonda en divers endroits avec sa lance et, sans s'épouvanter, fit apporter des fagots et des fascines pour le combler. On obéit à ses ordres ; elle-même dirigeait, avec une calme intrépidité, les préparatifs de l'assaut et criait de temps à autre : « Rendez la ville au roi de France. » Des injures et une grêle de traits furent la seule réponse des assiégés. Tout à coup l'héroïne poussa un cri et tomba évanouie ; une flèche lui avait traversé la jambe. On la transporta sur le revers de la berge où les traits et les feux passaient par-dessus sa tête, et on l'étendit sur l'herbe pour arracher la flèche de la blessure. Elle ne tarda pas à reprendre ses sens, à retrouver sa voix et à pousser ses soldats à l'assaut. On se battait depuis six heures et déjà la nuit étendait ses ombres, lorsqu'un ordre arriva du seigneur de la Trémouille, de cesser l'action et de revenir à Saint-Denis. Jeanne refusa d'abord de suivre les soldats ; elle resta au fond du fossé répétant qu'elle voulait vaincre ou mourir. Hélas ! vaincre était impossible, et il ne lui fut pas donné de mourir. Il fallut que le duc d'Alençon vînt

(1) Voir le Frontispice de l'Ouvrage.

la prendre de force, la mettre à cheval et l'emmener à la Chapelle.

Le long du chemin, elle ne faisait que répéter que la ville aurait été prise si on l'avait écoutée; et, de fait, on apprit plus tard qu'une effroyable panique s'était répandue dans Paris au moment de l'assaut de la Pucelle; un peu plus d'audace eût entraîné la reddition de la place.

La nuit noire enveloppait la plaine quand Jeanne rentra au camp. Le lendemain elle comptait bien reprendre sa revanche; mais un ordre formel du Roi commanda la retraite : on obéit, la mort dans l'âme. Déjà le duc d'Alençon avait profité de la nuit pour jeter un pont sur la Seine; le roi ne dit rien, mais le fit jeter bas; tout espoir était perdu : Charles VII avait été, comme toujours, son plus cruel ennemi.

Pourtant les honneurs l'effrayaient moins que le danger. Il se fit intrôniser à Saint-Denis, confia le gouvernement du pays conquis au comte de Clermont, laissa à Saint-Denis le comte de Vendôme et l'amiral de Culan, et partit le 13. Il donnait officiellement pour motifs de sa fuite une nouvelle trêve conclue avec le duc de Bourgogne jusqu'à Noël, son désir de soulager le pays fatigué de tant de luttes et enfin sa volonté de rassembler une armée plus puissante. Alors le successeur de Charlemagne et de saint Louis alla prendre ses quartiers d'hiver en plein mois de septembre!! La grâce du salut lui avait été offerte, de longues années de travail et de sacrifices devront racheter cette défaillance.

## III

Jeanne ne se consola jamais de cette défaite. « Cette attaque, disait-elle mélancoliquement, ne lui avait point été commandée par ses voix ! » mais elle y était allée avec tout son cœur et tout son courage. Elle s'en fut pleurer amèrement devant les reliques du patron de la France, saint Denis; et suspendit à son autel sa blanche armure et une épée qu'elle avait prise dans le combat sous Paris. Quant à l'épée de Fierbois, elle l'avait brisée quelques jours auparavant sur les épaules d'une fille de mauvaise vie, surprise, malgré son expresse défense, dans les rangs des soldats. Double fait symbolique, navrant comme le découragement, poignant comme un adieu !

Elle avait voulu rendre au roi son domaine, et le roi lui-même arrêtait son bras; elle avait voulu épurer les mœurs de la nation et de l'armée, et la corruption persistait malgré sa vigilance et ses efforts. Dieu avait été témoin de sa vaillante ardeur, saint Denis l'était de sa déception, presque de sa désespérance. Elle le sentait bien, l'heure du grand sacrifice allait sonner. Ses voix préparaient son âme en l'abandonnant à ses propres lumières, en la livrant à la contradiction et à la malice des hommes et des choses.

Elle venait de connaître enfin la honte d'un revers. Sur la voie douloureuse où elle s'achemine, plus d'une fois nous la verrons succom-

ber comme son divin Maître ; mais, comme lui, elle se relèvera courageuse, sous la consolation de ses anges, jusqu'à ce qu'elle fasse de grand cœur comme Jésus-Christ le sacrifice de sa vie, en proclamant la divinité de sa mission.

Le roi reprenait donc pour retourner sur la Loire, la route semée des prodiges de la Pucelle ; il vit successivement Lagny, Provins, Bray-sur-Seine et Gien. Il put sans remords contempler les eaux magnifiques de ce fleuve qui avait retenti d'acclamations triomphales. L'effet ne se fit pas attendre : lorsque les villes des environs de Paris, qui n'attendaient qu'un signe pour se déclarer pour lui, apprirent le scandale de sa fuite, elles furent prises d'une profonde pitié et d'une sorte de mépris impossible à réprimer : et Saint-Quentin, Corbie, Amiens, Saint-Riquier, courbèrent de nouveau le front sous le joug pourtant si lourd de l'étranger.

Le siège à peine levé, la garnison anglo-bourguignonne qui avait défendu Paris, reprit l'offensive et se porta sur Saint-Denis, d'où elle chassa Louis de Bourbon, comte de Clermont, forcé de céder à des forces supérieures. Le comte de Chaumont et le chancelier de France restèrent à Beauvais pour ne pas perdre l'occasion de traiter avec le duc de Bourgogne ; le comte de Vendôme et l'amiral de Culañ se retirèrent à Senlis, Guillaume de Flavy reçut le commandement de Compiègne et Jacques de Chavanne celui de Creil. Le roi avait même ordonné de livrer Compiègne et Pont-Sainte-Maxence à Philippe le Bon pour s'attirer ses bonnes grâces ; heureusement Flavy refusa de céder sa ville. Le duc de Bourgogne de plus en plus assoiffé de pouvoir, se rendit à Paris le 30 septembre, réussit à se faire décerner le titre de régent, et se

crut dès lors sûr du trône. Enfin Bedford se rendit en Normandie avec ses troupes

#### IV

De retour à Gien, la Pucelle dut, selon les ordres du roi, le suivre, lui et sa cour, dans les diverses résidences où il promenait son insouciance. La noble enfant l'accompagnait pleine de respect sans doute, mais sans laisser entamer ni son indépendance, ni sa vertu. Chaque fois qu'elle l'entretenait, avec une franchise très méritoire, elle lui rappelait discrètement ses devoirs de souverain et ses obligations envers la bonté de Dieu. Charles l'écoutait mais n'en faisait point davantage, tout heureux de lui être agréable pourvu qu'elle ne fût point trop pressée de repartir en guerre. Il voulut non seulement anoblir sa famille, mais, par un privilège unique et plein de délicatesse, il statua que cet anoblissement serait transmissible par les femmes aussi bien que par les hommes, rendant ainsi un hommage solennel et tout à fait singulier à celle qui avait ennobli son sexe, et reculé les bornes connues de la vaillance et du courage. Telle est l'origine de la Famille du Lis dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours, grâce à ce privilège.

Mais la douce Lorraine ne se laissa point éblouir par tant d'honneurs. Chacun des seigneurs étant retourné « en sa frontière, » Jeanne restait presque seule auprès du roi, fort triste de l'inaction où on la réduisait. Elle aurait si vivement désiré pour-



B. Leijm

H. H. H. H. H.

Jeanne d'Arc devant ses juges.





suivre l'exécution de son plan qui consistait à s'emparer de toutes les places aux alentours de Paris, afin de l'isoler et de le bloquer plus facilement! Mais le conseil s'y opposait toujours; le rêve décevant d'un accord avec le duc de Bourgogne poursuivait ces aveugles. Quand on le vit nommé régent et maître de la capitale, on se reprit à espérer la paix; mais Jeanne déclara hautement que le roi était leuré par de vaines promesses, et « qu'il lui semblait bien qu'on ne trouverait la paix si ce n'était par le bout de la lance. » En attendant de nouveaux exploits et des résolutions plus viriles, elle se confessait souvent, assistait à la sainte messe, consolait les pauvres et les indigents; et « souventes fois, se levait la nuit et priait pour le saint royaume de France. »

---

## CHAPITRE XIV

### **Derniers combats.**

Abandonnée ou trahie par les siens, elle  
tomba dans les mains cruelles de ses ennemis.

(Lion XIII. — *Décret.*)

#### 1

Enfin le conseil royal voulut bien songer que les hommes pourraient s'amollir dans l'inaction; d'autre part, en dépit d'une bonne volonté trop longtemps dupée, il fallut s'avouer que l'entente était impossible avec une politique aussi cauteleuse que celle du duc de Bourgogne; on résolut donc de rallumer la flamme presque éteinte de l'ardeur militaire, et d'attaquer tout d'abord Saint-Pierre-le-Moustier.

Jeanne partit aussitôt en compagnie du duc d'Albret. La petite forteresse était bien située; la garnison, sur ses gardes; l'assaut n'en fut pas moins ordonné aussitôt. Les Français, peu nombreux et privés de leurs meilleurs capitaines, furent repoussés avec perte, et se mirent à fuir en désordre. Mais la guerrière avait retrouvé sa confiance et son intrépidité; on la vit rester presque seule au pied du rempart. D'Aulon accourut, bien que blessé, et lui demanda pourquoi elle restait ainsi seule tandis que tous les siens se retiraient: « Seule! mais j'ai cinquante mille combattants avec moi, répond

la Pucelle en ôtant son casque, et je veux prendre la ville. » Le fidèle écuyer la regarda stupéfait, comme s'il eût craint pour sa raison ; mais elle parlait des anges de Dieu qu'elle voyait, disait-on, aller et venir autour d'elle, tantôt blancs papillons, tantôt étincelles et flammes aux yeux même des ennemis, esprits tout-puissants et protecteurs de sa mission. Et de fait elle appela de nouveau les Français à la rescousse, fit apporter des fagots et des claies pour former un pont, et finalement, contre toute prévision, la place fut emportée. On y trouva un immense butin ; un pillage désordonné commença, ne reculant même pas devant le sacrilège ; mais Jeanne courroucée fit restituer les vases sacrés qui n'avaient point échappé à la rapacité des soldats.

Après ce brillant fait d'armes, le conseil pour poursuivre l'exécution de son plan, envoya Jeanne devant la Charité-sur-Loire. La Pucelle appelait ses voix à son aide ; mais elles restèrent muettes ; aussi, après des efforts vaillants mais inutiles, fallut-il se retirer « à grande déplaisance. »

Triste et découragée l'héroïne se porta sur Melun qu'assiégeait une armée anglaise. C'est là que ses conseils commencèrent de lever peu à peu le voile qui cachait son avenir sinistre. Elle sentait qu'elle ne pouvait rien désormais pour la patrie, et plusieurs pensent qu'alors elle offrit à Dieu le sacrifice de sa vie pour la sauver. Mais elle rêvait une mort glorieuse sur le champ de bataille. Tel n'était point le dessein de la Providence divine ; et, un jour d'avril, qu'elle parcourait les fossés de la ville, tout à coup elle se trouva en face de ses saintes. Elles lui dirent qu'à la Saint-Jean prochaine elle serait prise et saisie par ses ennemis, mais que, loin de s'en effrayer, elle devait tout prendre en gré. Alors un

dialogue douloureux s'établit entre la future martyre et ses amies du Ciel, reproduction frappante de la scène de Gethsémani.

— Quand donc serai-je réduite et captive ?

Les voix se turent. Il n'appartient point à l'homme de supputer l'heure de Dieu.

— Du moins, conjura-t-elle, que ma prison soit abrégée ; obtenez qu'ils me fassent mourir sans les tortures d'une longue détention.

Mais les saintes répondirent évasivement : « il faut que les prédictions s'accomplissent et que tu prennes tout en gré... » tout jusqu'à la trahison, tout jusqu'à la vénalité honteuse qui la livrera, tout jusqu'à la cage de fer, jusqu'au bûcher !! O Jeanne, il fallait une vertu d'ange pour assainir l'armée et la cour ; il fallait un bras de fer pour repousser l'envahisseur, il faut plus encore : une victime pour racheter les hontes et les ingrattitudes de tout un peuple ; il faut un sang virginal pour laver toutes ses souillures, ton holocauste pour racheter ses crimes. Tu seras tout cela ! « Ne te chaille de ton martyre, ajoutèrent les voix, en forme de conclusion ; tu t'en viendras enfin au paradis. » La pauvre patiente inclina la tête devant la volonté de Dieu ; et résignée reprit sa route de dévouement et d'abnégation.

## II

De Melun Jeanne entreprit plusieurs expéditions qui durèrent une quinzaine de jours ; puis elle se

---

rendit à Lagny-sur-Marne. C'est là qu'eut lieu le miracle qui occupa si longtemps ses juges. A peine était-elle arrivée que des jeunes filles accoururent près d'elle pour demander son concours précieux. Un enfant venait de mourir en naissant, et sa mère désolée et deux fois inconsolable venait d'apporter le petit cadavre devant l'autel de la Sainte-Vierge, implorant seulement les quelques minutes de vie nécessaires pour lui faire recevoir le baptême. Jeanne se rendit volontiers à ces vœux, et à peine s'était-elle mise en prière que l'enfant déjà tout noir, commença de remuer, reprit couleur humaine et bailla trois fois. Le baptême lui fut immédiatement administré ; mais dès qu'il l'eut reçu, il se rendormit pour jamais. Lorsque plus tard on lui demanda si la ville ne lui attribuait pas ce miracle, la Pucelle répondra simplement, et en toute modestie : « Je ne m'en enquérais pas ! »

Diverses compagnies étaient venues se joindre à celle de Jeanne d'Arc à Lagny même. Sur ces entre-faites, un corps ennemi commandé par le trop fameux Franquet d'Arras, courait le pays. Jeanne n'hésita pas à se porter à sa rencontre ; mais le féroce partisan avait de l'audace et de bons archers ; il fit mettre à pied tout son monde et se retrancha derrière des haies et des broussailles. Deux fois la guerrière le chargea avec vigueur, deux fois elle fut repoussée. Enfin, la garnison de Lagny arriva avec des canons. Franquet débusqué fut obligé de se rendre et ses gens furent passés au fil de l'épée. Jeanne l'avait réservé pour servir d'échange avec un brave Parisien, maître d'hôtel, que l'on retenait en prison pour certaine entreprise faite en faveur du Roi ; mais ayant appris que le maître d'hôtel avait été mis à mort, elle livra son prisonnier à la justice

qui le réclamait comme coupable de crimes révoltants. Le procès dura quinze jours. Franquet s'avoua traître, larron et meurtrier ; il fut condamné à mort, et eut la tête tranchée. On alla jusqu'à répandre le bruit que la Pucelle l'avait tué de sa propre main.

La rage des Anglo-Bourguignons fut à son comble. Jeanne n'était plus seulement une enchanteresse ; à leurs yeux c'était une femme couverte de crimes et d'assassinats.

De Lagny on se rendit à Compiègne. Cette ville allait avoir à soutenir tout l'effort des coalisés. Le duc de Bourgogne avait enfin démasqué ses batteries et prenait la tête de ses troupes. Il se rendit maître tout d'abord de Choisy-sur-Aisne ; Jeanne aidée de Xaintrailles vint avec deux mille hommes pour secourir cette place. Ils se dirigeaient sur Soissons, où ils comptaient trouver un appui ; mais le gouverneur vendu au duc de Bourgogne leur ferma ses portes. C'était une première trahison.

L'armée rentra donc à Compiègne où le sombre drame allait avoir son dénouement. Pour bien comprendre les péripéties de la lutte, il est bon d'esquisser une description sommaire du pays. Compiègne est située sur la rive gauche de l'Oise, non loin du confluent de l'Aisne. La ville était reliée à la rive droite par un pont, commandé lui-même, à son extrémité opposée, par une porte fortifiée et des pont-levis. A la suite du pont une large chaussée s'allongeait dans la prairie, la dominant de tous côtés. Or les assiégés, maîtres du pont, l'étaient aussi des ouvrages fortifiés qui en défendaient l'accès. Autour de ce point central, les ennemis s'espaçaient sur toute la rive droite : Luxembourg à Clairoy, Baudon de Noyelle, à Marigny, juste au bout de la chaussée ; une demi-lieue derrière envi-

ron, à Coudun, le duc de Bourgogne ; du côté de l'ouest enfin, les Anglais retranchés, comme toujours, dans un camp solide. La ville n'était pas entièrement investie ; aussi la Pucelle pouvait-elle en sortir pour aller chercher des recrues.

Le 23 mai elle était à Crépy, et le 24, à la faveur de la nuit elle rentrait à Compiègne avec trois ou quatre cents hommes. On voulut profiter de l'enthousiasme de la foule et une sortie fut décidée pour le jour même. Le plan d'attaque était celui-ci : passer le pont, suivre la chaussée, culbuter les Bourguignons de Marigny, les poursuivre et les battre à Clairoy, tandis que Guillaume de Flavy, gouverneur de la place, surveillerait les Anglais et les arrêterait à la chaussée s'ils tentaient une attaque par derrière. Jeanne ne s'était mêlée en rien à la conception de ce plan ; depuis le sacre elle s'abstenait de la direction de la guerre, mais elle avait promis tout son concours.

Les opérations eurent tout d'abord un plein succès. Jeanne sortit de la ville vers cinq heures de l'après-midi, traversa le pont, déboucha dans la prairie, parée de son harnais brillant d'or, et chevauchait sur un coursier moult bel et fier. Jean de Luxembourg fut rejeté sur Clairoy, mais là une lutte terrible s'engagea : les Français tantôt gagnant du terrain, tantôt en perdant. Mais de minute en minute les forces ennemies arrivaient. Les gens de la Pucelle, accablés par les Bourguignons, huit fois plus nombreux, commencent à plier. On crie à la Pucelle de regagner la ville. « Taisez-vous, répond-elle. Il ne tient qu'à vous qu'ils soient déconfits. Ne pensez qu'à férir sur eux. » Et deux fois elle les ramène à l'ennemi. Pour comble de malheur le camp anglais s'ouvre, et une force imposante essaie

de couper la retraite aux Français. En vain, Flavy la foudroie du feu de ses batteries; une panique se produit à la vue de cette seconde armée plus terrible que la première. Il fallut se décider à la retraite et Jeanne voulut la diriger en brillant capitaine. Elle se mit donc à l'arrière-garde, frappant d'estoc et de taille pour maintenir sa petite troupe en bon ordre. Enfin elle resta la dernière, « surpassant nature de femme et soutenant grand faix pour sauver sa compagnie. » Elle allait jeter son cheval sur le pont-levis, quand celui-ci se leva et laissa tomber sa herse. « Rendez-vous, lui cria-t-on, et donnez votre parole. »

— J'ai juré et donné ma parole à un autre qu'à vous, répondit-elle fièrement, et je lui tiendrai mon serment. »

Mais toute résistance devint impossible; tirée par son harnais il lui fallut se rendre à Lionel, bâtard de Vendôme, qui l'emmena prisonnière à Marigny et la vendit à Jean de Luxembourg qui la mit sous bonne garde.

### III

Dans toute grande catastrophe on veut trouver un traître; on attribua donc la prise de Jeanne à la trahison de Flavy. Un chroniqueur qui vivait peu de temps après la Pucelle, et qui avait connu plusieurs témoins de sa vie, raconte que le matin même du jour où elle fut prise, elle s'était retirée, tout en larmes, derrière un pilier de l'église Saint-



Jacques où elle venait de communier, et que là, se tournant vers des enfants qui l'entouraient avec respect et compassion, elle leur aurait dit : « Priez, mes enfants. Sachez que l'on m'a vendue et trahie. Bientôt je serai livrée à la mort. »

D'autre part, Flavy était connu pour ne répugner guère au crime. Assassin et pillard il avait la réputation de massacrer les hommes sans pitié. Lui-même mourut des mains de sa propre femme, après l'avoir accablée de violences et tué son père. Pourtant, disons-le pour l'honneur de l'humanité, le crime n'est point prouvé et il semble que tout devait l'en détourner. Il aimait sa ville, et il avait refusé de la livrer au duc de Bourgogne, même sur l'ordre de Charles VII. Son tort, pensons-nous, fut un égoïsme étroit, qui sacrifia l'héroïne à la peur de mettre en péril la cité dont il avait la garde.

Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que quinze mois après son entrée à Chinon, un an après la délivrance d'Orléans, et dix mois après le sacre du Roi, la Pucelle fut prise par ses ennemis, accomplissant ainsi la prédiction de ses voix et celle qu'elle avait faite elle-même au Roi : Je ne durerai guère plus d'un an !

Aucune victoire ne valait aux yeux des Anglais et des Bourguignons cette victime que la trahison ou la force livrait entre leurs mains. Ils croyaient, en la tenant, tenir à jamais le trône de France. Le duc de Bourgogne accourut lui-même le premier pour s'assurer de son triomphe, et contempler la prisonnière. L'histoire ne nous a point conservé le détail de cette entrevue. Mais à défaut d'indications précises, la réalité des choses nous dit assez ce qu'elle dut être, quel fut le regard de la Pucelle sur ce traître, sur le bourreau de sa patrie ; ce que fut

aussi le regard de la haine et de la félonie sur l'auguste captive ? regard vainqueur d'un côté, malgré les chaînes ; regard de honte de l'autre malgré la victoire. O Dieu ! vous avez vu ces deux âmes et ces deux cœurs ; et vous savez combien Jeanne était grande et digne de respect, et combien le duc méprisable.

Pierre, frère de la Pucelle et d'Aulon, son écuyer, Xaintrailles lui-même, restés à ses côtés, furent pris avec elle. Honneur aux braves et aux hommes de cœur ! La jeune fille n'avait plus désormais qu'à boire, jusqu'à la lie, le calice d'amertume qui lui avait été préparé.

L'effet de la captivité de Jeanne fut immense. Le canon des camps et les cloches des églises aux mains des ennemis, célébrèrent au loin la prise de l'héroïne. Pour les Anglais, la victoire était sans prix. Car enfin c'est elle qui avait détruit leur prestige et ruiné leur gloire. Les bouter hors de France, tel était son programme, et ils la savaient de taille à l'exécuter. C'est donc la France elle-même qu'ils croyaient conquise dans cette jeune fille, leur fortune rétablie, leur gloire reprenant son vol. Ils ne se savaient point frappés à mort, comme ils l'étaient en effet. Car la mission de Jeanne va poursuivre son œuvre et elle les chassera dehors même après qu'elle aura disparu de la surface de cette terre.

Mais si la joie était vive d'un côté, le découragement était profond de l'autre. On s'entretenait à demi-voix, dans les camps et sous le chaume, du malheur qui venait de frapper la patrie, et de toutes parts montaient vers le ciel des supplications publiques ou privées pour la délivrance de la Libératrice du pays. Les prêtres à l'autel, les familles religieuses dans leurs cloîtres, les chrétiens fervents

sous le manteau du foyer multipliaient leurs prières. Ils sentaient si bien que le sort de la religion et celui de la patrie étaient liés au sort de la Pucelle ! Pourtant, il faut l'avouer, certains personnages français, et des plus haut placés, ne partageaient qu'en partie cette désolation universelle. A la cour même, il se trouva un homme, un ministre, un chancelier de France pour annoncer froidement la sinistre nouvelle, en ajoutant cette simple réflexion qui révèle une âme basse et jalouse : « Elle ne voulait pas croire le Conseil royal et n'en faisait qu'à son plaisir ! » Parole malheureuse que l'on voudrait pouvoir effacer de l'histoire, mais que la vérité commande de conserver pour la flétrir.

---

## CHAPITRE XV

### **La captivité.**

Abandonnée et trahie par les siens, elle tomba dans les mains cruelles de ses ennemis qui la mirent à l'encan, la chargèrent de chaînes et la persécutèrent de mille manières.

(LÉON XIII. *Décret.*)

### I

La prise de la Pucelle soulevait de graves questions. Elle vivante, le danger était toujours là et les prodiges accomplis par elle pouvaient se renouveler. D'autre part, s'il n'est pas reconnu authentiquement, officiellement qu'elle est un suppôt de Satan, le prestige anglais ne pourra jamais se rétablir. Il importait donc de trouver un moyen de la supprimer; et, avant de la mettre à mort, de l'attacher au pilori du déshonneur. Mais si elle était reconnue prisonnière de guerre, elle devait être mise à rançon et le roi pouvait la réclamer à prix d'argent. Pour l'atteindre, il fut résolu qu'on l'attaquerait obliquement en l'accusant d'hérésie, de magie et de sorcellerie, crimes condamnés par les lois du temps; de là double avantage: elle perdait le bénéfice des lois de la chevalerie, le feu pouvait l'atteindre. Et la grande nation, l'invincible Angleterre échappait au déshonneur et à la défaite. Tel fut le plan satanique, il sera suivi jusqu'au bout.

La Pucelle d'Orléans avait été prise le 24 mai 1430 ; dès le 25, on savait cette importante nouvelle à Paris. Le complot fut aussitôt formé, organisé, mis en œuvre. Le 26, le Vicaire général de l'Inquisition écrivait au duc de Bourgogne pour la réclamer comme accusée de plusieurs erreurs, afin de l'examiner devant l'Université de Paris. L'Université elle-même, tout acquise à l'Angleterre, avait joint à cette lettre une requête tendant au même effet. Philippe le Bon, devenu miraculeusement délicat sur les cas de conscience, transmit ces deux lettres à son lieutenant, Jean de Luxembourg ; mais celui-ci tenait à sa prisonnière dont il espérait un bon prix. Malgré toutes les réclamations, il la garda deux ou trois mois à Beaulieu ; puis, craignant une évasion, il la fit transférer en son château de Beaurevoir, près de Cambrai, où elle fut d'ailleurs traitée avec beaucoup d'égards par sa tante, Jeanne de Luxembourg, et sa femme, Jeanne de Béthune.

De nouvelles lettres et de l'Université et du duc de Bourgogne vinrent réclamer Jeanne d'Arc ; mais elles restèrent sans effet. C'est alors qu'entra en scène le triste personnage qui portera éternellement au front le stigmate de la honte, Pierre Cauchon, évêque expulsé de Beauvais, qui vint, au nom des Anglais, demander que la jeune fille lui fût livrée, parce qu'ayant été prise dans son diocèse, elle relevait de son tribunal. Il ajoutait que si on refusait d'obtempérer à ses injonctions, il déposerait dix mille francs d'or au nom de l'Etat et exigerait la reddition de Jeanne en vertu de la clause du droit français, qui autorisait le roi à réclamer tout prisonnier quelconque fait à l'intérieur du royaume, fût-il roi lui-même. Enfin, faute de voir accepter ces conditions, le prélat menaçait le duc de Bourgogne et

Jean de Luxembourg des peines ecclésiastiques.

Voilà bien le marché honteux, offert par un évêque, au nom d'un roi étranger et sous les peines du pouvoir ecclésiastique, qui a un tout autre objet.

Cette sommation demeura longtemps sans réponse. Jean de Luxembourg appartenait à une illustre maison ; mais, obéré de dettes et tout près de sa ruine, il spéculait sur la reconnaissance royale de Charles VII. Il calculait mal. Tout le monde abandonna la noble victime. « O roi de France ! on trafique de la vie de l'héroïne qui vous a rendu votre couronne, s'écrie M. Chesnelong, laissez là fêtes et plaisirs qui contrastent trop douloureusement avec la sombre tragédie qui se prépare ; jetez votre épée au milieu de ces pourparlers sans honneur. En avant pour Jeanne qui espère encore en vous ! Chevaliers français, assemblez-vous ! Celle qui hier encore combattait avec vous et vous faisait retrouver la victoire, va être vendue aux Anglais ! Délivrez-la, délivrez-la à tout prix ! » Hélas ! comme son divin Maître, Jeanne fut abandonnée de tous les siens. Elle l'apprit, mais de plus on lui fit savoir que Compiègne, toujours assiégée, perdait courage et allait être rasée. Alors, n'y tenant plus, elle se précipita de sa fenêtre dans les fossés du donjon, au risque de sa vie, espérant retrouver sa liberté et sauver la ville malheureuse. Ce fut une grave imprudence dont elle se repentit aussitôt.

Luxembourg craignant de la perdre et désespérant d'ailleurs de la livrer à beaux deniers royaux, consentit à l'infâme marché.

## II

Vers le 15 novembre, Jeanne fut enlevée du château de Beaurevoir et conduite à Arras, où elle resta environ quinze jours.

D'Arras, elle fut menée, sous bonne garde, au château de Drugy-lès-Saint-Riquier, où elle séjourna au moins une nuit et fut visitée par les religieux de la royale abbaye. De là, elle fut transférée au Crotoy, à l'embouchure de la Somme, lieu où elle devait passer des mains des gardes français à celles des anglais. Une grande consolation lui était réservée dans cette prison relativement douce. Le chancelier de l'Eglise d'Amiens, prisonnier lui-même pour sa fidélité au roi légitime, put entendre sa confession, la communier plusieurs fois et lui procurer la visite des dames d'Abbeville, heureuses de venir baiser les chaînes de la captive et d'applaudir à son courage.

En quittant le Crotoy, elle salua, dit le P. Ignace dans son *Histoire d'Abbeville*, le patron du Vimeu, saint Valery, comme à Saint-Riquier, elle avait salué le protecteur du Ponthieu, sanctifiant ainsi chaque jour et chaque heure de sa passion douloureuse. Elle arriva à Dieppe le jour même où le jeune roi d'Angleterre débarquait pour venir assister à son procès. Encore une fois les prédictions de ses saintes s'accomplissaient.

Enfin le 23 décembre elle était à Rouen. Ce fut pour la pauvre victime le commencement de l'atroce



Jeanne d'Arc sur le bûcher (d'après la fresque de Lenepveu).





supplice. On l'enferma dans l'une des tours du château; des fers lui furent mis autour du corps, ainsi qu'aux pieds et aux mains. On la reléqua dans une horrible cage de fer et trois Anglais, de la lie de l'armée, furent placés près d'elle et deux autres postés à la porte de la grille en fer qui fermait l'entrée du château. Là elle attendit le commencement du procès.

Il ne devait pas tarder; le 3 janvier 1431, Winchester rendit une ordonnance dans laquelle il faisait dire à son jeune souverain, qu'ayant été requis par l'évêque de Beauvais, exhorté par sa chère fille l'Université de Paris, il commandait de conduire l'inculpée à l'évêque. Or, l'iniquité se dévoile ici par plus d'un côté. D'abord l'évêque de Beauvais n'était pas le juge compétent de la Pucelle, puisque la rive droite de l'Oise, où elle avait été prise, ne faisait point partie de son diocèse. De plus ce prélat vendu choisissait pour y établir son tribunal, Rouen, centre de la puissance anglaise, Rouen dont il ambitionnait le siège épiscopal, alors vacant. Il dut, pour se donner au moins l'apparence d'une justice régulière, se faire délivrer par la majorité du chapitre rouennais les lettres de territoire nécessaires pour y exercer les droits de juge spirituel. Mais ces lettres même ne suffisaient pas à lui donner une juridiction puisque Jeanne, qui ne relevait pas de Beauvais, ne relevait pas davantage de Rouen.

Ainsi un juge sans mandat, un tribunal sans indépendance: voilà le procès de Rouen. L'ignoble programme ne s'en poursuivait pas moins avec une rigueur satanique. La Pucelle était soustraite au droit commun, et devenait passible des peines ecclésiastiques. Tel était le premier résultat obtenu.

Pourtant, qu'on le remarque bien, tout était faux

dans cet appareil si compliqué. Déférée aux juges ecclésiastiques, il était naturel que Jeanne fût, en même temps, transférée dans une prison d'Eglise, plus douce, plus respectée; mais la politique ne le permit pas, et elle dut subir toutes les violences et toutes les agonies. D'effrontés seigneurs pouvaient la visiter à toute heure, et de jour et de nuit. Ils venaient repaître leurs regards haineux de la vue de leur victime.

Un jour entraît avec Strafford et Warwick, Jean de Luxembourg qui l'avait vendue.

— Je viens vous racheter, osa-t-il lui dire, si vous voulez promettre de ne jamais plus vous armer contre l'Angleterre.

— En nom Dieu, répondit-elle, vous vous moquez de moi, car je sais bien que vous n'en avez ni le pouvoir, ni le vouloir.

Et comme il insistait, elle ajouta :

— Je sais bien que les Anglais me feront mourir, croyant, après ma mort, gagner le royaume de France; mais, quand ils seraient cent mille Godons, plus qu'ils ne sont à présent, ils n'auront pas le royaume.

Cette éloquence vengeresse souffletait au vif nos grands seigneurs anglais; aussi le comte de Strafford l'aurait percée de sa dague, si Warwick, plus calme, ne l'en eût empêché.

Puisque Jeanne était convaincue même avant le procès, d'hérésie, de sorcellerie et de magie, on la priva de tous les secours de la religion. La messe, la confession, la communion lui furent refusées. C'était le supplice moral'ajouté au supplice physique.

## III

Mais il fallait composer le tribunal d'hommes sûrs et ce ne fut pas chose facile, tant l'injustice était flagrante, et la condamnation voulue, odieuse. Pour y arriver Pierre Cauchon fit appel aux docteurs locaux dévoués par intérêt à la politique des Anglais, et aux jeunes membres de l'Université de Paris impatientes de se produire et de figurer dans une cause célèbre.

Le *promoteur* de la cause fut Jean d'Estivet, ancien vicaire-général de Cauchon, comme lui chassé de Beauvais, comme lui ennemi personnel de la Pucelle, ayant comme lui au cœur la rage contre le parti français.

Les *assesseurs* furent Jean Lemaître, prieur du couvent des dominicains de Rouen; Jean de Lafontaine, homme instruit dont l'évêque pensait à tort se servir comme d'un instrument docile; Guillaume Manchon et Guillaume Collet, dit Boisguillaume, curé de Notre-Dame la Ronde de Rouen, Nicolas Loiseleur, chanoine de la métropole et plusieurs abbés des monastères environnants. Jean Massieu fut nommé exécuteur des mandements et convocations. Un grand nombre de théologiens et de maîtres ès-arts, des docteurs de l'Université de Paris furent nommés assesseurs adjoints avec voix consultative, notamment Guillaume Erard, Nicole Midy, Thomas de Courcelles.

Or veut-on savoir ce qu'en pense M. Quicherat qui est loin d'être suspect de cléricisme? « Quant

aux docteurs de Paris, dit-il, à part les médecins qui trouvaient étrange d'être convoqués, ils accoururent sans se faire prier. Pierre Cauchon avait fait son choix avec art. *Comme les Facultés venaient d'élire leurs représentants au concile (schismatique) de Bâle*, ceux-ci furent les premiers qu'il appela. Mais celui que Cauchon employa de préférence à tout autre, ce fut Thomas de Courcelles. Or, en ce jeune homme, continue toujours Quicherat, il faut reconnaître le père des libertés gallicanes. Il les a dictées l'une après l'autre. Il fut *l'inspirateur des doctrines les plus subversives du concile, l'instigateur et le défenseur des attentats les plus criants contre Eugène IV, LE SOUTIEN DE L'ANTI-PAPE FÉLIX V.* » Et voilà ceux qu'on nous oppose comme ayant jugé au nom de l'Eglise, et qui voulurent tant de fois, durant le procès, contraindre la douce mais inébranlable victime, à les reconnaître comme l'Eglise elle-même!

Le 13 et le 23 janvier les juges furent convoqués dans la maison habitée à Rouen par Cauchon. Tous ces hommes de lois et de science préparèrent un formidable arsenal de questions insidieuses et perfides pour confondre cette pauvre enfant de la campagne, qui ne savait ni *a*, ni *b* et confessait ne posséder d'autre science que le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*.

Mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence : cette enfant répondait avec tant d'à-propos, de franchise, et d'énergie spirituelle, que Cauchon en fut réduit à supprimer les interrogatoires publics, ajoutant ainsi une nouvelle illégalité à cette trame de mauvaise foi ourdie avec tant d'art et de ruse.

Alors des protestations se produisirent contre ces indignités de procédure. Un des assesseurs, Nicolas

de Houppeville, ne craignit pas de déclarer le procès illégal parce que l'évêque était du parti ennemi de la Pucelle, et qu'il se faisait juge d'un cas jugé déjà par son métropolitain l'archevêque de Reims, président des tribunaux de Poitiers. Cauchon furieux le fit mettre en prison et le menaça de le jeter à la Seine.

Jean de Lafontaine, au cours du procès, dut s'enfuir et disparaître parce qu'il était devenu favorable à la Pucelle.

Enfin parmi ceux qui furent simplement consultés, on cite comme s'étant ouvertement déclaré contre le procès, un des ecclésiastiques les plus considérés et les plus savants de Normandie, nommé Lohier qui déclara la procédure nulle pour trois raisons : la première, parce que tout se passait en lieu clos et fermé ; la seconde, parce que le roi de France y était accusé sans être lui-même introduit ; la troisième, parce que l'accusée *n'avait point été admise à présenter un avocat*, de sorte qu'il était facile de la surprendre dans ses paroles, d'interpréter ses réponses contre elle, et même de les falsifier, ce qui arriva en effet.

Enfin l'évêque d'Avranches consulté comme ses collègues de la province, répondit qu'un procès de cette importance, où étaient en jeu de si graves intérêts, devait être déféré au Souverain Pontife.

Toutes ces causes de nullité bien qu'évidentes, furent écartées et la procédure suivit son cours. Il est vrai que plus tard on introduisit un conseil dans la prison de la Pucelle ; mais cet homme fut peut-être le personnage le plus répugnant du procès. Nicolas Loiseleur ne se fit l'ami et le confident de l'accusée que pour la trahir et lui suggérer des réponses désirées par l'accusation elle-même.

## IV

La première formalité exigée de Jeanne fut la prestation de serment, la main sur les saints Évangiles :

— Je ne sais sur quoi vous voulez m'interroger, répondit-elle. Peut-être me demanderez-vous des choses que je ne puis dire.

Et comme on insistait, elle répliqua :

— Sur mon père et ma mère, et sur ce que j'ai fait en France, je jurerais volontiers de dire ce que je sais. Quant aux révélations qui me sont venues de par Dieu, à aucun je ne les ai dites ni révélées, si ce n'est au seul Charles, mon roi, et je ne vous les révélerai pas, dût-on me couper la tête, parce que je les ai eues par visions et conseil secret, avec défense de les révéler.

Pourtant, sur une nouvelle réquisition, elle se mit à genoux ; et, les deux mains sur l'Évangile, jura de dire ce qu'elle savait, mais sous les réserves qu'elle venait de faire.

Par contre elle réclama deux choses : la première d'être admise à entendre la messe, ce qui lui fut refusé, « attendu les crimes dont ladite femme était diffamée, et la difformité d'habits d'homme » ; la seconde, contre les tortures que lui infligeaient les geôliers et le poids de ses chaînes qui devenait insupportable. On lui répondit durement qu'elle avait voulu déjà s'échapper, et que l'on maintiendrait les précautions prises pour déjouer de pareilles tentatives.

Invitée à réciter *son Pater*, elle répondit que « volontiers elle le réciterait si l'évêque consentait à l'entendre en confession. » Elle surmontait ainsi le dégoût que lui inspirait le prélat prévaricateur pour monter dans les régions serènes de la foi, et être admise aux sacrements, source de paix et de consolation au milieu des plus grandes épreuves. Cauchon se contenta de la renvoyer en prison avec la défense d'en sortir. « Je n'accepte pas la défense, répondit-elle loyalement, Si je m'échappe, nul ne pourra me reprocher d'avoir violé ma foi, car je ne l'ai donnée à personne. »

Du 21 février au 17 mars, Jeanne comparut dix-sept fois devant ses juges. Pierre Cauchon, cherchant à dérober sa honte sous le nombre de ses complices, avait porté à cinquante et même à soixante le nombre de ses assesseurs. Mais parce que sa victime se défendait avec une supériorité qui accablait ses juges, dès *la septième*, les séances n'eurent lieu que devant un petit nombre de personnes, dans la prison de l'accusée et presque en secret.

Après l'avoir tourmentée durant trois ou quatre heures le matin, on revenait l'après-midi avec de nouveaux pièges tendus dans ses réponses mêmes, pendant deux ou trois heures encore. La plupart du temps, disent les témoins, on n'observait aucun ordre ; on sautait d'un point à un autre et on ne laissait pas un instant à Jeanne pour réfléchir. On l'interrogeait à grands cris, de tous les côtés à la fois. Aussi disait-elle parfois à ses interlocuteurs, d'une voix suppliante : « Beaux seigneurs, faites l'un après l'autre. » C'était une meute acharnée contre une pauvre gazelle.

Aussi ne suivrons-nous pas strictement l'ordre des



---

interrogatoires et des réponses, puisque chaque séance entremêlait les questions. Nous grouperons dans un seul tableau les déclarations de l'accusée, ses beaux élans de foi, ses vives réparties pleines de fermeté et d'un imperturbable bon sens, prenant soin de faire remarquer que ces perles de grand prix sont tirées entièrement des deux procès, surtout du premier, rédigé par ses pires ennemis. Ajoutons que, non contents de harceler la patiente et de l'embarasser dans les questions les plus difficiles, Pierre Cauchon et ses affidés mirent tout en œuvre pour déterminer les greffiers à falsifier les réponses de la Pucelle. Mais bien que M. de Beauvais se soit courroucé grandement contre eux, les deux notaires refusèrent constamment. L'indigne prélat réussit cependant, au moins une fois, à faire omettre une des réponses les plus concluantes de la Pucelle; et comme le notaire, Guillaume Manchon, l'avoua dans la suite, Jeanne s'en plaignit en s'écriant : « Hélas ! vous écrivez ce qui est contre moi, et vous ne voulez pas écrire ce qui est fait pour moi ! » Tant il est vrai que Dieu assistait, selon sa promesse, celle qui souffrait pour son nom et lui donnait *la prudence du serpent en même temps que la simplicité de la colombe.*

---

## CHAPITRE XVI

### Condammnation de Jeanne d'Arc.

Ils la livrèrent enfin aux flammes, par un dernier crime, comme souillée de la tache d'hérésie et relapse, et cela par *la sentence de juges iniques, inféodés au schismatique concile de Bâle.*

(LÉON XIII. *Décret.*)

#### I

« — Très doux Jésus, mon Dieu, disait Jeanne, en l'honneur de votre sainte Passion, je vous requiers, si vous m'aimez, de me révéler comment je dois répondre à ces gens d'Eglise. »

Écoutons et admirons : c'est une assistée de Dieu qui va parler. Jamais ses voix ne lui furent plus fidèles ; et si elles ne lui révèlent pas toujours les pièges que ses ennemis vont lui tendre, toujours elles lui ont enseigné la manière d'en sortir à son honneur et à la confusion de ces misérables.

— Avez-vous appris quelque métier dans votre jeunesse ?

— Parfaitement, répond Jeanne, j'ai appris à filer et à coudre le lin ; et elle ajoute avec une fierté courageuse qui fait plaisir : pour coudre et filer, je ne crains femme de Rouen. »

Pierre Cauchon la harcèle, la suit à la piste avec l'intention évidente de la surprendre et de la perdre :

« Prenez garde, lui dit-elle avec noblesse et fermeté ; vous qui prétendez être mon juge, vous assumez une lourde responsabilité en me chargeant à ce point : je suis envoyée par Dieu et n'ai qu'à faire ici. »

On lui pose un jour une question délicate, si délicate même, que des murmures s'élèvent parmi les juges contre cette manière de procéder : « Etes-vous en état de grâce ? »

— C'est une grande chose de répondre à une telle question !

— Oui, fit Jean Fabry, un des assesseurs, et l'accusée n'est pas tenue d'y répondre. — Vous auriez mieux fait de vous taire ! s'écria Cauchon avec fureur. Mais Jeanne reprit sagement :

— Si je n'y suis, Dieu m'y mette ; si j'y suis, Dieu m'y garde ! ma douleur serait extrême si je savais n'y être pas. » Et elle donnait cette preuve péremptoire : « Si j'étais en état de péché, je crois que la voix ne viendrait pas à moi. »

— Mais qui vous assure que vous dites la vérité ? continue-t-on.

Jeanne se souvient que l'Eglise libre et indépendante, la véritable Eglise de Jésus-Christ l'a examinée officiellement et a approuvé sa mission, et elle dit à ses juges :

— Si vous en doutez, envoyez à Poitiers, où j'ai été interrogée. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par l'ordre de Notre-Seigneur ; et tout ce que j'ai fait par l'ordre de Notre-Seigneur, je crois l'avoir bien fait. J'en attends bonne assurance et bon secours.

— Les voix ne vous ont-elles pas appelée : Fille de Dieu, fille de l'Eglise, fille au grand cœur ?

— Oui, avant que le siège d'Orléans eût été levé ; et depuis, les voix m'ont appelée : Jeanne la Pucelle, fille de Dieu.

— Sainte Marguerite ne parlait-elle pas anglais ?

— Comment parlerait-elle anglais, puisqu'elle n'est pas du parti anglais ?

— Sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais ?

— Elles aiment ce que Dieu aime ; et haïssent ce que Dieu hait.

— Dieu hait-il donc les Anglais ?

— De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais, ou de ce qu'il fera de leurs âmes, je ne sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu enverra victoire aux Français contre les Anglais. Avant sept ans, les Anglais perdront un plus grand gage qu'ils n'ont encore fait à Orléans ; ils perdront tout en France.

— Comment le savez-vous ?

— Je le sais bien par une révélation qui m'a été faite, et que cela arrivera avant sept ans, et je suis bien marrie que ce soit si tard... Je sais cela par révélation, aussi clairement que vous êtes devant moi en ce moment.

En effet, en 1436, Paris tombait aux mains de Charles VII.

— Dieu était-il pour les Anglais quand ils étaient en prospérité en France ?

— Je ne sais si Dieu haïssait les Français, mais je crois qu'il voulait les faire battre pour leurs péchés.

— Quand vous avez quitté votre père et votre mère, croyez-vous avoir péché ? Ne doit-on pas honorer son père et sa mère ?

— Puisque Dieu le commandait, il convenait d'obéir ; et quand j'aurais eu cent pères et cent mères, je serais partie.

Voulons-nous connaître le fond de cette belle âme de sainte sur le péché, la vertu, l'Eglise? écoutons encore :

— Quand vous vous confessez, croyez-vous être en état de péché mortel? Question non seulement indiscreète, mais interdite à tout homme qui se respecte, plus encore à un prêtre, à un évêque..

— Je ne sais, dit-elle, si je suis en péché mortel, mais je ne crois pas en avoir fait les œuvres. A Dieu ne plaise que j'aie jamais été en pareil état. A Dieu ne plaise que je commette, ou que j'aie jamais commis une action qui charge mon âme. »

On lui dit que c'est un devoir de s'en remettre à la décision de l'Eglise.

— Toutes mes paroles et mes actions sont dans la main de Dieu, répond-elle, en tout je m'en rapporte à Lui. Je vous certifie que je ne voudrais faire rien contre la foi chrétienne; et si j'avais fait ou dit quoi que ce soit, s'il y avait sur mon corps (allusion aux superstitions du temps et aux sortilèges dont on la chargeait) quelque chose que les clercs sussent dire être contre la foi établie par Notre Seigneur, je ne voudrais point le soutenir, mais je le jetterais dehors. L'Eglise, je l'aime et je voudrais la soutenir de tout mon pouvoir. Il me semble que Dieu et l'Eglise, c'est tout un, et qu'il ne doit pas y avoir là-dessus de difficulté. »

L'occasion était bonne pour Cauchon de l'interroger sur le concile de Bâle et la discussion alors brûlante sur le point de savoir quel était le véritable dépositaire de l'autorité pontificale.

— Que dites-vous de Notre Seigneur le Pape? Et lequel pensez-vous que soit le vrai Pape?

— Est-ce qu'il y en a deux? répond-elle avec finesse et fermeté, pour moi je tiens et je crois que

nous devons obéir à Notre Seigneur le Pape qui est à Rome! »

Réponse accablante et qui dut faire frissonner l'évêque schismatique et ses séides orgueilleux!!

## II

Les interrogatoires se prolongèrent des mois entiers. Le 26 mars, le promoteur d'Estivet rédigea l'acte d'accusation en soixante-dix articles et il fut lu à Jeanne dans les deux séances des 27 et 28 mars. On ne peut imaginer un tissu de calomnies plus infâmes, de mensonges plus évidents, d'erreurs plus grossières. On lui reprochait des pratiques superstitieuses, dans son enfance, autour de l'arbre des fées; d'avoir tenu des propos inconvenants à Robert de Baudricourt, tandis qu'elle n'avait fait que les subir; d'avoir fait usage d'habits d'homme; or on sait qu'elle ne le fit que pour sauvegarder sa chasteté; d'avoir porté des armes, de s'être vantée de faire lever le siège d'Orléans et couronner le roi à Reims, ce qui n'était un crime qu'aux yeux des Anglais; d'avoir dit qu'on ne ferait bonne paix que par le fer de la lance, ce qui n'était que trop vrai; d'avoir mis des croix et les noms de Jésus et de Marie sur ses lettres; de s'être dite envoyée de Dieu, même pour des choses tendant à l'effusion du sang. c'était le procès de Dieu lui-même qui s'appelle le Dieu des armées; de refuser de révéler le secret du roi, or c'eût été une infamie; d'avoir fait des prophéties, d'en faire encore; de déclarer entendre la voix des

---

anges et des saints ; de n'avoir pas toujours obéi à ses voix : accusation étrange ; car si elle pèche pour croire à leurs voix, comment pêcherait-elle en ne faisant pas ce qu'elles demandent ? D'avoir dit qu'elle croyait n'avoir jamais commis de péché mortel ; d'avoir essayé de se suicider à Beurevoir, ce qui était faux ; d'avoir manqué de révérence envers Dieu et les saints ; d'avoir accepté des marques de vénération pour sa personne, ce qui n'était que de l'idolâtrie ; de prier ses voix, et par là même d'invoquer les démons ; d'avoir été adorée comme une sainte, ce qui, en effet, n'arrive pas à tout le monde ! d'avoir échoué à Paris et à Compiègne après avoir promis la victoire de la part de Dieu ; de refuser de se soumettre à l'Eglise militante ; de s'attribuer l'autorité de Dieu et des anges etc., etc. Tel fut le réquisitoire venimeux du promoteur, trouvé si absurde par Cauchon lui-même, qu'on n'osa pas le produire en public, et qu'un docteur de l'Université, Nicole Midy, dut résumer en douze propositions vagues, beaucoup plus dangereuses encore précisément parce qu'elles étaient vagues et qu'il était plus difficile de les réfuter.

Cauchon mit les théologiens de Rouen et de la Normandie en demeure de se prononcer sur la valeur de ces douze propositions ; et comme il fallait l'assentiment de l'Université de Paris, il députa près d'elle Jacques de Touraine, Nicole Midy, rédacteur de ces articles, Jean Beaupère et Girard Feuillet.

Sur ces entrefaites, une maladie mystérieuse vint mettre en danger les jours de la Pucelle. Allait-elle mourir emportant sa gloire et sa réputation d'envoyée de Dieu ? Les Anglais ne le permirent pas ; et dévoilant aux médecins leur pensée intime,

ils leur dirent : « Soignez-la bien, car pour *rien au monde le roi ne voudrait qu'elle mourût de mort naturelle*, parce qu'il l'a achetée très cher : il faut qu'elle soit brûlée par justice. » La mort par le feu, voilà donc leur but.

D'où provenait ce malaise ? Des souffrances physiques jointes aux tortures morales ? Peut-être. Jeanne l'attribua à une carpe dont elle avait mangé, et qui lui avait été envoyée par l'évêque de Beauvais. Résignée à la mort, elle avait dit à Pierre Cauchon : « Il me semble que ma maladie me met en grand péril ; s'il en est ainsi, que la volonté de Dieu soit faite ; mais je vous requiers de me faire administrer les sacrements. » — Le fauve ne lâche point si facilement sa proie : « Plus vous craignez pour votre vie, plus vous devriez vous amender. Vous ne pouvez jouir des droits de catholique qu'en vous soumettant à l'Eglise. — « Si mon corps meurt en prison, répliqua la malade, je compte que vous le ferez mettre en terre sainte ; si vous ne le faites pas, je m'en rapporte à Notre-Seigneur. » Mais les desseins de Dieu étaient tout autres. La sainte enfant fut soignée, et se rétablit bientôt.

Le travail des consultations nécessita un mois entier, et pendant ce temps les juges firent à Jeanne de nombreuses monitions. Le 9 mai, conduite dans une chambre de la grosse tour du château de Rouen, celle qui existe encore aujourd'hui, en face des instruments de la torture et des bourreaux, elle fut sommée de se rétracter. Mais cet horrible spectacle n'ébranla point son courage.

Le 23 mai on résolut de frapper un grand coup. Pierre Cauchon avait reçu des docteurs parisiens ce qu'il désirait d'eux. Il fit donc comparaître une dernière fois l'héroïque jeune fille, et l'exhorta à





Jeanne d'Arc écoutant les Voix (groupe du statuaire Allard).



se rétracter : — Je maintiens tout ce que j'ai répondu dans le procès, dit-elle.

— Vous ne savez pas, reprit l'Evêque, que vous vous exposez à être brûlée vive ?

— Quand je verrais le feu allumé, les fagots préparés, le bourreau y mettre le feu ; quand je serais sur le bûcher, je ne dirais pas autre chose, et cela jusqu'à la mort. »

L'Evêque fit une dernière adjuration :

— Avez-vous quelque chose à ajouter ?

— Non.

— La cause est entendue, à demain la sentence.

### III

Le supplice était imminent. Les complices plus que jamais entendaient le cri de l'intérêt, étouffant celui de la conscience. Pourtant il est un juge qu'ils redoutaient. Comme font les lâches qui renient Dieu, ils craignaient que le peuple ne les condamât comme des meurtriers. Après tout, ils allaient immoler la Libératrice de son pays, une vie pure de toute souillure, une jeune fille de vingt ans, trois raisons qui, même à supposer fausses et les visions et la mission de la Pucelle, émouvaient toutes les âmes droites, fussent-elles du parti politique opposé. De plus, ils étaient Français eux-mêmes, et ils avaient honte de se déclarer les soutiens de l'étranger. En hommes prudents, ils songèrent donc à arracher à Jeanne une rétractation *in extremis* et un aveu de ses prétendus

forfaits. Enfin le prêtre par état a horreur du sang ; reculèrent-ils devant cette responsabilité redoutable ; voulurent-ils sauver, du moins, la vie à leur victime ? Quoi qu'il en soit, on fit donner à Jeanne par Loyseleur, le conseil de se soumettre, avec la promesse d'être traitée avec douceur, et de passer des mains des Anglais aux mains de l'Eglise.

Le 24 mai (1431), dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen, sur le côté droit de la magnifique église de ce nom, cimetière converti aujourd'hui en square public, deux grandes tribunes furent dressées : sur l'une était le cardinal de Winchester, l'évêque de Beauvais, les évêques de Noyon et de Boulogne, et une partie des assesseurs.

Jeanne chargée de chaînes fut conduite sur l'autre, où se trouvaient placés les notaires du procès, l'appariteur Massieu, maître Loyseleur et Erard qui devait prendre la parole. Le bourreau se tenait près de là avec sa charette, attendant que la victime lui fût livrée.

Le sermon commença rappelant à plaisir tous les méfaits mis à la charge de l'accusée. Il lui déclara que si elle n'abjurait, elle serait immédiatement brûlée. Puis se tournant vers la patiente, il lui dit : « C'est à toi, Jeanne, à qui je parle, et te dis que ton Roi est hérétique et schismatique. » A ces mots Jeanne qui avait accepté des injures et des calomnies pour elle se révolta : « Par ma foi, Sire, dit-elle, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sous peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et qui mieux aime la foi et l'Eglise ! » Ame admirable ! ce Roi qui l'abandonne, elle l'aime et le respecte encore parce qu'il est l'élu de Dieu !

« Faites-la taire, » crièrent, à la fois, Erard et

Cauchon à l'appariteur Massieu. Le prédicateur termina sa harangue en lisant à Jeanne une cédule d'abjuration de six à sept lignes, en gros caractères, et lui promettant la liberté dès qu'elle aurait signé cette pièce. Elle répondit qu'elle s'en rapportait à Dieu, à l'Eglise et à Notre Saint-Père le Pape. — A ces mots, qui suffisaient pour annuler tout le procès, puisque Jeanne en appelait à une autorité supérieure, Erard s'écrie transporté de colère : « Tu abjureras et signeras présentement, ou tu seras brûlée. » Et il lui montrait le bûcher ; les Anglais poussaient des cris sinistres, et jetaient des pierres sur la tribune.

De toutes parts on criait à Jeanne de signer. Trois fois Cauchon, pour se conformer en apparence aux prescriptions canoniques, fit sommation à la Pucelle de se soumettre ; trois fois elle répéta son appel au Pape.

Cependant on continuait de la supplier de donner cette signature qui ne l'engageait en rien, disait-on, sinon à se remettre aux mains des gens d'Eglise. Déjà l'évêque de Beauvais commençait la lecture de la sentence. Jeanne hésite ; ce que n'ont pu les menaces, les prières l'obtiennent. A bout de forces, le héros fait place à la femme. Elle s'émeut. On attendait cet instant de faiblesse pour lui présenter une formule bien plus longue et plus détaillée que la première, et dans laquelle elle renonçait à ses erreurs. Comme elle ne savait ni lire ni écrire, on en avait profité pour substituer une formule de rétractation formelle à celle qui lui avait été lue tout d'abord. Un secrétaire anglais, Laurent Callot, avait préparé cette seconde cédule ; il lui prit la main, et plaçant une plume entre ses doigts, lui fit tracer une croix et son nom JEHANNE. L'ignoble

comédie avait un plein succès, le but cherché était atteint, et l'honneur des juges était sauf !

Mais ainsi ne le pensèrent point les Anglais. Ils firent à Cauchon de dures remontrances ; quelques-uns des seigneurs allèrent jusqu'à lever leur épée sur l'évêque et ses docteurs en leur reprochant d'avoir mal gagné l'argent du Roi. — « N'ayez cure, seigneur, répondit l'un d'eux, nous saurons bien la ravoir ; » et comme Jeanne passait demandant aux gens d'Eglise de la mener en leurs prisons, l'évêque de Beauvais répondit aux gardes qui l'interrogeaient : — Menez-la où vous l'avez prise. » L'iniquité était consommée.

#### IV

A peine rentrée dans sa prison Jeanne reçut la visite de Jean Lemaître qui lui vanta la miséricorde dont elle était l'objet, lui enjoignit de prendre un habit de femme, comme la cédula qui lui avait été lue le demandait, et lui déclara que, si elle retombait dans ses erreurs, l'Eglise ne la recevrait plus à repentance et l'abandonnerait. Jeanne s'exécuta loyalement, et revêtit la robe qu'on lui apportait. Mais les cinq soldats continuèrent de la garder ; on lui mit de nouveau des fers aux pieds, et la nuit une chaîne autour du corps, en sorte qu'elle était comme auparavant à la merci et de ses gardes et de ses visiteurs. Les bourreaux s'obstinaient ainsi à violer les lois et coutumes ecclésiastiques, en ne la transférant pas dans les prisons d'Eglise où elle

---

eût été gardée par des femmes. Jeanne en fut très mécontente. Pourtant les deux premiers jours elle se conduisit exactement comme on le lui avait prescrit. Les habits d'homme furent mis dans un sac et laissés près de son lit. Déjà on pouvait prévoir ce qui allait arriver.

Une tristesse plus poignante la saisit bientôt; ses saintes lui apparurent et lui dirent : « Dieu te mande par nous la grande pitié qu'il a de cette grande trahison que tu as consentie de faire abjuration et révocation pour sauver ta vie !... » L'agonie commençait pour elle. Trahie des hommes, désapprouvée de Dieu et de ses saintes, pouvait-il lui arriver malheur plus navrant ?

Le dimanche 27 arriva; elle dit à ses gardes : « Déferrez-moi, si me lèverai. » L'un d'eux cacha l'habit de femme dans le sac d'où il avait retiré l'habit d'homme, puis il jeta celui-ci sur le lit de la Pucelle en disant : « Lève-toi. » « Vous savez, Messieurs, qu'il m'est défendu; sans faute je ne le prendrai point. » Ce débat se prolongea jusqu'à l'heure de midi, où nécessité de se lever, Jeanne fut contrainte de reprendre le seul habit laissé à sa disposition. On courut à l'instant avertir le comte de Warwick : « Elle est prise, » s'écria celui-ci, sans dissimuler sa joie, et il manda aussitôt l'évêque de Beauvais et ses assesseurs, leur intimant l'ordre de se rendre à la prison sur l'heure.

Plusieurs de ceux-ci arrivèrent avant le prélat; mais les Anglais qui n'avaient de confiance qu'en lui, les empêchèrent d'entrer, jusqu'à ce que lui-même arrivât. Ce fut au milieu d'un tumulte scandaleux que Pierre Cauchon pénétra dans la prison. On se félicitait, on prenait garde que la proie pût échapper encore.

Pierre commença par dire à la Pucelle qu'il voyait bien qu'elle tenait toujours à ses illusions.

— J'ai repris cet habit, répondit Jeanne, parce que l'on m'a laissée entre les mains d'hommes; au milieu d'eux il m'est plus convenable qu'un habit de femme; je l'ai repris parce qu'on ne m'a pas tenu la promesse qu'on m'avait faite, d'aller à la messe, de recevoir le corps de Jésus-Christ et de me mettre hors des fers. J'aime mieux mourir que d'être enchaînée; mais si l'on me promet d'observer ce qui a été convenu, et de me mettre en prison gracieuse, avec une femme auprès de moi, je ferai ce que l'Eglise voudra.

Cette réponse aussi sage qu'empreinte de réserve, aurait dû faire monter le rouge au front de ces monstres. Elle leur rappelait, avec leur félonie, les notions les plus élémentaires du respect dû à une jeune fille, à une vierge!

Mais ces motifs ne touchaient point des cœurs vendus et liés par des intérêts terrestres. Cauchon chercha une échappatoire en lui demandant si depuis jeudi elle avait entendu les voix de sainte Catherine et de sainte Marguerite? « Oui, répondit-elle, avec une fermeté héroïque; oui, je les ai vues; et Dieu m'a fait connaître par elle la grande pitié de l'abjuration que j'ai faite pour sauver ma vie. Elles m'ont déclaré que j'avais fait une grande faute. Enfin tout ce que j'ai fait et dit depuis jeudi dernier, je ne l'ai fait et dit que par crainte du feu. Mais j'ai toujours répondu la vérité dans le procès, telle que je l'ai sue. » Le greffier Manchon était là, écrivant les réponses de l'accusée. En notant ces paroles courageuses, il ne put réprimer un mouvement d'effroi, et à la marge du registre il mit : *responsio mortifera*, réponse de mort. C'était vrai.



L'évêque Cauchon exultait au contraire, et rencontrant au sortir de la prison le comte de Warwick et d'autres Anglais qui l'attendaient, il leur cria en riant : Farewel! Farewel! réjouissez-vous, c'est fait!...

---

## CHAPITRE XVII

### Le Martyre.

Ils la livrèrent enfin aux flammes, par un dernier crime, comme souillée de la tache d'hérésie et relapse, et cela par la sentence des juges iniques inféodés au schismatique concile de Bâle. Réconfortée par la sainte Eucharistie, et tournant les yeux vers la croix pendant qu'on la brûlait, et répétant souvent le nom de Jésus, elle obtint la précieuse mort des justes. (LIXX XIII. — *Décret.*)

### I

Cependant les Anglais étaient dans un état d'exaltation indescriptible. C'était partout le régime de la terreur; le moindre mot favorable à la Pucelle était surveillé, interprété, puni. Les juges eux-mêmes, devenus suspects de pitié, étaient rudoyés par la soldatesque. Pour comble d'inquiétude Potron de Xaintrailles, La Hire et quelques autres anciens compagnons de Jeanne équipèrent une petite troupe et tentèrent, pour la délivrer, un coup de main qui reste l'honneur de la chevalerie française; mais il était dit que tout échouerait devant la trahison. Talbot renseigné leur tendit un piège et ils furent faits prisonniers.

Cauchon avait hâte d'en finir; le 29 mai il convoqua dans la chapelle de l'archevêché, quarante-deux assesseurs, lut le procès-verbal de la veille,

et les invita à délibérer. En l'absence de l'accusée et de toute personne chargée de la défendre, on résolut de la remettre à la justice séculière, c'est-à-dire de l'envoyer au supplice dès le lendemain. Une dernière exhortation à la pénitence fut aussi décidée et on en chargea Nicole Midy, celui qui avait rédigé le réquisitoire en douze articles. Puis l'évêque remercia l'assemblée qui avait si bien mérité de son ambition et de sa haine ; et, sans s'expliquer davantage, il déclara qu'il allait être procédé ultérieurement contre Jeanne, comme relapse, suivant droit et raison.

Le jour fatal arriva. Dès l'aube Martin Ladvenu, un dominicain, arriva dans la prison, accompagné de Frère Isambart, religieux de son ordre. Dieu soit loué ! Enfin deux prêtres dignes de leur ministère et de la sainte victime, allaient lui servir d'anges introducteurs dans l'éternité. Ce fut avec l'accent d'un intérêt véritable et d'une piété sincère, qu'ils annoncèrent à la patiente les deux nouvelles de sa mort prochaine, et de sa mort par le feu. A cette déclaration Jeanne perdit toute sa force. Mourir ! elle le voulait bien, mais non pas de cette terrible mort par le feu qui répugnait à sa pudeur. « Hélas ! s'écria-t-elle, me traite-t-on aussi horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps net et entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et rendu en cendres ! Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée ! J'en appelle devant Dieu, le grand juge, des grands torts et ingravances qu'on me fait. »

Ne nous scandalisons pas, comme des pharisiens, de cette explosion de douleur, indice de faiblesse ; le Saint des Saints a voulu, lui aussi, dire sa plainte et être réconforté. Lui aussi eut horreur du calice

d'expiation, mais il ajouta : « Père, que votre volonté soit faite. » Ainsi Jeanne écouta pieusement le ministre de Dieu, se confessa avec une ferveur extrême, et demanda instamment le saint Viatique. Mais pouvait-on accorder cette grâce à une femme qui tout à l'heure allait être excommuniée ? Pierre Cauchon consulté répondit : « Allez dire au Frère Martin de lui donner l'Eucharistie et tout ce qu'elle demandera. »

Elle reçut donc son Dieu avant de mourir, celle que l'on dénonçait au monde comme hérétique, schismatique, apostate, relapse !!

Dans la crainte d'encourir la vengeance des Anglais, un clerc avait apporté la divine Hostie sur une simple patène couverte d'un linge sacré. Mais l'advenu s'indigna de cette lâcheté, et lui intima l'ordre de retourner ; et c'est au son des cloches, au milieu des cierges allumés et des chants des hymnes de l'Eglise, que l'auguste Consolateur entra dans l'obscur cachot où Jeanne l'attendait.

La jeune fille se confessa une seconde fois, pour effacer les moindres taches de sa belle âme ; puis elle reçut le divin viatique avec tant de larmes et une telle dévotion que les assistants furent pénétrés pour elle de la plus profonde vénération.

Pourtant ni la force ni le sentiment du droit ne l'abandonnèrent : quelques instants après Cauchon lui-même vint dans la prison. « Evêque, je meurs par vous, » lui cria-t-elle, dès qu'elle l'aperçut. Le juge inique murmura quelques mots, et se retira en proie à un trouble voisin du remords.

Enfin sa conscience parlait, surtout quand elle eut ajouté : « Hélas ! si vous m'eussiez mise aux prisons de l'Eglise, ceci ne fût pas advenu. C'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu ! » Parole

vengeresse que l'évêque emportera le long de sa vie, comme un écho de la justice souveraine, et la menace d'un jugement terrible. On sait d'ailleurs qu'il éleva dans la ville de Lisieux, dont il devint évêque, une magnifique chapelle en l'honneur de la Très Sainte Vierge, en expiation de son crime.

## II

Il était près de huit heures lorsque la prisonnière, vêtue d'une longue robe blanche, la tête à demi rasée et couverte d'un capuchon, sortit de ce bagne où elle avait souffert cruellement depuis cinq mois. Elle monta avec son confesseur et l'appariteur Massieu dans un lourd chariot traîné par quatre chevaux. Le bon Frère Isambart était là aussi. Huit cents Anglais armés de hache, de lance et d'épée formaient l'escorte. Le convoi lugubre s'avancait au milieu d'un silence glacial quand un homme fendit la foule et vint se jeter éperdu à genoux devant la Pucelle, implorant son pardon. On reconnut Nicolas Loyseleur, son conseiller traître et félon. Jeanne lui pardonna, mais à l'instant des soldats furieux se ruèrent sur lui pour le mettre en pièces. Il n'échappa qu'à grand'peine, et Warwick dut le protéger et lui ordonner de sortir en toute hâte de Rouen. Il s'en alla mourir à la porte du concile de Bâle.

Enfin la charrette fatale arriva au lieu du supplice, sur la place du Vieux-Marché. Le peuple s'y pressait en rangs épais, les yeux sur la Pucelle, le cœur ému de tant de jeunesse et de malheur. Jeanne recom-

mandait son âme à Dieu avec tant de dévotion, qu'elle arrachait des larmes à ceux qui l'entendaient. En apercevant le sinistre bûcher, une plainte amère s'échappa de ses lèvres : « Rouen, Rouen, est-ce donc ici que je dois mourir ! »

Trois estrades avaient été élevées ; sur la plus grande, siégeaient le cardinal Winchester, Cauchon et les évêques de Thérouane et de Noyon ; sur la seconde, les juges laïcs à qui la victime allait être déférée ; et sur la troisième, Jeanne, Massieu et les deux dominicains. Selon le programme, Nicole Midy fit l'exhortation sur cette parole : *si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui*. Sa conclusion fut que, pour préserver les autres membres de la maladie, il fallait retrancher le membre malade. « Jeanne, dit-il en finissant, va en paix, l'Eglise ne peut plus te défendre ; elle t'abandonne au bras séculier. »

Pierre Cauchon prit alors la parole et, loin de relire la formule d'abjuration qui eût pu occasionner un désaveu public et une protestation solennelle contre les infamies de la procédure, il déclara seulement que Jeanne ne s'était jamais détachée de ses erreurs, qu'elle s'était rendue plus coupable encore en simulant un repentir aussitôt démenti par les faits, et qu'en conséquence il la proclamait obstinée, incorrigible, hérétique et relapse ; puis il prononça l'arrêt criminel qui la retranchait du sein de l'Eglise et la livrait aux rigueurs de la justice humaine, en la recommandant toutefois à sa clémence.

Dès ce moment, Jeanne renonçant à la vie et associant son sacrifice à celui de Notre Seigneur, ne songea plus qu'au salut de son âme. Elle se jeta à genoux, les mains jointes et s'écria avec la plus touchante piété : « Sainte-Trinité, ayez pitié de moi.

O Marie! ô saint Michel, saint Gabriel, sainte Catherine et sainte Marguerite, soyez-moi en aide. Vous qui êtes ici, continua-t-elle, pardonnez-moi comme je vous pardonne. Vous, prêtres, dites chacun une messe pour le repos de mon âme. Qu'on n'accuse point mon roi; il n'a point trempé dans ce que j'ai fait. O Jésus, ô Marie, saints et saintes du paradis, secourez-moi. »

Pourtant l'injustice de sa mort lui revenait au cœur, amère, décevante, ironique récompense de son héroïsme et de sa vertu : « Rouen, Rouen, j'ai bien peur que tu n'aies à souffrir de ma mort! »

Ces plaintes pieuses et endolories arrachaient des larmes à tous les témoins de cette scène déchirante. Winchestèr, Cauchon lui-même, pleuraient; et quand elle fut enfin hissée sur le bûcher, attachée par une ceinture de fer au fatal poteau, les évêques présents s'enfuirent. « Menez, menez, » avait dit simplement le juge civil honteux de son rôle; le bourreau avait reçu cet ordre : « Fais ton office. »

Jeanne allait mourir! Elle demanda à grande dévotion la croix. Un Anglais lui en fit une de bois qu'elle mit dans sa robe, sur sa poitrine. Elle voulait plus encore : l'image de son Créateur, du divin modèle des martyrs. On lui apporta la croix de l'église voisine et on la maintint sous ses yeux, après qu'elle l'eut baisée avec amour.

Mais le bourreau poursuivait son œuvre. La flamme monta lentement avec des tourbillons d'une fumée âcre et épaisse. Quand elle en aperçut le sinistre voisinage, Jeanne cria à Ladvenu qui était resté près d'elle : « Maître Martin, prenez garde, le feu... descendez, continuez à m'exhorter à haute voix et tenez haut le crucifix; que je le voie jusqu'à la fin. » Le religieux obéit; mais au moment où il

la quittait, une lumière divine attira la martyre ; elle vit, elle entendit saint Michel et ses deux saintes ; elle comprit enfin la nature du triomphe qui lui a été promis : sa délivrance, c'était le Ciel ! et d'une voix forte elle s'écria : « Non, non, mes voix ne m'ont point trompée ; elles venaient véritablement de Dieu, et c'est en obéissant à ce souverain Seigneur que j'ai fait mes actes. »

Puis les yeux de la victime se reportèrent sur le crucifix et la vue du Sauveur en croix redoubla son amour et sa confiance : Jésus ! Jésus ! Jésus ! répétait-elle.

Cependant la flamme montait toujours ; la patiente était enveloppée dans un nuage brûlant de fumée : « De l'eau, de l'eau bénite, clama-t-elle étranglée. » Un Anglais avait juré d'apporter un fagot au bûcher ; il tint parole ; mais au moment où il le jetait, il tomba à la renverse, et on dut l'emporter. A ce moment, la Pucelle poussait son dernier cri d'espérance : Jésus ! puis elle laissa tomber sa tête désormais inerte. C'en était fait de Jeanne sur la terre, la sainte était allée à Dieu ! Chaste colombe, elle avait déployé ses ailes ! Libératrice inspirée, elle montait à l'immortalité de l'histoire ! Glorieuse martyre, elle montait au Ciel !!

### III

Quand Jeanne fut morte, les Anglais firent écarter le feu pour montrer à leurs soldats celle qu'ils avaient tant redoutée ; elle n'était plus qu'un cadavre ! Spec-



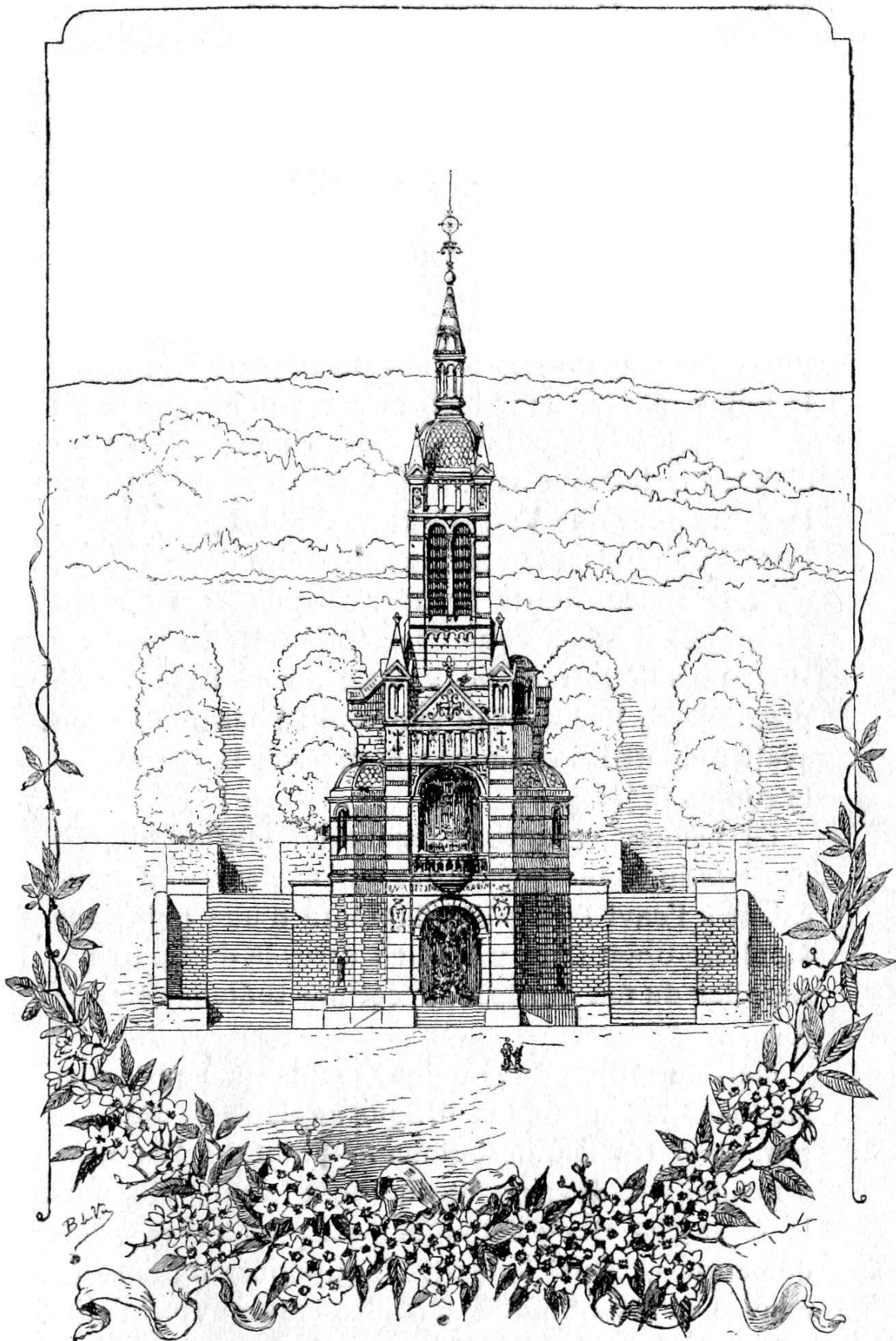
tacle à jamais flétrissant que cette armée de fuyards martyrisant une femme ! Un rire infernal et grossier souligna leur triomphe honteux et sacrilège...

Pourtant beaucoup d'entre eux rendaient justice à la sainte Pucelle. L'homme au fagot, revenu enfin de sa stupeur, répétait en tremblant encore : J'ai vu une colombe qui venait de France et montait au ciel. Il n'eut de repos jusqu'à ce qu'il se fût confessé, le jour même, au Frère Isambart. Beaucoup d'autres témoins racontèrent avoir vu le nom de Jésus écrit au milieu des flammes.

Ce n'est pas tout, un merveilleux événement se manifesta, que tous les historiens racontent en détail. Quelque quantité d'huile, de résine et de soufre que le bourreau ait accumulé autour du cadavre, en remuant les cendres de sa fourche de fer, il retrouva intacts et saignants le cœur et les entrailles de la Pucelle. En vain le feu s'éleva de nouveau, attisé et guidé par une main expérimentée, ce cœur qui avait tant aimé son Dieu, ces entrailles qui avaient tressailli pour la France ne purent être détruits. Winchester, pour les faire disparaître, dut ordonner de les jeter à la Seine...

Le bourreau, le soir, alla trouver Frère Martin et Frère Isambart pour implorer merci. Ces amis de Jeanne, pensait-il, pouvaient seuls le pardonner au nom de Dieu et de la Pucelle. Déjà la réparation commençait et le bûcher devenait le premier autel élevé à la gloire de l'envoyée de Dieu, de la Libératrice de la patrie, de la Vierge et Martyre, Jeanne d'Arc.

« Comme il avait fait passer son Fils par le creuset de la souffrance, Dieu fit à Jeanne une agonie qui acheva sa perfection, puis il lui dressa, sur un nouveau calvaire, la croix, d'où elle devait attirer à



**Basilique de Domrémy.**



elle la France pour l'épurer, le Ciel pour l'attendrir, les unissant dans un baiser d'alliance indissoluble. Certes le bûcher de Rouen fut un spectacle abominable, à ne le voir qu'avec les yeux de l'homme : mais quoi de plus sublime, à le considérer avec les yeux de Dieu ! Cette enfant de dix-neuf ans qui meurt de cet atroce supplice, au milieu de cette foule hurlante ou apeurée, — dont on se plaît à montrer le frêle cadavre, pour bien attester que la proie n'a pas échappé à la haine, — dont on essaie en vain d'anéantir le cœur et dont les cendres sont jetées à la Seine pour que l'Océan finisse de les dévorer, — cette enfant, c'est la victime expiatoire de la Patrie, c'est la rançon de la France, c'est le gage de son retour aux destinées que Dieu lui a faites, c'est l'assurance qu'elle reprend possession de l'avenir. La prophétesse le lui avait annoncé : l'héroïne lui en avait rouvert les chemins : la martyre lui en assure la conquête (1). »

Le peuple, comprimé jusque-là, murmurait des protestations indignées ; les jurisconsultes dénonçaient à l'envi l'illégalité flagrante d'une puissance séculière osant faire périr une accusée de l'horrible supplice du feu sans prononcer une sentence en due forme.

Mais au milieu du témoignage unanime qui flétrit les juges de Jeanne, la politique anglaise ne désarme pas. Plus les manifestations favorables à l'héroïne s'étendent et deviennent une voix formidable, plus la force cherche à l'étouffer ; plus les traîtres sont démasqués, plus le parti anglo-bourguignon les couvre et les oblige à défendre leur œuvre. Vains efforts, une sorte de malédiction plane sur eux ; on se

(1) P. OLLIVIER. — *Abbevillois*.

---

les montre du doigt, on s'en détourne avec horreur. On en appelle au jugement de l'Eglise et à Dieu.

Le 7 juin, Cauchon, pour se disculper, fit rédiger le procès-verbal destiné à affirmer ce mensonge que « Jeanne avait renié ses voix. »

Le 8, le Conseil royal d'Angleterre envoya à l'empereur d'Allemagne, aux rois, aux ducs et aux princes une circulaire déclarant que Jeanne, avant de mourir, avait reconnu les erreurs et la fausseté de sa prétendue mission ; puis, le 28 juin, une circulaire dans le même sens à toutes les villes du royaume. L'Université de Paris n'eut pas honte d'appuyer le Conseil d'Angleterre et d'écrire les mêmes affirmations au Pape, à l'Empereur et au Conseil des Cardinaux.

Mais l'iniquité se ment à elle-même, et la conscience de l'évêque prévaricateur avait si peur de voir sa procédure reprise et contrôlée par le Pape, *il avait si peu agi au nom de l'Eglise*, qu'il se fit donner par le roi d'Angleterre une lettre couvrant sa personne, et DÉFENDANT A QUI QUE CE SOIT DE LE POURSUIVRE DEVANT LE PAPE!... Non, non, on ne parviendra point à faire retomber sur l'Epouse immaculée du Christ un crime qu'elle a toujours condamné, sur lequel elle a gémi longtemps et dont elle a rejeté hors de son sein les instigateurs et les complices.

Les vengeances divines ont d'ailleurs montré qu'elle n'était pour rien dans le procès :

Dépouillé de son évêché par Charles VII, et assez mal dédommagé par celui de Lisieux, Pierre Cauchon mourut subitement aux mains de son barbier le 18 octobre 1432 ; sa sépulture fut violée et ses cendres jetées à la voirie. Jean Lemaître, vice-inquisiteur, cacha si bien sa honte et son remords qu'il fut impossible de le retrouver lors-

qu'on songea à le mettre en jugement. D'Estivet, le promoteur, cet homme qui, au cours du procès, refusait à la martyre d'aller s'agenouiller, même sur le seuil extérieur de l'église, celui qui osait l'insulter avec des paroles ordurières, fut trouvé mort sur un fumier aux portes de Rouen. Loyseleur s'était rendu à Bâle pour fuir le théâtre de son crime; il y tomba frappé de mort dans une église. Nicole Midy qui avait dressé le réquisitoire et prononcé le dernier discours, mourut de la lèpre.

#### IV

Et cette justice si sévère pour les ennemis de Jeanne veilla à l'accomplissement de la moindre de ses paroles. Les Anglais furent refoulés de place en place, de province en province de cette terre de France qu'ils avaient souillée si longtemps. Bedford qui avait tout préparé, tout conduit, mourut bientôt prématurément, voyant ses projets détruits, ses plans renversés! Warwick qui a présidé à tous les détails de la captivité, verra son royal pupille voué au malheur, et ne léguera lui-même à son fils, qu'un nom détesté et honni. Les soldats qui riaient autour du bûcher de la Sainte ou bien seront ensevelis dans cette terre défendue par la Pucelle, ou bien repasseront le détroit emportant leur déshonneur et la défaite.

Le 29 mai 1436, le duc de Richemont prit possession de Paris, ce grand gage dont le roi de France devait s'emparer avant six ans.

Le 18 octobre 1449, Charles VII entra à Rouen, et bientôt battait les Anglais à Formigny en 1450, à Castillon en 1453. Enfin, le 19 octobre, de la même année, il faisait son entrée solennelle à Bordeaux. Les Anglais ne possédaient plus de la terre de France, qu'une motte étroite, Calais et deux petites villes, Guines et Ardres : un souvenir et une déception.

L'infâme Cauchon, en condamnant la Pucelle, avait invoqué contre elle l'autorité de l'Eglise. Eh bien ! l'Eglise a dit ce qu'elle pensait et de cette présomption et de son crime.

En entrant à Rouen, Charles VII retrouva le souvenir des événements passés dans ses murs vingt ans auparavant. On lui avait montré le lieu du supplice, et le sang de la victime réclamait hautement contre son ingratitude. Aussi, dès 1450, il fit faire une enquête dans cette ville. Les traditions étaient toujours vivantes ; les détails du forfait toujours présents à la mémoire d'une population, trop longtemps muette par ordre, aujourd'hui libre enfin de parler. Il fallut recueillir les doléances des uns, les ignominies des autres. Deux ans plus tard une seconde enquête fut faite sur l'ordre de l'archevêque, le cardinal d'Estouville. Enfin, à la demande de la mère et des deux frères de la victime, Jean et Pierre, le Souverain Pontife Callixte III ordonna la révision de la procédure, et fit alors ce que l'on appela le *procès de réhabilitation*. Une quadruple enquête fut ouverte simultanément à Domremy, à Orléans, à Paris et à Rouen. L'instance dura huit mois. Enfin les juges rendirent la sentence. Les pièces du procès sont encore sous nos yeux après plus de quatre siècles et les dépositions, au nombre de 144, conservées jusqu'à nos jours. On constata ce qui

avait été omis, falsifié, retranché, ajouté, et le jugement de réhabilitation fut solennellement prononcé à l'archevêché de Rouen, le 7 juillet 1456. « Nous disons, prononçons, décrétons et déclarons lesdits procès et sentences remplis de dol, de calomnie, d'iniquité et d'erreurs manifestes, tant en fait qu'en droit ; disons qu'ils ont été, sont et seront, ainsi que l'abjuration, leur exécution et tout ce qui a suivi, nuls, nonavenus, sans valeur ni effet. » Telle était la conclusion.

Une double cérémonie d'expiation, sur la place Saint-Ouen et sur le Vieux-Marché fut prescrite, et un monument fut élevé au lieu même où la martyre avait rendu le dernier soupir.

Depuis lors les siècles ont passé faisant à la grande Pucelle un sort bien inégal ; c'était tantôt le dédain et l'oubli, tantôt l'insulte et la calomnie. Voltaire vint, et lui qui avait essayé de salir tout ce qui est saint, jeta l'insulte à la Pucelle parce qu'elle portait la croix sur son front comme chrétienne, sur son drapeau comme guerrière, sur son cœur comme martyre.

Le XIX<sup>e</sup> siècle, par ses désastres et ses troubles, devait ranimer le souvenir et le culte de l'héroïne chrétienne. Depuis quelques années surtout Jeanne a reparu au ciel de la patrie, comme l'étoile de l'Espérance. Domremy lui élève une basilique consacrée à la prière pour l'armée (1) ; Vaucouleurs rivalise de zèle pour honorer la Libératrice inspirée. Orléans, Rouen, Paris ont élevé des statues à celle qui fut la rançon de la France. Mais le couronnement, nous l'attendons de Rome, parce que Rome seule sacre les gloires durables. Puisse la voix de

(1) Voir plus loin la notice sur l'*Œuvre Nationale*.



Léon XIII faire écho à celle de Callixte III et le procès de canonisation faire le pendant de celui de réhabilitation en le complétant.

« Gardons, en attendant, avec un religieux respect et une patriotique fierté le souvenir de sa vie et de sa mort ! Et que ce souvenir qui fait partie de notre gloire nationale, nous soit le témoignage de ce grand fait, que la France occupée par l'étranger ne pouvait, au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, être sauvée que par un miracle et que Dieu fit ce miracle en suscitant JEANNE D'ARC (1).

Mais nous sommes chrétiens autant que Français ; aussi, avec un grand évêque de nos jours (2), nous vous dirons : O Jeanne, Fille de Dieu, montez les degrés de l'échelle mystérieuse ; asseyez-vous dans la gloire, à la place que vous ont montrée vos saintes. Vous avez emporté au ciel votre amour pour la France, nous n'avons jamais cessé de nous en souvenir ; mais il nous tarde de vous invoquer. Nous avons le pressentiment que vous allez faire pour nous de grandes choses. L'Anglais a été « bouté hors de France ; » il n'est plus l'ennemi, mais d'autres dangers nous menacent. De Jésus que vous aimez tant, et qui aime d'un si grand amour la nation française, on a voulu faire un vaincu, un prisonnier, un roi en exil. Or, vous savez, Jeanne, ce que deviendrait un peuple sans Jésus-Christ ; sauvez-nous de ce malheur ; ramenez parmi nous le vrai Roi de nos âmes : les autres meurent, celui-ci est immortel.

Il nous importe peu que les pouvoirs humains nécessairement instables changent de nom et de

(1) CHESNELONG.

(2) Mgr. FALLIÈRES, évêque de Saint-Brieuc.

forme. Nous acceptons les constitutions que les peuples modernes se donnent, nous ne réservons que les droits de Dieu; mais à ceux-ci nous serons fidèles, nous ne souffrirons pas qu'ils puissent être violés. Catholiques et Français, nous ne cesserons de redire notre cantique :

Nous voulons Dieu, c'est notre Père,  
Nous voulons Dieu, c'est notre Roi !

**FIN.**

# L'ŒUVRE NATIONALE DE JEANNE D'ARC

à Domremy

---

Ce ne sera pas sans intérêt que le lecteur de ce livre reviendra par la pensée au berceau de notre héroïne pour voir ce que la France catholique y a fait pour glorifier sa Libératrice.

Domremy-la-Pucelle, pays natal de Jeanne d'Arc, est resté tel que les historiens l'ont maintes fois décrit; on y voit d'abord l'église où Jeanne venait si souvent prier; puis l'humble maison dans laquelle elle a vécu heureuse près de ses parents, pendant dix-huit ans. — Tous ces lieux nous rappellent le passé!

Un prince de Russie s'étonnait, en visitant le village de Domremy, de ne rien trouver qui rappelât la reconnaissance des Français envers leur grande héroïne : ce monument de reconnaissance que tout visiteur cherche en venant à Domremy, s'élève sur le coteau du Bois-Chesnu. Il est par son but digne de la grande âme que la France catholique veut honorer, et par son importance, il répond aux droits historiques que Domremy revendique dans la gloire de notre héroïne.

Sans doute, on ne peut qu'applaudir à toutes les manifestations qui se sont produites en ces derniers temps en faveur de Jeanne d'Arc : sans doute, il est bien de l'honorer sur tous les points du territoire, et principalement dans les villes qu'illustrèrent son séjour, son martyre ou ses exploits, telles qu'Orléans, Rouen, Reims, Chinon, Vaucouleurs; incontestablement, il est mieux encore de lui rendre un triomphal hommage au lieu de sa naissance; mais, enfin, que disent tant de bronzes et tant de couronnes, qu'expriment toutes ces acclamations populaires,

sinon l'impression d'un moment, la manifestation passagère d'une reconnaissance nationale, d'autant plus vive qu'elle n'est que la juste compensation d'un plus inexplicable oubli ! La vénération pour Jeanne d'Arc devait-elle se borner à graver sur l'airain ou sur le granit les témoignages généreux, mais inertes, de nos tardifs hommages ?

« Non, et Mgr Sonnois l'a bien compris. Il fallait ressusciter Jeanne d'Arc elle-même, ranimer son esprit, rouvrir son cœur aux *grandes pitiés* de France.

« Il fallait pieusement remplir ses dernières volontés, devenir son exécuteur testamentaire, combler cette lacune douloureuse que quatre cents ans laissèrent subsister entre nous et notre héroïne ; monstrueuse ingratitude qu'avait recouverte la poussière des siècles et que pouvait seule nous dissimuler la force invétérée de l'habitude.

« Quoi ! Jeanne d'Arc, pour prix de la patrie délivrée ne nous a fait qu'une demande : « *Dites de ma part au roi notre maître qu'il lui plaise de faire bâtir des chapelles où l'on prie pour le salut des âmes de ceux qui sont morts en défendant la patrie (1).* »

Cette demande est, comme l'a si bien mis en lumière Mgr Sonnois, une sorte de testament qui oblige tous les Français.

« Eh bien ! Jeanne, la voici, cette chapelle où l'on priera Dieu pour vos chers compagnons d'armes, pour les soldats français ; la voici bien conforme à vos vœux ! Saint Michel, le prince de la milice céleste, qui autrefois vous conduisait à la victoire, y tiendra la place d'honneur en attendant que le Vicaire de Jésus-Christ vous ait placée sur les autels ; sainte Marguerite et sainte Catherine, vos conseillères fidèles, y seront honorées d'un culte tout particulier. La Vierge Marie, que vous aimiez si tendrement, recevra dans la crypte, sous le vocable de Notre-Dame des Armées, l'hommage et les prières de nos chers soldats et de tous ceux qui s'intéressent à leur bonheur en ce monde et en l'autre.

« Elle s'élève au lieu même où, d'après une respectable tradition, vous avez eu la première instruction de votre

(1) Déposition du Fr. Pasquerel, confesseur de Jeanne. (Procès de réhabilitation.) Quicherat, t. III, p. 112.

mission divine ; sur le sol que les anges foulèrent pour converser avec vous, sur les ruines mêmes de la chapelle qu'édifièrent et que dotèrent, dans le même but que nous, sans doute, vos petits-neveux, Etienne Nordal, archidiacre de Toul, et Claude du Lys, curé de Greux et de Domremy. De patientes recherches, basées sur les dénominations locales de certains *lieux* dits de *la Pucelle*, en exhumèrent les débris vénérables et les précieuses inscriptions, de l'amoncellement où ils étaient enfouis, comme si la Providence eût voulu nous désigner, de la façon la plus irréfutable, quelle portion précise de ce territoire béni la famille de Jeanne d'Arc elle-même avait cru plus spécialement propice à la glorification de l'héroïne.

« Quel merveilleux concours de circonstances ! Et saint Michel lui-même, plantant sa lance au sol de notre basilique, semble avoir dit : « C'est là ! »

« Oui, femmes françaises, ô mères inconsolables, ô veuves dont le cœur saigne encore, et vous tous qui tremblez pour de chers absents, c'est là que vos prières sont les plus efficaces, où les anges descendirent pour recueillir celles de notre héroïne ; il n'est pas téméraire d'affirmer que Jeanne elle-même viendra pour recueillir et transmettre les vôtres. C'est là que vous trouverez pour vos fils protection près de celle qui fut l'ange des batailles, et sauvegarde près de celle qui fut le lys des armées (1). »

Pour répondre au désir de Jeanne d'Arc et continuer dans la France et parmi nos soldats la mission de salut qu'Elle avait si bien remplie, l'Œuvre de Domremy se propose de grouper toutes les bonnes volontés qui ont à cœur la glorification de notre Héroïne et le salut de l'âme de nos soldats. C'est dans ce but qu'Elle a fondé, la Ligue des *Sœurs* et des *Chevaliers* de Jeanne d'Arc. Cette Association se propose d'obtenir, par de ferventes prières, le rétablissement du règne de Jésus-Christ dans notre Patrie et la canonisation de Jeanne d'Arc. Placée sur nos autels, la Vierge de Domremy sera pour la France une

(1) Pour recommander aux messes de la Basilique un soldat mort ou vivant, envoyer son nom avec une légère offrande au R. P. Supérieur des Missionnaires de Domremy (Vosges). Une image est envoyée, comme accusé de réception.

protectrice toute-puissante : Elle deviendra une Patronne glorieuse de la jeune fille sous le toit domestique, du jeune homme sous le drapeau de l'armée.

Vient ensuite :

LA CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DES ARMÉES; cette confrérie enrichie de nombreuses indulgences a pour but de prier pour la conservation de la foi et des mœurs parmi nos soldats ; à cette œuvre de prières est venue se joindre l'*Œuvre des Tombes militaires*, fondée en 1870 par le R. P. Joseph.

Pour donner un lien à toutes ces œuvres patriotiques et religieuses, les Révérends Pères Eudistes, gardiens de la basilique de Domremy, ont fondé une Revue mensuelle : « *La Voix de Jeanne d'Arc*. » On ne saurait trop conseiller l'abonnement à cette très intéressante publication (3 fr. par an) : son cadre est assez vaste pour qu'on puisse l'appeler le *Moniteur* du patriotisme religieux.

Domremy, comme vous le voyez, garde précieusement le souvenir de Celle qu'il a vu naître, et par ses œuvres demeure le foyer qui peut encore sauver la Patrie en prêchant partout la sainteté et le patriotisme, la confiance en Dieu et en l'amour de la France.

NOTA. — 1° Pour tous les renseignements, admission dans la Confrérie de Notre-Dame des Armées, Ligue des Sœurs et des Chevaliers de Jeanne d'Arc, recommandation de soldats, abonnement à la *Voix de Jeanne d'Arc*, s'adresser au R. P. Létendard, Supérieur des Missionnaires, Domremy, par Coussey (Vosges) ;

2° Avoir soin d'écrire lisiblement les noms, prénoms et adresses.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
IDÉE DE CE LIVRE . . . . .	7
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — La grande pitié au royaume de France.	11
— II. — La Vierge de Domremy . . . . .	19
— III. — L'Inspirée de Vaucouleurs. . . . .	31
— IV. — Départ pour Chinon. . . . .	46
— V. — Séjour à Chinon et à Poitiers. . . . .	57
— VI. — En marche sur Orléans. . . . .	71
— VII. — Devant Orléans . . . . .	86
— VIII. — Attaque des Bastilles . . . . .	101
— IX. — Délivrance d'Orléans . . . . .	117
— X. — Campagne de la Loire. . . . .	128
— XI. — Le chemin triomphal du Sacre . . . . .	142
— XII. — Le Sacre du Roi. . . . .	154
— XIII. — Le Chemin du Martyre. . . . .	167
— XIV. — Derniers combats . . . . .	179
— XV. — La Captivité . . . . .	189
— XVI. — Condamnation de Jeanne d'Arc. . . . .	202
— XVII. — Le Martyre . . . . .	217
L'Œuvre Nationale de Jeanne d'Arc à Domremy. . . . .	233